Charles François Houbigant

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1704

Né à Paris , le 1686

Mort à Paris (St Honoré) , le 31 oct. 1783

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Bicaïs : T. II, p. 780

Adry : T. III, p. 117
T. VI, p. 94, 96, 128

Adry : Notice sur la Vie et les ouvrages tant imprimés que manuscrits du P. Houbigant, de l'Oratoire
Extrait du Magasin encyclopédique, mai 1806

Journal de Trévoux avril 1 vol. de 1755
sept. 1747

Bahrda, professeur à Leipsick, a fait imprimer en 2 vol in 4 les notes du P. Houbigant

Kennikott

Lowth : De poesi sacra Hebraeorum

Hooke

Guenée

le P. Berthier, jésuite,

l'abbé Ladvocat : Dictionnaire, p. ~~349~~ 349.

Journal de Paris : 11 juin 1784, N. 163.

Nouvelles Ecclésiastiques, 1802, p. 88 et 103.

Sebaldus Ravius : Specimen observationum ad C. Fr. Houbigantii Prolegomena in Script. sacram
Trèves, 1761 in 4. Réimprimé à Leyde en 1785 sous le titre de : Exercitationes philologicae
ad C. Fr. Houbigantii prolegomena

G. W. Meyer : Gesch. der Schrifterklaer. T. IV p. 154, 156, 264, 270, 465 et 466.

Ingold : Bibliog. oratorienne, p. 62

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1822, T. XIV, p. 78 -

Hoefer : Nouv. biog. générale. Paris, Didot, 1858. T. XXV, col. 241-244.

Brunet : ~~[illegible]~~ = Manuel du libraire I, 859 et III, 347

Pérennès : Dict. de bibliog. catholique I, 789.

Gust. Brunet : Bibliologie, p. 972.

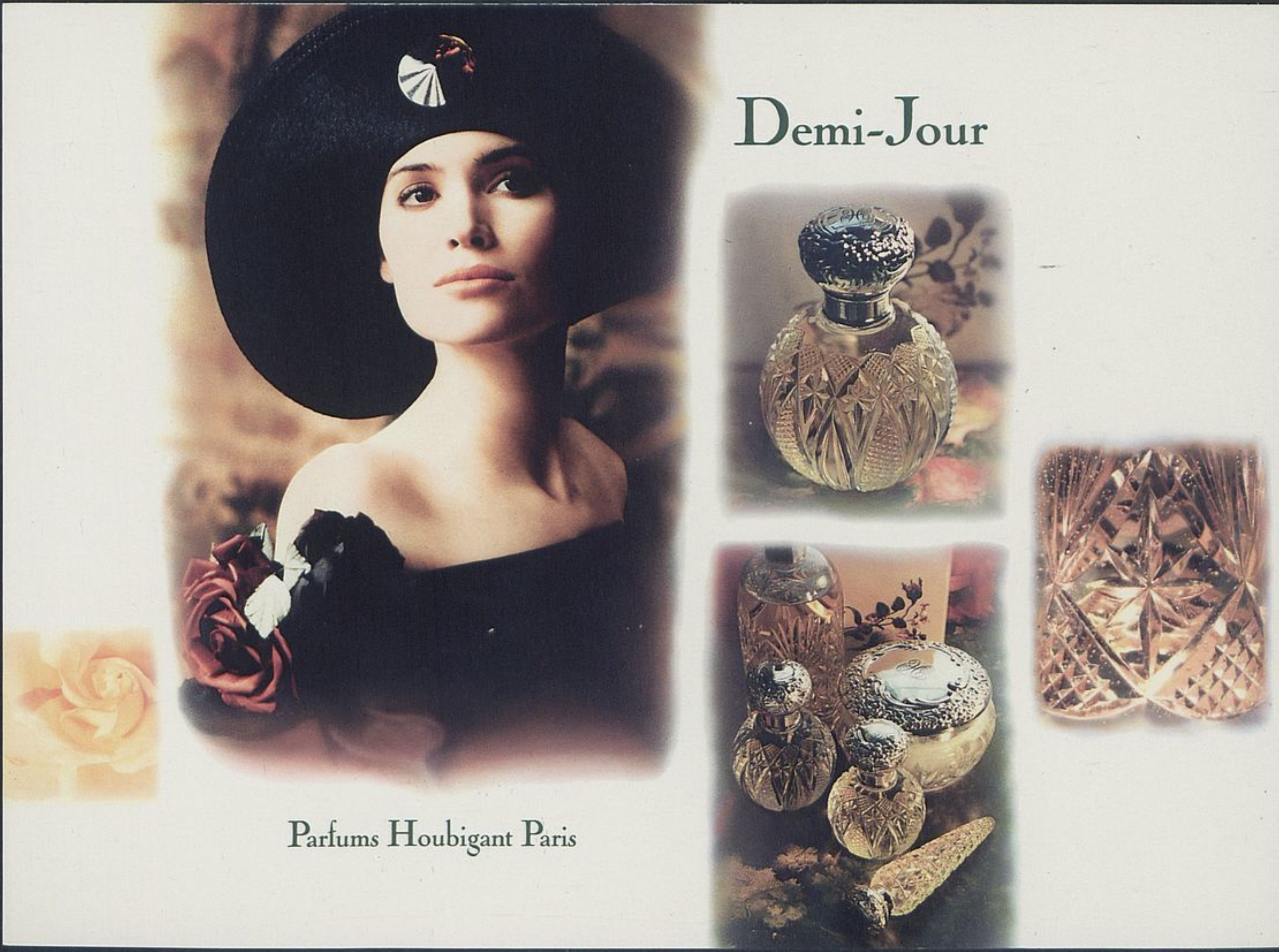
St Beuve : Port-Royal, 2e édit. III, 609.

Condamin : Le livre d'Isaïe,

Journal de Verdun Mai 1754

le Rév. Th. Frognall Dibdin : Voyage bibliog. archéolog. et pittoresque en France. Caen, Mancel, 1825 in 8. T. II p. 130

Dictionnaire de la Bible : III 765-66


Demi-Jour
Parfums Houbigant Paris

Les Parfums Houbigant vous
invitent à venir retirer chez
votre Parfumeur Conseil
un modèle d'essai.

HOUBIGANT · PARIS

Produced by Redmays Marketing, Coulsdon, Surrey CR3 3QA, England.
RC PARIS B 320 695 844

L.V. Kleber
125 Rue de Sevres
75006 Paris

Offre valable dans la limite des stocks disponibles

Bernard DOUBLET.

TABLE DES MATIERES.

Liste numérotée des sources utilisées ... p. 0

Introduction ... p. 1

Première Partie :De la vie du P. HOUBIGANT.

1) : Origines ... p. 2
2) : Education ... p. 2
3) : L'Oratorien ... p. 3
4) : Le Sourd ... p. 4
5) : Le Savant ... p. 5

Deuxième Partie : des ouvrages du P. HOUBIGANT.

1° : Au service de l'Eglise :

Racines hébraïques ... p. 7
Prolegomena in Scripturam ... p. 7
Conférences de Metz ... p. 8
Examen du psautier capucin ... p. 8
Bible Hébraïque ... p. 8

2° : Au sevice de la Congrégation :

Réfutation du 1° Avert. ... p. 9
Traité des Etudes ... p. 9
Vie du Cardinal de Bérulle ... p. 9

Troisième Partie : Le Bon Père ... p. 13

---oooOooo---

A MONTSOULT, Maison d'Institution, 30 Juin 1963.

Pour un travail facilité,

Liste numérotée des sources utilisées :

1) : Notice sur la vie et les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, du Père HOUBIGANT, de l'Oratoire, par le Père ADRY ; extrait du Magasin Encyclopédique, Mai 1806, "journal pour lequel on s'abonne chez Delance, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, Hotel Cluny, Paris".
2) : CHAUDON et DELANDINE, Dict. historique, Paris, Mènard, 1822.
3) : Rev. Th. Frognal DIBDIN, extraits du "Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France", Caen, Mancel, 1825.
4) : BICAIS, notice sur l'Oratoire de France, Manuscrit d'Aix.
5) : JOURNAL DE PARIS, 11 Juin 1784, n° 163 ; notes rassemblées par l"abbé Gassagnes, dit Philibert.
6) : HOEFER, Nlle Biographie générale, Paris, Didot, 1858.
7) : GUERARD, La France Littéraire, " " 1830.
8) : INGOLD, Bibl. oratorienne, p. 62 ; Le Moniteur bibliographique
9) : BRUNET, PERENNES, WISEMAN, G. BRUNET.
10): M. M. 607, 4° catalogue, N 882.
11): M. M. 6I2.
12) : M. M. 6I3, p. 1, N/1.
13): M. M. 6I8, p. 33, N 28I.
14): L'abbé LADVOCAT, Jugements et observations sur les traductions des psaumes, Paris, Vincent, 1763.
15): Du même, Dict, p. 349.
16): Nlles Eccl., 1802, p. 88 et 103.
17): Adresse à M. ..., député de Lyon à la Convention.
18):Journal historique sur les matières du temps, Mai 1754.
19): Liste du personnel de Juilly.
20): Catalogue des élèves de Juilly, T. 1, p;188.
21): NECROLOGE.

N.B. Toute autre référence sera faite "in extenso".

---oooOooo---

CHARLES-FRANCOIS HOUBIGANT, prêtre de l'Oratoire, surnommé "le Bon Père", ne semble pas avoir marqué la Congrégation outre mesure ; les documents qui existent se rapportant à lui ne permettent qu'une biographie sommaire -nous verrons qu'il n'en peut être autrement de par sa vie même. Cependant plus grande est la renommée du "Bon Père" dans le domaine de l'Ecriture Sainte, à laquelle il consacra la majeure partie de sa vie active, jusqu'à en devenir "le plus grand hébraïsant de son siècle".

Il n'est certes pas question ici de faire une étude critique des ouvrages savants que le Père HOUBIGANT a composés, pas plus que de pousser les recherches biographiques pour compléter l'imposant travail du Père BONNARDET. Le but que je me propose est de découvrir la vie et l'oeuvre du Bon Père, sa personne et son rôle humains, n'ayant en vue que l'homme lui-même à travers l'insipide d'une date ou l'obscur relatif d'une citation hors-texte.

Non pas un travail complet et classé, au terme duquel il n'y aurait plus rien à apprendre au sujet du Père HOUBIGANT, mais une recension d'actes et de faits derrière lesquels se dégagera l'homme et son esprit, après une étude superficielle de ses ouvrages.

Ce sera le plan observé que celui qui nous apprendra tout d'abord l'essentiel de la vie de notre personnage, de ses origines et de son éducation, de son état de membre de la Congrégation de l'Oratoire pour ensuite nous montrer ce même homme au travers de ses immenses travaux, tant imprimés que manuscrits, avant que de conclure sur un jugement spirituel rapporté par ceux qui l'ont intimement connu ou ceux que sa renommée a touchés et dont nous avons le témoignage.

---oooOooo--

Première Partie : DE LA VIE DE CHARLES-FRANCOIS HOUBIGANT.

1°) : ORIGINES.

Charles-François HOUBIGANT est né à Paris, en 1686 (1, 2, 5, 6, 7, 8, 17, 21) ou en 1687 (4, 12, 20), selon les documents, tous dignes de confiance. Ces mêmes documents feront également osciller la date de sa mort entre les années 1783, au 31 Octobre pour ceux qui, unanimes, précisent le mois et le quantième (1, 2, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 17, 21) et 1784, (8, précisant le 31 Octobre, 9, 10). Soit une vie bien remplie, quelles que soient les extrêmes choisies, puisqu'elle approche la durée du siecle.

"Sa famille, d'origine picarde, appartient au département de l'Oise", dit le commentaire d'un portrait. Guillaume HOUBIGANT et Geneviève COLMAN son épouse se sont installés à Paris, où ils exercent le métier d'honnêtes marchands (1, 4, 16). Deux enfants au moins naquirent à ce couple commerçant. Frère aîné de Charles-François, Anne HOUBIGANT précèdera son cadet de 2 ans à l'Oratoire et de 43 ans dans la tombe ; resté dans l'ombre, son existence, même au sein de la Congrégation, semble ignorée de tous, le seul fait de sa présence ayant été "une piété tendre et un inviolable attachement à la saine doctrine, jusqu'à sa mort arrivée en 1740" en la maison de Marines, alors qu'il n'avait que 57 ans (16, 4). Charles-François vint au monde sans qu'il soit possible de savoir rien de plus quant à d'éventuels autres enfants. Guillaume HOUBIGANT mourut avant que son second fils n'ait atteint ses 17 ans (11) Geneviève COLMAN semble avoir vécu plus longtemps.

2°) : EDUCATION.

L'âge de ses études arrivé, le jeune Charles-François fut inscrit au Collège des Quatre-Nations, Collège Mazarin s'il faut en croire M. M. 612, où il fit ses Humanités. Les Jésuites le formèrent à la Rhétorique en leur Collège Louis-Le-Grand. Le jeune étudiant suivit les cours de Philosophie de l'Académie Royale de Juilly, sous la direction des RR. PP. de l'Oratoire, desquels il fut élève "du 1° Octobre 1703 au 1° Octobre 1704" (20). Comment naquit au jeune homme sa vocation sacerdotale, nul ne nous l'apprend. Il est permis de penser que l'exemple de son frère aîné Anne, entré à l'Oratoire en 1702, entraîna Charles-François dans la même Congrégation, exemple appuyé par la direction oratorienne de l'Académie de Juilly.

A Paris, le 10 Octobre 1704, Charles-François HOUBIGANT se présente aux RR. PP. de l'Oratoire, par qui il est reçu à la Maison d'Institution, "ayant promis 300 fr. pour son institution, 250 pour ses études de théologie, son entretien et sa capitation pour toujours" ; (1, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12, 13, 16 ; variantes : 11 : entré le 10 Octobre 1704, vêtu le 30 ; 12 : entré le 30 Octobre ; 1, 13 : reçu le 31 Octobre).

3°) : L'ORATORIEN.

Entré à l'Oratoire, Charles-François HOUBIGANT n'en poursuit pas moins ses études. "Après une année de probation, toute consacrée à l'étude de l'Ecriture Sainte et à divers exercices de piété" (16), le jeune confrère va suivre à Saumur les cours de Théologie. (J. DEDIEU, dans la Revue Pratique d'Apologétique, mentionne Richard SIMON comme compagnon d'étude du Père HOUBIGANT sous le professorat en éxégèse du Pasteur Louis CAPPEL, ce qui ne se peut, L. CAPPEL étant mort en 1658, époque à laquelle R. SIMON n'a que 20 ans tandis que notre personnage est loin d'être né).

Le Père D'AREREZ DE LA TOUR, alors Supérieur Général de la Congrégation, "habile appréciateur du mérite" (16), "digne et respectable chef qui possédait au suprême degré l'art de favoriser les talents naissants et celui d'apprécier les talents formés, pressentit ceux du Père HOUBIGANT" (5), qu'il envoya, "selon l'usage de ce Corps", "enseigner aux autres ce qu'il savait si bien."

C'est ainsi que devint "Régent" le futur Bon Père. D'abord nommé au Collège de Juilly, d'où il sortait, le confrère HOUBIGANT y enseigna les Humanités "d'une manière très distinguée ; il s'occupait sérieusement de ses emplois et consacrait tout son temps à l'étude des grands modèles de l'Antiquité. Homère Virgile, Horace, Démosthènes et Cicéron, voilà les auteurs qu'il lisait avec le plus d'attention. Il les savait presque par coeur et à l'âge de plus de 90 ans, il aimait à en réciter les plus beaux endroits" (1). Combien de temps resta-t-il à Juilly? Les avis sont contradictoires : la liste du personnel le mentionne de 1709 à 1714 enseignant successivement dans toutes les classes, de la 6° à la rhétorique, ne demeurant qu'une année par classe, puis le renomme en tant que résidant de 1720 à 1722 ; le Collège de Juilly lui-même s'enorgueillit d'un tableau récapitulatif de son histoire portant la mention : "R. P. HOUBIGANT, professeur de 1709 à 1729". D'autres affirment pour lui 10 années consécutives d'"enseignement à l'Académie Royale (12), d'autres encore 6 années seulement (16), plusieurs ne font que mentionner son passage sans apporter de précision (1, 4, 6, 8). Point n'est besoin d'épiloguer sur ces imprécisions, suivons plutôt le Père HOUBIGANT dans sa vie oratorienne.

Son stage à Juilly est terminé, qui a duré assez longtemps. Marseille attend maintenant le jeune professeur appelé à y enseigner la Rhétorique. Il n'y reste qu'une année cependant, (1714-15, cf. 4, 16 ; 1, 6, 8, 12), il lui faut penser à sa vocation sacerdotale. 1715 le retrouve au séminaire Saint-Magloire, pour "s'y former à la science écclésiastique" (16). Il y reçoit le Sous-Diaconat, ce qui laisse à penser qu'il reçut les ordres mineurs au cours des années précédentes. Sous-diacre, Charles-François se prépare au Diaconat, préparation interrompue ou

repoussée par sa nomination au Collège de Soissons, "les besoins du Corps" le demandant comme professeur de Philosophie. Il y reste deux années, au cours desquelles il reçoit le Diaconat, comme l' attestent les Nouvelles Ecclésiastiques : "Le 5 Août 1717, il y signa, avec de nombreux confrères, un Acte d'Appel de la Constitution,où il prend la qualité de Diacre. Ce n'était pas de la part du Père HOUBIGANT une signature faite sans connaissance de cause et donnée par complaisance à la suite de bien d'autres. Monsieur LANGUET avait été nommé évêque de Soissons en 1715. Voulant signaler son zèle pour la Bulle ("Unigenitus") et lui faire des prosélytes, il donna ses fameux "Avertissements". Notre prefesseur démêla ses sophismes dans une réponse qu'il écrivit en 1718 mais qu'il ne jugea point à propos de mettre au jour". Où l'on voit le caractère dynamique et le tempérament décidé du Bon Père ! (Pour tout ce paragraphe, cf. 4, 6, 8, 12, 16).

Les dates s'embrouillent alors, d'autant plus malheureusement que nous entrons dans la phase critique de la vie du Père HOUBIGANT, qui décidera de sa vie future et de son application à l'étude de l'Ecriture Sainte?

Quelle année est celle où le jeune diacre finit ses cours à Soissons ? Selon les Nouvelles Ecclésiastiques en 1717, selon Bicaïs en 1722, quant à M. M. 613 il nous transporte déjà en 1732 ! L'ordination sacerdotale a lieu en 1718, le 20 Septembre (10) ou en 1719, sans précision (16), ordination après laquelle, semble-t-il, il est nommé à Vendôme où pendant 6 années il donne des cours, les trois dernières années l'ayant vu s'élever au rang de Supérieur du dit Collège. Suivant Hoefer, le Père HOUBIGANT est rappelé de Vendôme en 1722, M. M. 613 nous met en 1738, tandis que les Nouvelles Ecclésiastiques ne signalent l'envoi dans cette ville qu'en 1722, ce qui nous mettrait en 1728.

Depuis son entrée à l'Oratoire, le Père HOUBIGANT est passé de collège en collège, enseignant les belles lettres et éduquant par l'exemple d'une vie studieuse et religieuse. "Le temps qu'il passa dans les collèges ne fut pas tout entier donné à la littérature ; il lisait tous les jours les livres saints et en recommandait la lecture à ses disciples, surtout celle du Nouveau Testament" (1).

4°) : ~~XXXXXXXX~~. LE SOURD.

"Après avoir appliqué à l'instruction de la jeunesse, le Père DE LA TOUR, 'comme il excellait surtout à bien employer les talents de ses confrères' (1), le destina à celle des écclésiastiques " (5) et lui donna l'emploi de conférencier à Saint-Magloire. Ces conférences étaient "publiques et portaient sur les points les plus importants de l'antiquité et de la discipline écclésiastique" (6). Nomination comportant pour le moins une responsabilité importante, succession difficile à ce poste "qui, jusq'alors, n'avait été tenu que par des hommes du mérite le plus rare".

"Mais avant que d'entrer en possession d'un emploi que les Thomassin, les Duguet, les Juénin, les Lebrun, les Vigier, etc., avaient rempli avec éclat, il alla s'y préparer à Notre-Dame des Vertus, maison qui rassemblait les oratoriens occupés

à l'étude des langues savantes, spécialement l'hébreu" (4) et, selon le Père Adry, "maison d'études où les jeunes oratoriens se disposaient ou à la prédication ou à l'enseignement".

Appliqué et consciencieux, persévèrant et insatiable, tenace et inlassable, le Père HOUBIGANT se tue à la tâche. Conscient de l'importance de son rôle futur, il travaille sans arrêt, jusqu'au moment où la maladie le surprend, grave atteinte dont il ne se relèvera qu'avec une surdité complète (variante : 16 : c'est à Vendôme et non à N.-D. des Vertus qu'il attrapa sa maladie et partant sa surdité, pour ensuite se retirer aux Vertus, à Aubervilliers). Le Père HOUBIGANT EST Encore dans la pleine force de son âge, rien n'est fini pour lui. Les vues de Dieu sont autres que les vues des hommes. (Cf. 1, 4, 5, 6, 8, 12, 16).

5°) : <u>LE SAVANT</u>.

Homme de tempérament et de bon sens, profondément religieux, le Père HOUBIGANT n'a pas dit son dernier mot. Puisque pour lui il n'est plus question de donner les conférences de Saint-Magloire, il saura mettre son érudition au service de la voie qu'il décide de suivre. "Comme il se proposait toujours d'être utile à l'Eglise et à sa Congrégation, il se consacra tout entier à l'Ecriture Sainte".

Apprendre l'hébreu étant une condition indispensable, le Bon Père s'y attache, faisant de rapides progrès grâce à des qualités restées intactes et toujours brillantes. Masclef, "qui vivait encore, qui cultiva son amitié et qui se trouva fort honoré d'avoir un disciple d'un mérite aussi supérieur" (1), fut l'auteur par lequel le Père HOUBIGANT s'initia si bien à cette langue, malgré critiques et objections contre l'emploi de dette méthode.

Faisant office de chef de file dans le domaine de l'exégèse, sûr de lui autant que précis et prudent dans ses déclarations et propositions, aussi nouvelles et révolutionnaires qu'elles aient alors été, défendant avec acharnement la Vérité et la seule Vérité, publiant ouvrage sur ouvrage, le Père HOUBIGANT, "aussi pieux que savant", devint l'un des maîtres, sinon le maître, en la matière qu'il travaillait. Ses ouvrages sont, au dire de tous, un modèle de pureté, de sobriété et de simple bon sens, qui tracent déjà l'ébauche du portrait spirituel de leur auteur (Cf. la Deuxième partie de cette étude et la dernière).

Travail imposant, par lequel le Père HOUBIGANT sert l'Eglise comme il en exprima le désir au jour de son accident. Travail qui sut obtenir une récompense puisque le clergé de France "lui fit une pension de 1200 livres, sans qu'il eût fait la moindre démarche pour l'obtenir" (1). Benoit XIV lui-même, "qui connaissait tout le mérite du Père HOUBIGANT, lui envoya un bref avec deux médailles d'or du plus grand module" (1). "Ayant su allier à l'érudition des siècles savants toutes les grâces et toutes les fleurs de la littérature moderne" (4), il reçut des savants du monde entier les plus grands hommages. Son oeuvre cependant, si éblouissante soit-elle, a trouvé des contradicteurs, dont l'Abbé DU CONTANT DE LA MOLETTE et les RR. PP. Capucins, l'Abbé de Villefroy et le Père FABRICY (1), contradicteurs sans grande

envergure et se contradisant eux-mêmes. (Cf. 1, 17).

De sa table de travail le Père HOUBIGANT se dégageait quelquefois pour se détendre avec la petite imprimerie qu'il s'était installée. Il s'accordait peu de vacances, sinon "d'aller passer quelques mois dans un petit village près de Chantilly, où il a fondé une Ecole pour les filles, de ses épargnes sur un revenu fort mince" (16). Avançant en âge, toujours empressé de servir et d'obliger, le Père HOUBIGANT n'a jamais accepté l'aide de personne, "hormis les trois dernières années de sa vie parce que son grand âge et ses infirmités ne lui permirent plus". Il lui arriva,"en remontant dans sa chambre (de faire une chute) dont tout l'effort porta sur la tête, ce qui causa un tel dérangement dans son cerveau qu'il tomba dans l'enfance" (Cf. 2, 3, 5, 6).

"Enfin, épuisé par le travail que lui avaient coûté les savantes productions de sa plume, plus accablé encore par le poids d'un siècle presque entier qu'il avait vécu, ses forces l'abandonnèrent et il cessa de vivre le 31 Octobre 1783, âgé de 97 ans" (4).

"Sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation, qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il a illustrée par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition" (21).

---oooOooo---

Deuxième Partie : DES OUVRAGES DU PERE HOUBIGANT.

Le Père HOUBIGANT a écrit de nombreux ouvrages, tant imprimés que manuscrits, scientifiques que littéraires. Tous cependant ont leur histoire bien précise, leur entreprise répondant à un besoin sinon explicite au moins exprimé par l'époque à laquelle vit le Bon Père.

Bien sûr, de ses ouvrages l'étude critique et détaillée n'aurait pas sa place ici, ce qui ne pourrait apporter beaucoup d'éléments en ce qui concerne l'homme par lui-même. A propos de certains et des plus importants, il est bon de savoir ce qu'en ont dit les critiques et les lecteurs, tant sur le fond lui-même que sur la manière dont ils ont été composés, toujours dans le but de mieux connaître humainement le personnage qui nous occupe.

Le Père HOUBIGANT ayant décidé de consacrer sa vie au service de l'Eglise et de la Congrégation, nous verrons d'abord la liste chronologique et plus ou moins dépouillée des ouvrages savants par lesquels il s'est mis à la disposition de la Sainte Eglise, avant que d'aborder les ouvrages qui intéressent de plus près la Congrégation.

1°) : AU SERVICE DE L'EGLISE.

1732 : 'Racines hébraïques sans points-voyelles' :
"L'auteur a composé cet ouvrage pour deux sortes de personnes, savoir les Masclefistes et ceux qui ne sont point encore affranchis des points-voyelles ..." (2).
"Cet ouvrage offre plus de saine critique et de lumières que beaucoup de vocabulaire d'une immense étendue" (1, 7).

1747 : 'Prolegomena in Scripturam sacram' :
(1° volume en 1746, 25, ou 43 ; 2° volume en 1753).
"Le Père HOUBIGANT démontre qu'avec les précautions infinies que prenaient les Juifs pour conserver les Livres Saints, il est impossible qu'ils aient été corrompus par des hommes de mauvaise foi dans des articles importants ; mais ils ont pu l'être par la négligence des copistes" (1).
"Rien n'est plus délicat ni plus difficile que la critique sacrée. Il faut, pour l'exercer, autant de sagacité que d'érudition, et encore plus de sagesse que d'assiduité au travail. Le Père HOUBIGANT est entré dans cette carrière avec des qualités de pre-

mier ordre. On sent à la lecture de son ouvrage un homme de beaucoup d'esprit, un critique capable de saisir le vrai et de le dire, un écrivain qui n'a point sacrifié les agréments du style à la multitude des connaissances, un savant qui embrasse et développe en maître toutes les parties de son sujet" (Mémoires de Trevoux, Avril, 1° volume de 1755).
"Tous les journeaux de son temps applaudirent à la profondeur de l'érudition, à la force du raisonnement,à la pureté du style de cet ouvrage" (5).

1750 : '<u>Conférences de Metz</u>' :
(entre un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne).
"Le même principe que le Père HOUBIGANT avait établi dans ses Prolégomènes en latin, il les présente en français dans ses Conférences de Metz" (1).
"Ce livre, d'une saine critique, annonce dans son auteur une connaissance aussi profonde des écrivains profanes que de l'Ecriture Sainte" (16).

1764 : '<u>Examen du psautier des RR. PP. Capucins</u>':
'où l'on prouve 1° qu'ils ne doivent point prendre pour sujet ordinaire des psaumes les Juifs captifs et maltraités par les Chaldéens et 2° qu'ils donnent une fausse idée de la langue sainte et qu'ils en violent souvent les règles'.
"Cet excellent ouvrage du Père HOUBIGANT aura en France toute la réputation qu'il mérite quand on reviendra enfin des ouvrages frivoles et que le goût de la haute littérature reviendra parmi nous" (14).
"Le Père HOUBIGANT est un savant consommé, qui a passé sa vie à l'étude de l'Ecriture Sainte et qui réunit tous les talents d'un habile écrivain à une méthode saine, judicieuse, exacte et éclairée" (15).
(Les RR. PP. Capucins répondirent violemment à cet examen sans que le Père HOUBIGANT ne réagisse).

1753 : <u>BIBLE HEBRAIQUE</u> avec des notes et une version latine claire, élégante, énergique"
"Les Pères de l'Oratoire, qui ont fait tous les frais de l'édition, n'ont rien épargné pour la rendre parfaite. Ils ont choisi le plus beau papier et ont fait fondre des caractères neufs, qu'on peut comparer à ceux des plus belles éditions du Louvre. Celle-ci doit leur avoir coûté plus de 35000 livres" (3).
"Chaque livre de l'Ecriture est précédé d'une préface savante et accompagnée de notes concises et judicieuses", "notes écrites en un très beau latin".
"On a reproché à HOUBIGANT de ne s'être pas fait des idées justes sur la valeur des documents dont il s'est servi, de n'avoir pas eu une connaissance assez profonde de la langue hébraïque et d'avoir procédé trop arbitrairement dans ses conjectures" (6).
"Cette édition est le chef-d'oeuvre du Père HOUBIGANT et lui donne un rang distingué parmi les hommes qui ont bien mérité de la religion. Elle lui attira des éloges multiples, tant de théologiens catholiques que des hétérodoxes. Benoit XIV, rénumérateur si judicieux de la science et de la vertu l'honora d'un Bref" (et de deux médailles. Le clergé de France lui fit une pension de 1200 livres).
"Un écclésiastique de Bayeux en ayant acheté un exemplaire 14 fr., 'Comment, Monsieur, répliquai-je, (c'est Dibdin qui parle) ,vous

voulez dire 14 Louis? " (3).
"Ouvrage capital qui lui valut l'admiration du monde savant" (17).

-Diverses traductions de l'Anglais, des ouvrages de M. Lesley (contre les Déistes et les Juifs) , de feu M. Forbes (contenant des pensées sur la Religion naturelle et révélée), de M. Scherlock (sermons), de Gibson, évêque de Londres (lettres pastorales).

-Dissertation sur la venue d'Elie, terminée par des 'Prières tirées des Ecritures pour demander à Dieu le rétablissement de toutes les tribus d'Israël'.

-et d'autres nombreux ouvrages aussi variés que savants qui ne nous peuvent apprendre rien de plus quant à leur auteur.

2°) : AU SERVICE DE LA CONGREGATION.

Les ouvrages qu'a écrit le Père HOUBIGANT au service de la Congrégation sont en fait peu nombreux, mais importants dans la ligne que nous suivons, à savoir la recherche de l'homme à travers ses oeuvres.

1718 : Réfutation du 1° Avertissement de M. de Soissons: Nous avons déjà vu (p. 4, 1° partie, 3°), en quelle circonstance fut donnée cette Réfutation, alors que le Père HOUBIGANT n'était encore que diacre.

Traité des Etudes :"De la manière d'étudier et d'enseigner les Humanités";
"Composé pour guider un jeune professeur (le Père Dotteville ?) dans son cours d'Humanités. Les conseils qu'il lui donne annoncent un homme qui a longtemps professé lui-même avec la plus grande distinction, qui a beaucoup de goût et un tact sûr, qui a une grande expérience et qui a médité longtemps la matière qu'il traite" (1).
Ouvrage manuscrit dont l'impression fut "rendue inutile par la publication du Traité des Etudes de Rollin" (6) , mais qui se répandit dans l'Oratoire et fit beaucoup de bien.

VIE DU CARDINAL DE BERULLE.

Cet ouvrage est sans contredit le plus important pour nous. S'il était difficile d'analyser les savants volumes consacrés à l'Ecriture Sainte, l'étude du Père HOUBIGANT sur la vie du fondateur de l'Oratoire est à notre taille et s'incorpore naturellement dans le sujet qui nous eccupe.
La manière dont notre personnage s'est vu confié le soin de la rédaction de la Vie mérite que l'on s'y arrête. Le Père TABARAUD, prêtre de l'Oratoire et censeur honoraire, dans la Préface de son "Histoire de Pierre de Bérulle" (Paris, 1817, 2 volumes), nous met au fait.

La première Vie imprimée du Cardinal de Bérulle est due à la plume de l'Abbé de Cerisy, Habert, "l'un des plus beaux esprits de son temps et l'un des membres distingués de l'Académie Française". Parue en 1646, elle est qualifiée par le Père TABARAUD de "panégyrique, où les faits sont noyés dans un déluge de réflexions et de moralités qui ennuient par leurs fastidieuses longueurs ...Le style en est d'ailleurs presque toujours ampoulé, suivant le mauvais goût du temps, et rempli de figures qui fatiguent et rebutent le lecteur le plus patient". Cette Vie est écrite en français.

La seconde Vie est écrite en latin par Doni d'Attichi, évêque de Rietz, sans intérêt et décevant l'attente malgré la parenté de l'auteur avec le garde des sceaux Marillac. 1764, année où le Père HOUBIGANT revise le psautier des RR. PP. Capucins, Caraccioli, ex-oratorien, publie une troisième Vie,"dans laquelle il le (Bérulle) considère comme un saint prêtre digne d'être le modèle de tous les ministres du sanctuaire". Rien ne contentant le Père Hervé, de l'Oratoire, celui-ci fit montre de son peu de talent d'historien et d'écrivain dans un manuscrit fourmillant cependant de détails intéressants. Le Père Lerat heureusement "avait plus de talent ...pour un tel ouvrage", ce qui ne l'empécha pas de décevoir tout aussi bien que Doni d'Attachi, l'attente générale.

Rien n'allant plus et les bons mots et anecdotes circulant bon train contre le Cardinal de Bérulle,"la Congrégation de l'Oratoire crut devoir s'occuper de venger la mémoire de son illustre fondateur", travail délicat confié par l'Assemblée de 1720 au Père de la Valette, non encore Supérieur Général, et au Père Gaspard Terrasson, "célèbre prédicateur". "Mais les circonstances difficiles dans lesquelles on se trouvait alors et les occupations d'un autre genre qui leur survinrent firent échouer ce projet".

C'est alors qu'intervient le Père BATTEREL et son extraordinaire puissance de travail. Déjà savant sur l'histoire écclésiastique et littéraire de la Congrégation, son imposant travail relatif au Père de Bérulle est d'une richesse et d'une exactitude dans les faits remarquables. Remontant aux sources, les portes des bibliothèques et archives lui ayant été ouvertes, entassant fait sur fait, document sur document, le Père BATTEREL donne enfin ses "Mémoires Domestiques" (2volumes in-f°). On y trouve une critique judicieuse et une fidélité portée jusqu'au scrupule, et qui inspire beaucoup de confiance dans tout ce qu'il rapporte".

"Chargé de mettre en oeuvre les matériaux rassemblés par le Père BATTEREL", l'Abbé Goujet termina l'ouvrage en 1756, ouvrage contenant des "réflexions piquantes ...sur des hommes alors tout-puissants", ce qui fit juger le Père de la Valette, devenu lors Supérieur Général, son impression inutile pour le plus grand bien de la Congrégation. Le tout fut confié au Père HOUBIGANT, tant le manuscrit de BATTEREL que celui de Goujet que le Père de la Valette s'était acquis, "pour subir une nouvelle forme de composition". Son travail fut remis à Monsieur LOURDET, "censeur royal et professeur d'hébreu au Collège de France". Triste histoire d'un ouvrage dont on exige la suppression de certains passages, "pour se conformer aux ordres du Chancelier Maupeou", suppression que l'on refuse de faire tandis que l'on essaye par tous les moyens d'obtenir le "nihil obstat" de l'époque auprès de Monsieur de Miromesnil, successeur de Maupeou comme garde des sceaux.

Délicieuse et splendide lettre de Monsieur Lourdet !
On sent le déchirement entre le professeur d'hébreu qui voue au Père HOUBIGANT une admiration sans borne et le censeur qui se voit dans l'obligation, à son grand regret, de supprimer certains passages trop compromettants du manuscrit, d'autant plus à regret que précisément il aurait à demander au Père HOUBIGANT le service de lui procurer un exemplaire de sa fameuse Bible :

"Mon Révérend Père,
'Comme je voulais donner à votre ouvrage une approbation digne 'des peines que vous avez prises à le faire et conséquente à l'estime que j'ai conçue depuis longtemps de votre mérite et de vos 'talents en plus d'un genre, j'ai été obligé de faire quelques 'suppressions en certains endroits qui, dans votre manuscrit, 'm'ont paru analogues à la charité dont votre illustre instituteur 'a toujours fait profession et dans lesquels j'ai cru remarquer 'une sorte d'affectation à relever le mérite de votre héros aux 'dépens de la réputation et de l'estime dont étaient en possession ceux que l'on a cru ennemis de votre Congrégation et qui 'peut-être l'étaient en effet. Grâce à Dieu tout est tranquille 'aujourd'hui sur les causes vraies ou supposées de ces divisions 'et dans ces temps si désirés où nous goûtons à peine le calme 'que devait suivre tant de tempêtes, on aurait, je crois, mauvaise 'grâce de réveiller les impressions de tant d'antipathies qui ont 'occasionné la désolation dans le champ de l'Eglise depuis près 'de deux siècles. Monsieur le Chancelier ne veut point qu'on 'laisse subsister dans les ouvrages ce qui peut rappeler le souvenir des divisions passées, encore moins ce qui peut se ressentir 'de la passion que le préjugé avait inspiré aux différents Corps 'de l'Eglise les uns contre les autres. Par devoir et par goût 'je me rends à des dispositions si paisibles et par cela même si 'louables. En conséquence, comme je n'ai supprimé que quelques 'passages qui m'ont paru trop passionnés, je vous prie, mon révérend Père, de jeter encore un coup d'oeil sur ce manuscrit et d'y 'modifier ce que vous y verrez de trop fort, soit contre les 'Jésuites, soit contre le Cardinal de Richelieu, soit contre la 'Cour romaine, et de ne laisser dans ces différents endroits 'que ce qui est historique et bien constaté, supprimant d'ailleurs 'tout ce qui pourrait être taxé de réflexions malignes de la part 'de l'historien. Je n'ai point voulu changer ces passages pour 'vous laisser la facilité d'y mettre les liaisons que vous voudriez après les corrections dont il s'agit. Dans tout ce que j'ai 'l'honneur de vous demander à cet égard pour me mettre à l'abri ' de tout reproche et soustraire votre ouvrage à la critique, je 'ne prétends déroger en rien au respect que je vous porte, comme 'à un homme que je reconnais comme mon maître en toute sorte de 'genres. C'est ce dont je vous prie d'être bien persuadé.

'Il y a longtemps que je désire me procurer un Exemplaire de votre Bible Hébraïque pour la consulter dans le besoin, 'étant obligé par ma place d'expliquer le texte original au 'Collège Royal ; mais le prix qu'elle se vend est trop haut, et 'ma fortune trop basse pour pouvoir y atteindre. Je vous prierai donc, Mon Révérend Père, de me faire savoir si par votre moyen je pourrai dans quelques mois m'en procurer un exemplaire à un 'prix qui soit plus à ma faible portée et quel sera ce prix.
'Si je ne craignais de troubler vos moments qui sont si utiles à la gloire des Lettres Saintes, je prendrais la liberté de vous 'aller demander en personne votre réponse à cet égard, ce que je

'ne hasarderai cependant pas que vous m'ayez fait savoir si je 'puis sans imprudence faire cette démarche. Elle me procurerait 'l'avantage de vous assurer de vive voix, mieux que je ne puis 'le faire par écrit, des sentiments respectueux avec lesquels 'j'ai l'hoonneur d'être, Mon Révérend Père,

votre très humble et très obéïssant serviteur
Lourdet, professeur et censeur royal,
ce 27 Août 1773."

Tout compte fait, le livre nous est resté à l'état de manuscrit, de la main même du Père HOUBIGANT. La lettre de M. Lourdet est à la fin de l'ouvrage, avant l'adresse faite par le Père HOUBIGANT au Père BERTON pour se plaindre entre autres choses du manuscrit rayé sur le livre-même (Cf. 4).

Que penser du travail du Père HOUBIGANT ? Un volume de 500 pages manuscrites qui se ressent de la qualité de son auteur dans le domaine de la rédaction et de l'exactitude, mais aussi dans le domaine de la "petite guerre froide" opposant aux Oratoriens les Jésuites, ou vice-versa. Par rapport aux "Mémoires Domestiques" de BATTEREL, le Bon Père n'amène rien de nouveau, se contente de suivre le plan indiqué par son prédécesseur à cette tâche, de ramener à un seul volume les deux volumes de celui-ci, donc de raccourcir singulièrement les faits en se contentant du strict minimum et en appuyant certains points ; rien de nouveau on comprend, à la lecture de l'ouvrage du Bon Père, pourquoi M. Lourdet a rectifié certains passages touchant particulièrement les Jésuites, rectifications moyennant lesquelles il aurait autorisé l'impression du manuscrit.

"L'affaire tomba dans l'oubli", la Vie du Cardinal de Bérulle ne fut pas imprimée, à cause de corrections que son auteur ne voulut point apporter. L'histoire ne dit pas si M. Lourdet, censeur royal et professeur d'hébreu au Collège de France, obtint du Père HOUBIGANT un moyen peu onéreux d'acquérir un exemplaire de la Sainte Bible...

---oooOooo---

Troisième Partie : <u>LE BON PERE.</u>

Tout est d'ores et déjà dit sur le Père HOUBIGANT. De sa vie et de ses oeuvres nous avons tiré l'essentiel, qui nous a appris à connaître la valeur humaine et spirituelle de notre personnage. Quelle conclusion tirer sinon d'insister sur les qualités que nous lui avons reconnues au cours des pages précédentes ?

De sa vie de prière, nous savons qu'il était "aussi pieux que savant", ce qui ne semble pas un mince compliment ; de son travail, il est assez dit pour voir en lui un homme que rien n'arrête ni ne rebute, aidé certes par des qualités étonnantes, mais conscient de travailler pour la Sainte Eglise et par conséquent y mettant tout son coeur et toute son énergie.

De sa vie d'oratorien, il nous faut appuyer les principaux traits. Que déjà il soit surnommé le Bon Père incite à nous approcher de lui avec hardiesse, sûrs de ne pas être repoussés par tant de gentillesse et de bonté. Type du prêtre disponible, malgré sa surdité, recevant sans cesse, tant les plus grands savants que les plus humbles admirateurs, frappant par son grand désir "de servir et d'obliger", le Bon Père avait imaginé, pour correspondre avec ceux que son infirmité intimidait, le moyen de l'ardoise et du bâton de craie ; ses confrères utilisaient avec lui des signes de convention ; à tous il s'efforçait d'éviter l'effort en devinant le plus rapidement possible leur pensée, avant l'entier d'un mot ou d'un signe. Sa gaieté étonnait et son entrain était communicatif. Ami de la société et de la conversation, il savait dédommagé ses confrères et visiteurs par l'agrément de son esprit et la multitude de ses connaissances. "On distinguait en lui un caractère bienfaisant, une âme ferme et vigoureuse, un fonds de politesse et d'anémité que l'étude la plus assidue et la longueur de ses infirmités ne purent jamais faire disparaître".

"Sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation, qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il a illustrée par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition".

---oooOooo---

XXII

LE P. HOUBIGANT

Nous ometlons les PP. Graveron, Grossi, Grozelier, Guerrier, Guerrois, Guibaud, Guidi, Guichard de Beurrevillle, Guillard d'Arcy, Guilleminet, Guigne, Gurney, Guyon, Guyot de Lamirande; les PP. Hannart, Heaulme (de), Hermes, Hersens, Hersent, Hervé.

Le P. Charles-François Houbigant naquit à Paris en 1686. Entré en 1704 à l'Oratoire, il y fut employé dans les collèges de Juilly, de Marseille, de Soissons, de Vendôme. A la suite d'une maladie dangereuse qu'il fit à N. D. des Vertus, il devint sourd, et dès lors se consacra entièrement à l'étude. Il mourut dans la maison de Saint-Honoré le 31 oct. 1784. « Ses ouvrages sur le *texte sacré* l'ont rendu célèbre dans l'Europe savante; le S. Siège et le clergé de France lui ont donné des témoignages authentiques de leur estime : sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il l'a illustré par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition. » (Nécrologe.)

OUVRAGES. *Racines hébraïques sans points voyelles ou dictionnaire hébraïque par Racines....* *Paris,* Senion et Alix, 1732. In-8 de LXXXVII-368 pages.

Voir les *Mém de Trévoux,* Aout 1732, p. 1479.

= *Prolegomena in Scripturam Sacram.* Paris, 1746. Brisson et Durand, 2 in 4 de XI — 384et 432 pages.

— *Les mêmes,* 1753. 2 in-4 de

Voir *Mém. de Trévoux,* Nov. 1747, p. 2153.

= *Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraicam veritatem facta.* Parisiis, Le mercier et Desaint et Saillant, 1746. In-16 de (V1)-426- (X1V) pages.

— *Le même, editio altera.* Paris, les mêmes, 1755. In-16 de (V1)-391 (X111) pages.

Cet ouvrage a été traduit en français, en 1767, in-12 par le P. Gracien.

= *Psalmi hebraici mendis quam plurimis epurgati.* Leyde, 1748. In- 16 de.....

= *Conférences de Metz.* Leyde. 1750. In 8.

= *Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta ; accedunt libri græci qui deutero-canonici vocantur, in tres*

classes distributi. Lutetiae Parisiorum, apud Briasson et Durand, 1753. 4 in folio de CXCI-680-LV, LIV-756-LX, VIII-752-IX-158-LXXXIV, et LVII-895 pages.

Chef-d'œuvre d'exécution typographique: les caractères furent gravés exprès aux frais de l'Oratoire et le tout coûta 40,000 francs à la Congrégation.

Voir *Mém. Trévoux,* avril, mai, sept. et octobre 1755 ; — *Dibdin, Voyage bibliographique en France,* Caen, 1825. t. 2e, p. 130 ; — *Wiseman, Discours sur les rapports entre la science et la religion,* tr. Nettement, II, p. 124... etc... Journal de Verdun 1754 p. 347.

= *Veteris Testamenti versio nova, ad Hebraicam veritatem facta.....* Parisiis, Briasson et Durand, 1753. 8 in-8 de 890, 109, 750, 1001, 478, 472, 456 et 41 pages.

C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande bible, avec les mêmes caractères.

= *Proverbia, — Ecclesiastes.* 1763. In-12.

= *Introduction.* In-8.

Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés par Houbigant lui-même à Avilly, ou il avait établi une école dans une maison qui lui appartenait.

= *L'examen du psautier français de RR. PP. Capucins où l'on prouve 1o qu'ils ne devraient pas prendre pour sujet ordinaire des Psaumes les Juifs captifs et maltraités par les Chaldéens. 2o Qu'ils donnent une fausse idée de la langue sainte et qu'ils en violent souvent les règles.* La Haye, (Paris), 1764 In-8.

Voir *Mém. de Trév.* avril 1764.

Les PP. Capucins répondirent (1764, in-12) au P. Houbigant qui ne répliqua pas. (*Mém. de Trév.* Sept. 1764).

Le P. Houbigant traduisit de l'anglais les 3 ouvrages suivants :

= *Sermons de Sherlok.* Lyon, Benoit Duplain, 1768. In-8. de (VIII) 449 et (VI) pages.

= *Pensées sur la religion naturelle et révélée... de Forbes.* Lyon, Berthoud, 1769. In-8. de XX — 461 pages.

= *Méthode courte et facile contre les déïstes et les juifs... de Lesley.* Paris, 1770. In-8,

Voir *Mém. de Trévoux,* avril 1771.

=*Notae criticæ in universos Veteris Testamenti libros tum hebraice, tum græce scriptos, autore P. Houbigant, cum integris ejusdem prolegomenis ad exemplar parisiense denuo recusae.* Francofurti, 1777. 2 in-4.

Sur le P. Houbigant, voir : Bicais, II, 780 ; — *Nouv. Eclés.* de 1755, et 1785, 91 p. 191 ; — adry, *Notice sur sa vie et ses ouvrages,* dans le Magas. encyclopédique de mai 1806, etc.....

Sermons de M. Sherlock, év. de Londres, traduits de l'anglais...

— *Lettres sur la religion et réplique à M. Vacherot*, 10 et 25 mars 1869.
— *Introduction à la philosophie*, 25 arvil 1853.
— *Notes sur un article de M. Saisset*, 25 octobre 1855.
— *Lettre à Mgr l'archevêque de Paris sur les derniers instants de M. Aug. Thierry*, 25 juin 1856.

2° Dans la *Revue Europeanne*, 2e série, t. I, p. 167, 1835, sur la vie de Jeanne-d'Arc de Gerres (18 pages. ...etc...etc...

Sur le P. Gratry, voir : CHAUVELOT, le R. P. Gratry. Paris, Palmé, 1869. In-8 avec portrait; — P. PERRAUD, *Le P. Gr., ses derniers jours, son testament spirituel*, Paris, Douniol, 1872. In-8; — du même, *Allocution prononcée au service funèbre du P. Gr. le* 14 *février* 1873. Paris, Chamerot, 1873. In-8; — SAINT-RÉNÉ-TAILLANDIER, *Discours de réception à l'Académie française*; — RAMIÈRE, *S. J. Etudes des P. P. Jésuites*, novembre 1872, — *Historische-politische Blætter*, München, 1869, II Heft, pages 907; — *Le Journal de Genève* du 21 janvier 1872; — *L'Espérance de Nancy*, 11 février 1872, art. de M. de Margerie; — *Le Messager de Toulouse*, art. de F. Boissin; — *Le Courrier de France*, 11 févr.; — *Le Moniteur universel*, 19 fév.; — *Le Propagateur du Nord*, 20 fév.; — *La epoca* de Madrid, 26 mars...etc...etc...; — FRANCK, *Dictionnaire de philosophie*; — *Dictionnaire eucyclopédique de la théologie catholique*, WETZER et WELT, t. X, p. 10; — FERRAZ, *Histoire de la philosophie au* XIXe *siècle*. (p. 373 à 432)...; — GODEFROY, *Histoire de la littérature au* XIXe *siècle*, p. 44 et 165.

XXV

LE PÈRE HOUBIGANT

Nous omettons les PP. Graveron, Grossi, Grozelier, Guerrier, Guerrois, Guibaud, Guidi, Guichard de Beurrevillle, Guillard, d'Arcy, Guilleminet, Guigne, Gurney, Guyon, Guyot de Lamirande; les PP. Hannart, Heaulme (de), Hermes, Hersens, Hersent, Hervé.

Le P. Charles-François HOUBIGANT naquit à Paris en 1686. Entré en 1704 à l'Oratoire, il y fut employé dans les collèges de Juilly, de Marseille, de Soissons, de Vendôme. A la suite d'une maladie dangereuse qu'il fit à N. D. des Vertus, il devint sourd, et dès lors se consacra entièrement à l'étude. Il mourut dans la maison de Saint-Honoré le 31 oct. 1784. « Ses ouvrages sur le *texte sacré* l'ont rendu célèbre dans l'Europe savante; le S. Siège et le clergé de France lui ont donné des témoignages authentiques de leur estime : sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il l'a illustré par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition. » (Nécrologe.)

OUVRAGES. *Racines hébraïques sans points voyelles ou dictionnaire hébraïque par Racines.... Paris*, Senion et Alix, 1732. In-8 de LXXXVII-368 pages.

Voir les *Mém de Trévoux*, Aout 1732, p. 1479.
Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, WETZER et WELT, t. X, p. 10 — FERRAZ, *Histoire de la philosophie au* XIXe *siècle*. (p. 373 à 431).... — GODEFROY, *Histoire de la littérature au* XIXe *siècle*, p. 44 et 105.

= *Prolegomena in Scripturam Sacram*. Paris, 1746. Brisson et Durand, 2 in 4 de XI — 384 et 432 pages.

— *Les mêmes*, 1753. 2 in-4 de
Voir *Mém. de Trévoux*, Nov. 1747, p. 2153.

= *Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraicam veritatem facta*. Parisiis, Le mercier et Desaint et Saillant, 1746. In-16 de (VI)-426- (XIV) pages.

— *Le même, editio altera*. Paris, les mêmes, 1755. In-16 de (VI)-391 (XIII) pages.

Cet ouvrage a été traduit en français, en 1767, in-12 par le P. Gracien.

= *Psalmi hebraici mendis quam plurimis epurgati*. Leyde, 1748. In- 16 de

= *Conférences de Metz*. Leyde. 1850. In 8.

= *Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta ; accedunt libri græci qui deutero-canonici vocantur, in tres classes distributi*. Lutetiae Parisiornm, apud Briasson et Durand, 1753. 4 in folio de CXCI-680-LV, LIV-756-LX, VIII-752-IX-158-LXXXIV, et LVII-895 pages.

Chef-d'œuvre d'exécution typographique: les caractères furent gravés exprès aux frais de l'Oratoire et le tout coûta 40,000 francs à la Congrégation.

Voir *Mém. Trévoux*, avril, mai, sept. et octobre 1755 ; — *Dibdin, Voyage bibliographique en Franee*, Caen, 1825. t. 2e, p. 130 ; — *Wiseman, Discours sur les rapports entre la science et la religion*, tr. Nettement, II, p. 124 .. etc...

= *Veteris Testamenti versio nova, ad Hebraicam veritatem facta*..... Parisiis, Briasson et Durand, 1753. 8 in-8 de 890, 109, 750, 1001, 478, 472, 456 et 41 pages.

C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande bible, avec les mêmes caractères.

= *Proverbia*, — *Ecclesiastes*. 1763. In-12.

= *Introduction*. In-8.

Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés par Houbigant lui-même à Avilly, ou il avait établi une école dans une maison qui lui appartenait.

= *L'examen du psautier français de RR. PP. Cupucins où l'on prouve 1° qu'ils ne devraient pas prendre pour sujet ordinaire des Psaumes les Juifs captifs et maltraités par les Chaldéens. 2° Qu'ils donnent une fausse idee de la lanque sainte et qu ils en violent souvent les régles*. La Haye, (Paris), 1764 In-8.

Voir *Mém. de Tréo*. avril 1764.

Les P. P. Capucins répondirent (1764, in-12) au P. Houbigant qui ne répliqua pas. (*Mém. de Tréo*. Sept. 1764).

Le P. Houbigant traduisit de l'anglais les 3 ouvrages suivants :

= *Sermons de Sherlok*. Lyon, Benoit Duplaix, 1768. In-8.

= *Pensées sur la religion naturelle et révélée... de Forbes*. Lyon, Berthoud, 1769. In-8. de XX — 461 pages.

= *Méthode courte et facile contre les déïstes et les juifs... de* Charles *Lesley*. Paris, 1770. In-8, théol. anglican

Voir *Mém. de Trévoux*, avril 1771.

=*Notae criticæ in universos Veteris Testamenti libros tum hebraice, tum græce scriptos, autore P. Houbigant, cum integris ejusdem prolegomenis ad exemplar parisiense denue recusae*. Francofurti, 1777. 2 in-4.

Sur le P Houbigant, voir : BICAIS, II, 780 ; — *Nouv. Eclés*. de 1755, p. 191 ; — ADRY, *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, dans le Magas. encyclopédique de mai 1806, etc....

A. M. P. INGOLD,
Prêtre de l'Oratoire.

XXII

LE P. HOUBIGANT

Nous omettons les PP. Graveron, Grossi, Grozelier, Guerrier, Guerrois, Guibaud, Guidi, Guichard de Beurrevillle, Guillard d'Arcy, Guilleminet, Guigne, Gurney, Guyon, Guyot de Lamirande; les PP. Hannart, Heaulme (de), Hermes, Hersens, Hersent, Hervé.

Le P. Charles-François Houbigant naquit à Paris en 1686. Entré en 1704 à l'Oratoire, il y fut employé dans les collèges de Juilly, de Marseille, de Soissons, de Vendôme. A la suite d'une maladie dangereuse qu'il fit à N. D. des Vertus, il devint sourd, et dès lors se consacra entièrement à l'étude. Il mourut dans la maison de Saint-Honoré le 31 oct. 1784. « Ses ouvrages sur le *texte sacré* l'ont rendu célèbre dans l'Europe savante; le S. Siège et le clergé de France lui ont donné des témoignages authentiques de leur estime : sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il l'a illustré par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition. » (Nécrologe.)

OUVRAGES. *Racines hébraïques sans points voyelles ou dictionnaire hébraïque par Racines.... Paris,* Senion et Alix, 1732. In-8 de LXXXVII-368 pages.

Voir les *Mém de Trévoux,* Aout 1732, p. 1479.

= *Prolegomena in Scripturam Sacram.* Paris, 1746. Brisson et Durand, 2 in 4 de XI — 384et 432 pages.

— *Les mêmes,* 1753. 2 in-4 de

Voir *Mém. de Trévoux,* Nov. 1747, p. 2153.

= *Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraicam veritatem facta.* Parisiis, Le mercier et Desaint et Saillant, 1746. In-16 de (VI)-426- (XIV) pages.

— *Le même, editio altera.* Paris, les mêmes, 1755. In-16 de (VI)-391 (XIII) pages.

Cet ouvrage a été traduit en français, en 1767, in-12 par le P. Gracien.

= *Psalmi hebraici mendis quam plurimis epurgati.* Leyde, 1748. In- 16 de.....

= *Conférences de Metz.* Leyde. 1750. In 8.

= *Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta ; accedunt libri græci qui deutero-canonici vocantur, in tres*

classes distributi. Lutetiae Parisiorum, apud Briasson et Durand, 1753. 4 in folio de CXCI-680-LV, LIV-756-LX, VIII-752-IX-158-LXXXIV, et LVII-895 pages.

Chef-d'œuvre d'exécution typographique: les caractères furent gravés exprès aux frais de l'Oratoire et le tout coûta 40,000 francs à la Congrégation.

Voir *Mém. Trévoux,* avril, mai, sept. et octobre 1755; — *Dibdin, Voyage bibliographique en France,* Caen, 1825. t. 2e, p. 130; — *Wiseman, Discours sur les rapports entre la science et la religion,* tr. Nettement, II, p. 124... etc...

= *Veteris Testamenti versio nova, ad Hebraicam veritatem facta.....* Parisiis, Briasson et Durand, 1753. 8 in-8 de 890, 109, 750, 1001, 478, 472, 456 et 41 pages.

C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande bible, avec les mêmes caractères.

= *Proverbia, — Ecclesiastes.* 1763. In-12.

= *Introduction.* In-8.

Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés par Houbigant lui-même à Avilly, ou il avait établi une école dans une maison qui lui appartenait.

= *L'examen du psautier français de RR. PP. Capucins où l'on prouve 1° qu'ils ne devraient pas prendre pour sujet ordinaire des Psaumes les Juifs captifs et maltraités par les Chaldéens. 2° Qu'ils donnent une fausse idée de la langue sainte et qu ils en violent souvent les régles.* La Haye, (Paris), 1764 In-8.

Voir *Mém. de Trév.* avril 1764.

Les PP. Capucins répondirent (1764, in-12) au P. Houbigant qui ne répliqua pas. (*Mém. de Trév.* Sept. 1764).

Le P. Houbigant traduisit de l'anglais les 3 ouvrages suivants :

= *Sermons de Sherlok.* Lyon, Benoit Duplaix, 1768. In-8.

= *Pensées sur la religion naturelle et révélée... de Forbes.* Lyon, Berthoud, 1769. In-8. de XX — 461 pages.

= *Méthode courte et facile contre les déistes et les juifs... de Lesley.* Paris, 1770. In-8,

Voir *Mém. de Trévoux,* avril 1771.

=*Notae criticæ in universos Veteris Testamenti libros tum hebraice, tum græce scriptos, autore P. Houbigant, cum integris ejusdem prolegomenis ad exemplar parisiense denuo recusae.* Francofurti, 1777. 2 in-4.

Sur le P. Houbigant, voir : Bicais, II, 780; — *Nouv. Eclés.* de 1755, p. 191; — ADRY, *Notice sur sa vie et ses ouvrages,* dans le Magas. encyclopédique de mai 1806, etc....

XXIII

LE P. LAMY

Nous passons les PP. Houtteville, Hubert, Isnard, Jaquemet, Jaillot, Jannart, Jourdain, Jourlant, Juanet (du), Juénin, Labelle, Labluetterie (de), Laborde (de), Lagrange (de), Lalande, Lalanne (de), et Laisné.

Le P. Bernard Lamy naquit au Mans en juin 1640. Entré jeune à l'Oratoire, il fut successivement professeur à Vendôme, à Juilly, à Saumur, à Angers, que son zèle pour le cartésianisme l'obligea de quitter en 1675. Exilé à Grenoble, il y put bientôt enseigner au séminaire. En 1686 il vint professer à Saint-Magloire, qu'il quitta en 1689 pour Rouen où il mourut le 29 janvier 1715. « Un jeune homme qu'il avait retiré de l'erreur, formé à la vertu et qu'il chérissait comme son fils, étant rentrée dans le sein de l'hérésie, il en ressentit une telle douleur qu'elle le conduisit insensiblement au tombeau. » (Batterel.) « Les livres en grand nombre dont il a enrichi le public sont des preuves de son érudition en tout genre ; et l'autel de notre église de Rouen (qu'il avait fait construire à ses frais), un monument de son amour pour la beauté de la maison du Seigneur, aux yeux duquel il s'est rendu encore plus recommandable par son esprit de pénitence, de pauvreté et de charité. » (Nécrologe.)

Ouvrages. *De l'art de parler*. Paris, A. Pralard, 1675. In-12 de (xviii)-280 pages.

— *Le même*, même édition avec la date 1676.

— *Le même*, édit. hollandaise, suivant la copie imprimée à Paris chez Pralard, 1676. In-16 de 336 pages.

— *Le même*, 2e édition, *avec un discours dans lequel on donne une idée de l'art de persuader revue et augmentée*. Paris, le même, 1676. In-16 de (xviii) -291 pages.

— *Le même*, suivant la copie imprimée à Paris, Hollande à la sphère, 1679. In-12.

— *Le même*, 3e édition, La Haye, Moetjens, 1684. In-12.

— *Le même*, sous ce titre *la Rhétorique ou l'art de parler*, 3e édition, *revue et augmentée*. Paris, Pralard, 1688. In-12 de (xxiv) -380 pages.

— *La même*, 4e édition, *revue et augmentée*. Paris, P. et J. Debats (aussi chez chez Delaune et chez Pepie), 1701. In-12 de (xxii) -441-(xiii) pages.

A la fin du volume se trouve une lettre élogieuse de Mascaron.

Voir *Mémoires de Trévoux*, novembre 1701 et janvier 1702.

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée*. Paris, D. Mariette, 1715 : In-12 de (xx) -438 et (xii) pages.

— *Le même*, chez Pépie.

— *La même*, nouvelle édition, *revue et augmentée* où l'on a ajouté les *nouvelles réflexions sur l'art poétique*. (Voir l'ouvrage suivant) Paris, Mathey, 1741. In-12 de XXXII — 579 pages.

3-91

Le P. Mazieres et moi, Mon Reverend Pere, nous vous sommes bien obligés de l'honneur de votre souvenir, et moi en particulier pour les peines que vous voulez bien prendre. Le P. S. Simon qui demeure ici depuis avant hier est mon voisin, il a la chambre qui touche à la mienne et où demeuroit le P. Moisset, nous gouterons votre chocolat ensemble, et s'il est bon, comme je l'espere nous vous en demanderons une provision; il dit qu'il faut deux adresses au paquet, celle de dessus à Mr. Bouret fermier general des Postes, à l'hotel des Postes, et celle de dedans à Madame Pillet rue St. Avoye. Le paquet ira de chez Mr. Bouret chez Mme Pillet, qui le remettra au P. S. Simon. Je vous souhaite bien de la santé et bien du succes dans votre emploi, et suis avec bien de la reconnoissance

Mon Reverend Pere

Votre tres humble et tres obeissant
serviteur Houbigant pretre
de l'Oratoire

Houbigant.

1'

Extrait des "Nouvelles ecclésiastiques".

COLLECTION DU P. INGOLD

De Paris.

Le 31 Octobre 1783 mourut à Paris, dans la Maison des Peres de l'Oratoire rue S. Honoré, le P. *Charles François Houbigant*, Prêtre de cette Congrégation, âgé de 97 ans. Nous payons avec plaisir à la mémoire de ce pieux Savant le tribut de louanges que lui doivent la Religion & les Lettres; & nous croirions manquer à un devoir essentiel, si nous lui refusions une place dans ces Feuilles. Son frere ainé *Anne Houbigant*, reçu dans l'Oratoire en 1702, s'y distingua par une piété tendre, par un inviolable attachement à la saine doctrine, jusqu'à sa mort, arrivée en 1740. L'éloge de Charles-François nous appartient à plus d'un titre. Car outre son amour pour l'Eglise, il étoit le Doyen des Appellans de la Bulle *Unigenitus*, & il a rendu dans toutes les occasions un témoignage éclatant à la vérité.

Né à Paris, d'une famille honnête en 1686, il étudia les Humanités au College des quatre Nations, la Rhétorique à celui de Louis le Grand, & la Philosophie dans l'Académie Royale de Juilly. Il prit beaucoup de goût pour la Langue latine & pour la grecque [malheureusement trop négligées aujourd'hui dans ce Royaume.] Il entendoit parfaitement l'une & l'autre, & dans le cours de sa longue carriere, il ne cessa jamais de les cultiver, autant qu'il lui fut possible. *Quels avantages pour un jeune homme* qui se destinoit à l'enseignement public! Il entra dans l'Oratoire en 1704, âgé de 17 ans. Après une année de probation, toute consacrée à l'étude de l'Ecriture-Sainte & à divers exercices de piété, après avoir employé deux ans à étudier la Théologie, il reçut ordre d'aller, suivant l'usage du Corps, enseigner aux autres ce qu'il savoit si bien. Une mémoire prodigieuse, une grande douceur de caractere, une piété tendre & une application soutenue au travail justifioit déja l'idée avantageuse qu'avoit conçue de ce jeune homme, le P. *de la Tour*, Général de l'Oratoire, habile appréciateur du mérite [& encore plus habile courtisan.] Il l'envoya donc à Juilly, Maison qui devroit être infiniment précieuse à la Congrégation. Le P. Houbigant y enseigna les Humanités avec distinction durant six ans. De-là il passa à Marseille, pour y professer la Rhétorique. Rappellé dans la Capitale par ses Supérieurs en 1715, il fut placé dans le petit Séminaire de S. Magloire, célebre encore alors, pour s'y former à la science ecclésiastique. Il y reçut le Soudiaconat. On présume que les besoins du Corps forcerent de l'envoyer en 1716 à Soissons, pour y donner des leçons de Philosophie. Il y signa, le 5 Août 1717, avec nombre de ses confreres, un Acte d'appel de la Constitution, où il prend la qualité de Diacre (Voy. les Listes imprimées.) Ce n'étoit pas de la part du P. Houbigant une signature faite sans connoissance de cause, & donnée par complaisance à la suite de bien d'autres. M. *Languet* avoit été nommé Evêq. de Soissons en 1715. Voulant signaler son zele pour la Bulle, & lui faire des prosélytes, il donna ses fameux Avertissemens. Notre Professeur démêla ses sophismes dans une Réponse qu'il écrivit en 1718, mais qu'il ne jugea point à propos de mettre au jour, parce que l'Ouvrage victorieux de M. Petit-pied parut dans ce temps-là. Le P. Houbigant reçut la Prêtrise en 1719. On n'a pu nous dire à quoi les Supérieurs l'occuperent depuis cette époque jusqu'en 1722, qu'on l'envoya gouverner la Maison de l'Oratoire à Vendôme. Sa Supériorité dura plusieurs années, & l'on nous assure que ce fut dans cette ville, & non à Notre-Dame des Vertus, comme prétend le Journal de Paris du 12 Juin 1784, qu'il essuya cette maladie cruelle dont il ne releva qu'avec une surdité complette. Devenu pour lors incapable de tout emploi, on lui permit de se retirer aux Vertus, Maison qui rassembloit les Oratoriens occupés à l'étude des langues savantes, spécialement de l'hébreu. Ce fut-là qu'il entreprit la grande Edition de la Bible sur le texte original, avec des Notes critiques. Il s'associa dans ce travail de longue haleine, le Confrere *le Roi* d'Orléans, & le P. *Poulouzat*. Ces trois Savans conféroient & discutoient ensemble les corrections; ils comparoient les différens textes, ils examinoient les manuscrits; mais on doit regarder le P. Houbigant comme le Directeur de l'Ouvrage, & celui qui y a eu la très-grande part. Comment concevoir qu'on pût disserter avec un sourd qui n'entendoit absolument rien? Le Journal de Paris nous donne la clef de cette énigme. » Privé, dit il, des moyens que la nature [ces Messieurs n'osent plus nommer la Providence] a destinés au commerce habituel de la société, le P. Houbigant avoit imaginé une langue arbitraire, & des signes de convention qui l'en dédommageoient en partie. Ses coopérateurs avoient étudié cette langue artificielle, afin de pouvoir l'entretenir. Son intelligence, prompte comme l'éclair, devinoit les mots dans les premieres lettres, & les phrases dans les premiers mots. Il sembloit, par sa sagacité prévenante, vouloir abréger le travail de ses interlocuteurs. » Cette occupation, vraiment digne de Prêtres & de Chrétiens voués au service de l'Eglise & de l'Etat, dura près de neuf ans. Quand l'ouvrage fut presque achevé, le Régime appella le P. Houbigant à Paris, pour y mettre la derniere main; & lui obtint non seulement le privilege pour l'impression, mais encore sentant la difficulté de trouver un Libraire qui voulût se charger d'un Livre en quatre volumes *in-folio*, latin & hébreu, dont le débit étoit long, il donna cette marque d'estime à l'Auteur & à son travail, de faire toute la dépense, tant pour les caracteres que pour l'impression.

Fixé pour toujours à Paris dans la principale Maison de l'Oratoire, le P. Houbigant n'y vécut point dans l'oisiveté. Il répondoit aux consultations très-fréquentes des Savants, il composoit divers Ecrits & surveilloit l'édition de sa grande

Bible. Cet Ouvrage, qui parut en 1753, lui assure un rang distingué parmi les hommes qui ont bien mérité de la Religion. Il lui attira des éloges multipliés, tant des Théologiens Catholiques que des hétérodoxes; & Benoît XIV, rémunérateur si judicieux de la science & de la vertu, l'honora d'un Bref & d'une Médaille d'or, en le remerciant du Livre dont il lui avoit fait présent. Le P. Houbigant reçut une seconde Médaille du même Pontife, mais on n'a pu nous dire à quelle occasion. Il étoit d'autant plus digne de ces récompenses, qu'il ne se sépara jamais de ses Confreres dans les témoignages qu'ils rendoient à la vérité persécutée; son nom se trouve dans les réclamations & protestations de 1737, 1740, 1743. En un mot, il étoit tellement attaché à la cause de l'Appel, & si curieux de savoir ce qui se passoit dans l'Eglise & d'en faire part aux autres, qu'il portoit souvent nos Feuilles dans la salle de récréation, pour les lire devant l'Assemblée, jusqu'à ce que le Régime, foible & timide, crut devoir le lui défendre.

Il ne prenoit d'autre délassement que d'aller passer quelques mois dans un petit village près de Chantilly, où il a fondé une Ecole pour les filles, de ses épargnes sur un revenu fort mince, quoique avancé en âge il semblât avoir des besoins plus multipliés & plus urgens. Cette fondation consiste en une maison pour l'Ecole, où loge la Maitresse, & en une rente annuelle de 175 livres. C'est ainsi que ces hommes nommés Jansénistes par les ignorans & les fanatiques, ont toujours joint à la connoissance de l'Evangile, un zele ardent pour en instruire les autres. Si le peuple sait lire dans tous les environs de la Capitale, c'est à eux principalement qu'il en est redevable.

Le P. Houbigant s'est toujours servi lui-même, excepté les trois dernieres années de sa vie, parce que son grand âge & ses infirmités ne le lui permirent plus. En remontant à sa chambre, il fit une chûte, dont tout l'effort porta sur sa tête; ce qui causa un tel dérangement dans son cerveau, qu'il tomba dans l'enfance. Il prenoit des Livres, il paroissoit lire; mais ce n'étoit plus le même homme. Il n'avoit plus cet air riant, poli, affable, qui le faisoit aimer de tous ses Confreres. Cet affaissement empêcha qu'il ne fût sensible, autant qui l'eût été, à la pension de mille livres dont le Clergé de France crut enfin devoir le gratifier; pension tardive, qui fait autant ou plus d'honneur à ceux qui la donnerent qu'à celui qui la reçut, sans l'avoir jamais sollicitée.

Nous regrettons de n'avoir pas une notice exacte des Ecrits d'un homme si respectable; car celle qu'on trouve dans le Journal de Paris n'est pas complette. N'ayant donc pu nous procurer les renseignemens nécessaires à cet égard, nous allons citer par ordre chronologique les Ouvrages imprimés que nous connoissons. 1° Les *Racines hébraïques*, qui parurent en 1732. L'Auteur y combat les partisans de la Masore, en montrant la nouveauté & l'inutilité des points voyelles pour lire l'hébreu. 2° Les *Prolegomenes sur l'Ecriture Sainte*, deux volumes *in*-4°, imprimés à Paris chez Briasson en 1743, où le P. Houbigant se propose de prouver qu'il s'est glissé des fautes dans le texte original, & d'indiquer comment on peut les découvrir & rétablir la vraie leçon. Il remarque très-judicieusement que ces fautes n'affectent ni l'intégrité du dogme, ni la pureté de la morale. Cet Ouvrage fut très-bien accueilli du public; les Jésuites même parurent le voir avec plaisir, & en rendirent un compte avantageux dans leur Journal de Trevoux. 3° Ceux qui étudioient l'hébreu avec lui, sous lui ou suivant sa méthode, desiroient se servir de sa version des Pseaumes. Le Mercier en donna une édition latine *in*-24, sous ce titre: *Psalmorum versio vulgata & versio nova ad hæbraicam veritatem facta*, 1746. Autre édition en 1755 *in*-12. Enfin une troisieme edition *in*-8°. Cette édition latine fut traduite en françois par M. *Gratian*, & publiée à Lyon en 1767. 4° Il existe encore imprimé, un Pseautier tout hébreu, petit format *in*-18, fort rare, parce qu'il n'en fut tiré dans le temps qu'une centaine d'exemplaires. 5° Le P. Houbigant mit au jour en 1750, les *Conférences de Metz* (volume *in* 8° imprimé à Lyon) entre un Juif, un Protestant & deux Docteurs de Sorbonne. Ce Livre, d'une saine critique, annonce dans son Auteur une connoissance aussi profonde des Ecrivains profanes que de l'Ecriture Sainte. 6° Ces traductions faisoient desirer avec empressement la version entiere de la Bible. Celle de l'Ancien Testament parut en 1753 en huit volumes *in*-8°, & vers la fin de la même année, celle du texte entier en quatre volumes *in* fol. On y voit l'hébreu sur une colonne, la traduction latine sur une autre. Le texte original est corrigé d'après une critique saine, appuyée par des Notes; & chaque Livre est précédé d'une préface très-savante. 7° Les derniers Ouvrages imprimés que nous connoissions de ce savant Oratorien sont un *Examen critique du Pseautier des PP. Capucins*, chez Didot, 1764, *in*-8°. & une traduction de Lesley sur la maniere de réfuter les Déistes & les Juifs.

Les manuscrits du P. Houbigant parvenus à notre connoissance sont 1° La Réponse à M. de Soissons. 2° *Un Traité des Etudes*, fait en 1736. Comme on n'avoit pas encore celui de M. Rollin, il s'en répandit un grand nombre de copies dans la Congrégation, qui y firent beaucoup de bien. 3° Une traduction des Sermons de Serlock. 4° Une version françoise des Pensées de Forbes sur la Religion [prétendue] naturelle. 5° Une d'Origene contre Celse. 6° Une autre du texte latin de sa grande Bible; & encore une nouvelle du nouveau Testament, qui a besoin d'être retouchée, selon l'Auteur. 7° Enfin une Vie du Cardinal de Berulle, que *ses Enfans*, disent les Journalistes de Paris, *se sont plus étudiés à imiter qu'à connoître*. Quand le P. Houbigant écrivit la Vie du pieux Cardinal, il se proposoit apparemment de rappeller à leur esprit primitif, les Oratoriens qui pourroient s'en être écartés. S'il a bien rempli sa tâche, ce qu'on ignore, il seroit à souhaiter qu'on publiât incessamment son Ouvrage & qu'il s'en répandît quantité d'exemplaires, non seulement dans la Congrégation, mais dans tous les autres Corps Ecclésiastiques.

3

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES,

TANT IMPRIMÉS QUE MANUSCRITS,

DU P. HOUBIGANT DE L'ORATOIRE.

par le P. Adry

Extrait du *Magasin Encyclopédique*, numéro de Mai 1806. Journal pour lequel on s'abonne chez DELANCE, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

IESVS MARIA
COLLECTION
Rd P. INGOLD

BIOGRAPHIE.

Notice sur la Vie et les Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, du P. Houbigant, de l'Oratoire.

Le savant Colomiés a fait connoître, dans son ouvrage intitulé *Gallia Orientalis*, les Français qui se sont distingués jusqu'en 1665 dans l'étude de l'hébreu et des autres langues orientales. Nous avons achevé un semblable travail sur les Hébraïsans du 18e. siècle, et la notice suivante fait partie de cette espèce de suite à l'ouvrage de ce protestant, aussi estimable par sa modération que par les services qu'il a rendus à la république des lettres.

Charles-François Houbigant, né à Paris en 1686, étoit fils de Guillaume Houbigant et de Geneviève Colman. Après avoir fini ses humanités au collége de Louis-le-Grand, il alla à Juilly faire sa philosophie sous les PP. de l'Oratoire. De retour à Paris, il entra dans cette congrégation le 31 octobre 1704, à l'âge de 18 ans. On l'envoya professer dans différens colléges, entre autres à Juilly et à Marseille. Il enseigna les humanités d'une manière très-distinguée; il s'occupoit sérieusement de ses emplois, et il consacroit tout son temps à l'étude des grands modèles de l'antiquité. Homère, Virgile, Horace, Démosthènes et Cicéron, voilà les auteurs qu'il

lisoit avec le plus d'attention. Il les savoit presque par cœur; et à l'âge de plus de 90 ans, il aimoit à en réciter les plus beaux endroits.

Le temps qu'il passa dans les colléges ne fut pas donné tout entier à la littérature; il lisoit tous les jours les livres saints; il en recommandoit la lecture à ses disciples, surtout celle du Nouveau Testament.

Le P. d'Arerez de la Tour étoit alors général de l'Oratoire. Tout le monde sait que c'étoit un homme du premier mérite; et comme il excelloit surtout à bien employer les talens de ses confrères, aussitôt qu'il eût reconnu ceux du P. Houbigant, il le fit venir à Paris et lui donna l'emploi de conférencier de Saint-Magloire, qui, jusqu'alors, n'avoit été occupé que par des hommes du mérite le plus rare.

Le P. Houbigant, pour se préparer à bien remplir cette place, se retira pendant quelque temps à N. D. des Vertus ou Aubervilliers, qui étoit alors un séminaire et une maison d'étude où les jeunes oratoriens se disposoient, ou à la prédication, ou à l'enseignement. L'excès du travail lui causa une maladie dangereuse, dont la suite fut une surdité complète. Cette incommodité, qui a duré jusqu'à sa mort, l'obligea de renoncer à l'emploi qu'on lui avoit destiné à Saint-Magloire. Il n'abandonna point ses études, mais elles ne firent que changer d'objet; et comme il se proposoit toujours d'être utile à l'église et à sa congrégation, il se consacra tout entier à l'étude de l'Écriture sainte.

Il n'est pas nécessaire de prouver qu'on n'en sentira jamais les beautés, à moins qu'on ne la lise dans la langue originale; et que, s'il est vrai que ceux qui ne veulent que s'édifier et s'instruire des principales vérités de la religion peuvent se contenter des versions, il n'en est pas moins certain que, si on veut approfondir le sens et répondre solidement aux difficultés des Juifs et des Incrédules, ces mêmes versions sont insuffisantes, et il faut nécessairement recourir au texte.

Le P. Houbigant commença donc par étudier l'hébreu. On a répondu à toutes les objections qui ont été faites contre la méthode qu'il suivit, et on a prouvé, dans plusieurs ouvrages, qu'elle est aussi sûre que facile. Je veux parler de la méthode de Masclef, qui vivoit encore, qui cultiva son amitié, et qui se trouva fort honoré d'avoir un disciple d'un mérite aussi supérieur. La mémoire la plus fidèle, jointe au jugement le plus solide, le mirent bientôt en état de donner des preuves des progrès rapides qu'il fit dans l'intelligence de l'hébreu.

Dès 1732, il fit imprimer ses *Racines hébraïques*. Cet ouvrage est accompagné d'une savante préface dans laquelle il prouve, contre les deux Buxtorfs et leurs partisans, la nouveauté et l'inutilité des *points-voyelles*. L'ouvrage en lui-même est un excellent dictionnaire; et quoique ces racines ne forment qu'un assez petit volume, on y trouve néanmoins plus de critique et plus de lumières que dans plusieurs vocabulaires d'un

très-grand format et en plusieurs volumes.

En 1747, le P. Houbigant publia ses *Prolégomènes sur l'Ecriture.* De cet ouvrage qui est en latin, et qui est aussi solide que bien écrit, il résulte que pour bien entendre l'Ecriture, il ne suffit pas de lire l'hébreu tel qu'il est imprimé, parce que ce texte est altéré et corrompu dans plusieurs endroits. Le savant Louis Cappell, dans sa *Critica sacra*, en avoit déjà fait la remarque, et le P. Houbigant a grand soin d'observer qu'aucune de ces variantes n'intéresse la pureté du dogme et de la morale. C'est donc injustement que dans un ouvrage périodique, on a accusé le P. Houbigant de n'avoir dit rien ou presque rien sur un objet si important. Pour toute réponse, on peut renvoyer aux Prolégomènes in-4°., pag. 265, ou à la Bible in-fol., pag. 132 du premier volume. Le père Houbigant démontre qu'avec les précautions infinies que prenoient les Juifs pour conserver les livres saints, il est impossible qu'ils aient été corrompus par des hommes de mauvaise foi, dans des articles importans. Mais ils ont pu l'être par la négligence des copistes ; et ces fautes, quelques légères qu'elles soient, défigurent néanmoins les livres sacrés, en changent le sens, en affoiblissent l'énergie, et y produisent des obscurités qui font le désespoir des interprètes. Le P. Houbigant en donne plusieurs exemples incontestables. Mais comment corriger ces fautes ? de deux manières. La première en suivant quelques règles de critique que le P. Houbigant établit, et qui

sont si judicieuses et si sages, que ses adversaires, forcés d'en faire l'éloge, se sont trouvé réduits à dire qu'il n'avoit pas toujours suivi ces excellentes règles, quoiqu'ils n'aient jamais prouvé ce qu'ils avançoient là-dessus. La seconde manière est de consulter les manuscrits les plus anciens, et de les comparer entre eux, comme aussi de faire un semblable travail sur les anciennes versions qui indiquent souvent ce qu'on doit lire dans le texte hébreu, et qui peuvent même, à l'égard de certains mots, nous apprendre quelque signification qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire. Le Pentateuque Samaritain est la première de toutes ces sources, ou plutôt c'est le véritable texte original, écrit avec les véritables caractères hébreux, ceux que nous regardons comme tels, n'étant que les caractères chaldaïques.

Tous les savans firent le plus grand éloge des Prolégomènes du P. Houbigant, et les journalistes de Trévoux, qu'on ne soupçonnera certainement point de partialité pour un P. de l'Oratoire, ne se distinguèrent alors des autres journalistes que par des éloges plus grands et plus motivés :

« Rien, disent-ils, n'est plus délicat ni plus difficile que la critique sacrée. Il faut, pour l'exercer, autant de sagacité que d'érudition, et plus encore de sagesse que d'assiduité au travail. Le P. Houbigant est entré dans cette carrière avec des qualités du premier ordre. On sent à la lecture de son ouvrage, un homme de beaucoup

d'esprit, un critique capable de saisir le vrai et de le dire ; un écrivain qui n'a point sacrifié les agrémens du style à la multitude des connoissances ; un savant qui embrasse et développe en maître toutes les parties de son sujet. Ceux qui donneront à ses Prolégomènes toute l'attention qu'ils méritent, y trouveront une finesse exquise, un art presque sans exemple. Tantôt l'érudition y est répandue à pleine mains, et tantôt l'esprit y étincelle à chaque ligne. Ici les principes sont établis avec toute la gravité qu'exige l'importance de la matière ; là, les objections sont résolues avec tout le feu qui naît de la plus grande controverse. Quelquefois l'auteur s'appuie d'exemples ; il fait parler en sa faveur, la fiction, l'apologue. Il emploie les tours oratoires, les mouvemens de l'éloquence. En d'autres endroits, il paroît se borner à la dissertation, et il n'en raisonne pas moins vivement ; il ne réfute que plus puissamment ses adversaires. » Voyez Mémoires de Trévoux, avril, 1^er^. vol. de 1755. Il est difficile de louer davantage, et d'une manière plus vraie. Les mêmes journalistes rendirent compte, à plusieurs reprises, de la grande Bible du P. Houbigant. Leurs éloges se soutinrent, et ils n'y mirent qu'un petit nombre de restrictions, surtout dans les derniers articles, qui peuvent ne pas être de la même main. Le Journal des Savans fit aussi un grand éloge des Prolégomènes. Voyez le mois de septembre 1747.

Les mêmes principes que le P. Houbigant avoit établis en latin dans ses Prolégomènes, il les présenta

senta en français dans ses *Conférences de Metz.* Il les y mit dans un nouveau jour, et toujours avec la même force, le même art et la même dialectique. Ces conférences sont en forme de dialogue et de conversations entre un juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne. Nous ne donnerons point ici l'analyse de ces conférences, qui sont au nombre de six. Elles renferment comme la quintessence du premier volume des Prolégomènes. Elles achevèrent de convaincre les personnes qui n'étoient pas trop entêtées du système des Massorètes, c'est-à-dire un grand nombre d'Anglais et de Français. Les savans d'Allemagne se refusèrent encore à la lumière qu'on leur présentoit. Les vieux professeurs de leurs universités déclamèrent contre le P. Houbigant, et firent soutenir à leurs élèves des thèses contre une méthode qui renversoit leurs préjugés.

Il restoit au P. Houbigant un ouvrage encore plus difficile à faire. C'étoit d'indiquer dans le texte actuel, et les fautes qu'il y trouvoit, et les corrections qu'il croyoit nécessaires; en un mot, de donner une Bible plus correcte que toutes celles qui avoient été données jusqu'alors. Cette Bible parut en 1753, en 4 vol. in-fol. L'exécution typographique la rend un chef-d'œuvre en ce genre. Les caractères ont été frappés exprès par Fournier le jeune, d'après les plus beaux manuscrits de l'Oratoire et de la Bibliothéque du roi. Le papier est très-beau et le format commode, quoique certains amateurs, mais de ces

gens qui achètent des livres pour ne les pas lire, se soient plaint de ce qu'on n'avoit tiré aucun exemplaire *en grand papier*. Au reste, tout ce mérite typographique n'est, pour ainsi dire, que les dehors de l'ouvrage. Il est imprimé à deux colonnes. L'hébreu est conforme à la belle édition d'Athias, revue en 1705, par Van der Hooght, à moins que dans celle-ci il n'y ait une faute évidente d'impression. Dans des notes placées au bas de chaque chapitre, le P. Houbigant propose ses corrections, et ceux même qui lui ont reproché d'avoir supposé un trop grand nombre de fautes, ont admis la plus grande partie des corrections qu'il propose en donnant les preuves qu'elles sont nécessaires. La seconde colonne offre une traduction latine faite, non sur le texte d'Athias, mais d'après les notes et les corrections proposées. Cette traduction est d'une latinité très-pure, et quoique simple, elle a de la noblesse. Aucune traduction connue, la vulgate elle-même qu'il eut préférée à toute autre, n'auroit point convenu à son plan, et n'auroit pas fait connoître comme au simple coup-d'œil, les corrections qu'il jugeoit nécessaires.

Outre les Prolégomènes, le P. Houbigant a mis des préfaces à la tête de plusieurs livres de l'Ecriture. Tantôt il y a applanit les difficultés de la chronologie ; tantôt il fait sentir l'esprit du livre qui suit la préface ; tantôt il répond aux objections qui ont été faites contre l'authenticité de certains livres.

Dans le Pentateuque on trouve en marge les

variantes du Samaritain. La version est imprimée en caractères italiques pour les livres dont le texte est en hébreu; et elle est en caractères romains pour les livres dont il ne nous reste plus que le grec, ou qui n'ont été écrits que dans cette langue.

Mais, dira-t-on, cette Bible a trouvé des contradicteurs. Oui sans doute, et c'est le sort de tous les ouvrages, même des plus parfaits. Plusieurs savans d'Allemagne qui partagent avec les Juifs le respect aveugle que ceux-ci auront toujours pour les points-voyelles, qu'ils regardent pour ainsi dire comme une partie intégrante du texte, ne pouvoient pas admettre des corrections fondées souvent sur ce que ces points-voyelles présentoient un sens que la raison et la saine critique rejetoient. Mais les auteurs de la Massore eux-mêmes ont indiqué plusieurs corrections qui leur paroissoient nécessaires. De plus, la raison nous persuade que la langue hébraïque doit avoir des règles comme toute autre langue, et qu'il ne suffit pas pour justifier une infinité de fautes absurdes, de dire que ce sont des *énallages* et d'autres figures semblables. Enfin plusieurs savans d'Allemagne n'ont point partagé les opinions de leurs compatriotes sur la Bible du P. Houbigant. M. Bahrda, professeur de Léipsick, a fait imprimer en 2 vol. in-4°. les notes du P. Houbigant, comme un des meilleurs ouvrages qu'on puisse lire pour entendre les livres saints. Plusieurs hébraïsans français ont été et sont encore aujourd'hui défenseurs zélés de cette

même Bible. L'Angleterre surtout a compté un grand nombre d'admirateurs du P. Houbigant. Kennikott et plusieurs autres étoient en commerce de lettres avec lui, et le savant Lowth, évêque d'Oxford, dans son excellent ouvrage *de poesi sacrâ Hebræorum*, ne parle jamais du P. Houbigant qu'avec la plus grande estime. Parmi les Français, on peut citer MM. Hooke et Guesnée, le P. Berthier, jésuite, et l'abbé Ladvocat. Celui-ci regardoit le P. Houbigant comme son maître, il le consultoit souvent, et il en parle toujours avec estime et avec respect. M. Daguesseau avoit prié le P. Houbigant de lui faire passer les feuilles de son ouvrage à mesure qu'elles paroîtroient; et cet illustre chancelier, qui savoit l'hébreu, témoigna à l'auteur combien il étoit satisfait de son travail. J'en ai la preuve dans une lettre fort longue de M. Daguesseau, et dont je possède l'original.

Le pape Benoît XIV, qui connoissoit tout le mérite du P. Houbigant, lui envoya un bref avec deux médailles d'or du plus grand module. Le clergé de France lui fit une pension de 1200 l., sans qu'il eût fait la moindre démarche pour l'obtenir. Je suis obligé d'avouer qu'elle venoit un peu tard. *Le clergé de France*, dit l'abbé du Contant de la Molette, *pour témoigner le vif intérêt qu'il prend à la littérature sacrée, l'avoit mis dans ses états de pension.* Assurément ce n'est pas prouver qu'on prend un *intérêt* bien *vif* à la littérature sacrée que de donner une pension très-modique au P. Houbigant, lorsqu'il avoit

96 ans, et que depuis près de 40 ans, il étoit regardé comme le premier hébraïsant de l'Europe. Cet abbé auroit pu choisir un autre exemple ; il eût pu se citer lui-même, et la pension considérable que lui faisoit le clergé depuis longtems, auroit prouvé un peu mieux ce qu'il avançoit. J'observerai ici qu'on est très-étonné que cet abbé, dans ses volumineux ouvrages, tantôt donne les plus grands éloges au P. Houbigant, tantôt en parle d'une manière très-dure, mais toujours en profitant, sans mot dire, des corrections de ce savant oratorien. C'est dans les ouvrages qu'il a composés depuis la mort de celui-ci, qu'il en parle le plus mal, ce qui ne l'empêche pas, dans quelques autres endroits de ces mêmes ouvrages, d'en parler avec éloge. Il ne se contredit pas moins, lorsqu'après avoir regardé autrefois les points-voyelles comme fort inutiles, il critiqua depuis la méthode de Masclef ; lorsqu'après avoir attaqué vivement le système et les principes des PP. capucins, de l'abbé de Villefroy et du P. Fabricy, il chanta depuis la palinodie ; et lorsqu'après avoir, à l'exemple du P. Houbigant, reconnu un très-grand nombre de fautes dans le texte actuel, il censure ensuite très-durement *la trop grande hardiesse* du P. Houbigant, qu'il parle de ses *fautes*, etc. ; j'en conclus, que lorsqu'il attaque le P. Houbigant, il ne le fait pas en son propre et privé nom, mais qu'il adopte par foiblesse l'opinion, ou de son censeur ou de quelques amis. Je ne vois que ce moyen pour expliquer tant de contradictions.

Outre les grands ouvrages dont nous venons de parler, nous avons encore deux opuscules du P. Houbigant sur l'Ecriture. Le premier est une *critique du Psautier des PP. capucins*. Dans cette critique, le système de ces Pères y est présenté comme fort arbitraire, dangereux et diamétralement opposé au génie de toutes les langues, et en particulier de la langue hébraïque. Ces Pères y répondirent sous le masque d'un ancien mousquetaire, qui usa en effet de tous ses droits, et se servit d'expressions qui approchent un peu de celles que Gresset prête à Ver-vert. On crut sans doute devoir imiter le ton militaire, mais je doute fort que tous les militaires approuvent le ton qu'on a pris, et qui conviendroit à peine dans certains corps-de-garde. Aussi le P. Houbigant ne fit-il aucune réplique.

Le second ouvrage est une dissertation, sous le nom d'*Introduction*, pour prouver la préexistence de l'âme de J. C.; c'étoit le système d'Origènes et de quelques anciens Pères de l'Eglise; et il faut avouer que par là, on explique plus aisément plusieurs passages de l'Ecriture, et qu'on justifie avec plus de facilité la doctrine de quelques Pères qui ont vécu avant le concile de Nicée. Le P. Petau les avoit accusés de n'avoir pas été exacts sur la divinité du Verbe, ce qui scandalisa très fort et les catholiques et les protestans; et le P. Petau fut obligé de se rétracter. Bullus, savant théologien anglais, attaqua le P. Petau, mais il se trouva fort embarrassé pour

expliquer ce que disent quelques Pères, que le fils de Dieu *s'est montré fréquemment aux patriarches avec une nature inférieure à la nature divine.* Bullus répond que ces auteurs ont bien pensé, mais qu'ils ont mal parlé. Cette réponse, quoique donnée dans quelques théologies, est peu satisfaisante, et n'est qu'une pure défaite. Supposant au contraire la préexistence de l'âme de J. C., il n'y aura plus d'inexactitude dans le langage de ces Pères, qui pouvoient croire que l'âme de J. C. avoit été créée dès le commencement du monde, mais que lorsque le Verbe a voulu paroître sous une forme sensible, et naître au milieu de nous pour être notre *Emmanuel*, il n'avoit plus qu'à se revêtir de notre corps : *Et Verbum caro factum est.* Il faut avouer que cet ouvrage du P. Houbigant parut sans approbation, et ce n'est pas ici le lieu de donner toutes les raisons pour et contre ce système qui, comme on le voit, n'a pas été inventé par le P. Houbigant, mais qu'il a cherché à appuyer par de nouvelles preuves.

Le P. Houbigant avoit aussi une autre opinion qui pourra aussi trouver des contradicteurs; cette opinion obligea de faire un très-long carton à la fin des Prolégomènes in-fol. Le P. Houbigant étoit persuadé qu'on ne pouvoit expliquer plusieurs passages de l'Ecriture, et surtout des prophètes, sans admettre un état florissant et un règne temporel des Juifs qui auroit lieu après leur conversion et avant la fin du monde. Ce sentiment ne lui étoit point particulier, et on sait que M. Bossuet lui-même, après une longue

conversation avec M. Duguet, en fut si bien persuadé, que dans la seconde édition de son discours sur l'histoire universelle, 1682, p. 330, et dans la 3e. de 1700, après avoir parlé de l'état où seroient les Juifs après leur conversion, ajouta : « *Jusques à la fin du monde, et autant de tems qu'il plaira à Dieu le faire durer après ce merveilleux événement.* » Ce passage a été supprimé depuis, soit que l'illustre auteur n'ait pas jugé à propos d'insister sur une opinion qui ne lui paroissoit pas démontrée, soit qu'il eût reconnu que sans avoir recours à ce règne temporel, on pouvoit très-bien expliquer tous ces passages, en ne regardant toutes ces expressions figurées et assez ordinaires dans le style oriental, que comme autant d'allégories et d'emblêmes qui ne représentoient que les plaisirs purs et spirituels, et le royaume de la Jérusalem céleste.

La correspondance que le P. Houbigant avoit avec plusieurs Anglais, l'obligea d'apprendre leur langue dans un âge assez avancé. Il a traduit de l'anglais 1°. un volume de Sermons de M. Sherlock, évêque de Londres. Le traducteur a fait disparoître quelques répétitions, des longueurs et d'autres défauts qui se trouvoient dans ces sermons.

2°. Méthode courte et facile contre les Déistes et les Juifs, par M. Lesley.

3°. Pensées de M. Forbes sur la religion naturelle et revélée. Le P. Houbigant a ajouté à ces deux derniers ouvrages des notes qui en augmentent beaucoup le prix.

Outre ces ouvrages que le P. Houbigant a fait imprimer, il en a encore laissé plusieurs qui ne sont que manuscrits.

1°. *Un Traité des Études.* Il l'avoit composé pour guider un jeune professeur dans son cours d'humanités. Les conseils qu'il lui donne annoncent un homme qui a professé lui-même avec la plus grande distinction, qui a beaucoup de goût et un tact sûr, qui a une grande expérience, et qui a médité long-temps la matière qu'il traite. Cet ouvrage, composé vers 1720, fut retouché en 1736. On en fit plusieurs copies qui se répandirent dans plusieurs Colléges de l'Oratoire, et qui contribuèrent beaucoup à former d'excellens maîtres. Il est beaucoup plus étendu que le *Ratio discendi* du P. Jouvency. Les jugemens sur les auteurs grecs et latins sont plus approfondis, et l'oratorien y fait connoître en même temps nos meilleurs auteurs, ce qui n'entroit point dans le plan du Jésuite, qui se borne à l'étude du grec et du latin. Cet ouvrage seroit encore fort utile aujourd'hui, et il mériteroit d'être imprimé; mais il faudroit y faire quelques changemens, surtout à l'article des traductions françaises, et en général sur ce qui regarde nos meilleurs auteurs, dont plusieurs n'ont paru que depuis 1720. Le P. Houbigant n'a fait que la *Manière d'étudier.* Il se proposoit d'y ajouter la *Manière d'enseigner;* mais les grandes occupations que lui donnoit l'étude de l'hébreu, l'empêchèrent de s'occuper de cette seconde partie.

2°. Une traduction de l'ouvrage d'Origènes

contre Celse. Le P. Houbigant en avoit fait remettre le manuscrit à l'abbé Chevreuil, chanoine et grand-vicaire de Paris, qui avoit été nommé censeur de l'ouvrage, et qui demeuroit alors en Sorbonne. Une année s'étant écoulée sans qu'on en entendît parler, l'auteur le fit redemander par un de ses amis. Le censeur prétendit qu'il l'avoit rendu, et cet ami a dit lui-même qu'il étoit bien sûr du contraire. Le manuscrit s'est donc trouvé égaré par la négligence de l'abbé Chevreuil (mort vers 1792), ou par quelque autre motif qu'il est difficile de deviner. C'est une perte d'autant plus considérable, que nous n'avons qu'une traduction très-médiocre et fort inexacte par Bruhereau, ministre protestant, de cet ouvrage d'Origènes, qui est une excellente apologie en faveur de la religion chrétienne, et une réfutation complète de tout ce qu'on a opposé et de tout ce qu'on opposera jamais au christianisme. Le même ami du P. Houbigant assure que sa traduction étoit non-seulement fidèle et bien écrite, mais enrichie de notes qui en augmentoient beaucoup la valeur.

3o. Une Vie du cardinal de Berulle, fondateur de l'Oratoire. Nous en avions déjà plusieurs tant en latin qu'en français, mais aucune ne faisoit connoître suffisamment cet homme, aussi célèbre par son éminente piété et par son zèle pour le rétablissement des sciences (ce fut lui qui encouragea Descartes à composer ses ouvrages, le Jay à donner sa Polyglotte, etc.), que par les négociations importantes dont il fut chargé et par les

difficultés qu'il eut avec le cardinal de Richelieu, auquel il résista plus d'une fois avec la plus grande force, ce qui hâta même sa mort, si on s'en rapporte aux mémoires du temps et à la déclaration de Gaston, frère de Louis XIII. Le P. Houbigant avoit composé cette vie d'après des pièces authentiques tirées du donjon du Louvre et d'autres archives. Comme il vouloit écrire avec la plus grande vérité, il n'avoit pu se dispenser de parler des soupçons que nous avons insinués plus haut. Un homme qui étoit une de ces âmes basses qui ne cherchent qu'à flatter les grands et écarter de leurs yeux toutes les vérités qui peuvent les offusquer, alla trouver le maréchal de Richelieu, et lui dit que dans la vie du cardinal de Berulle qui alloit paroître, le P. Houbigant rapportoit qu'on avoit prétendu (il se donna bien de garde d'ajouter qu'il donnoit aussi les raisons qui pouvoient détruire ces bruits publics) que le cardinal de Richelieu l'avoit fait empoisonner. Pour toute réponse, le vieux maréchal dit au flatteur : *Il en étoit bien capable.* Ce n'est donc pas, comme on l'a cru, par la faute du maréchal que cette vie n'a point paru; mais le P. Houbigant y parloit fort au long de tous les désagrémens et de tous les obstacles que la congrégation naissante de l'Oratoire avoit éprouvés de la part d'une société célèbre. Le censeur exigeoit plusieurs retranchemens, plusieurs corrections et adoucissemens qui eussent blessé la vérité. Le P. de la Valette, général de l'Oratoire, qui craignoit ce qu'on appeloit alors les *Revenans*, n'eut pas

le courage de parler aux ministres avec la force que lui eussent donné sa place et son mérite personnel. Lè P. Houbigant tint ferme, refusa de porter aucune atteinte à la vérité, et il reprit son manuscrit, en disant: *J'attendrai un temps plus favorable.*

Il ne faut point confondre cette vie du cardinal de Berulle avec une autre vie que l'abbé Goujet composa à la sollicitation du P. de la Valette, et qui est aussi demeurée manuscrite pour des raisons à peu près semblables.

Le P. Houbigant termina sa carrière le 31 octobre 1783, à l'âge de plus de 97 ans. Il n'eut jamais d'autre maladie que celle qu'il essuya étant encore jeune, et dont nous avons parlé plus haut. Il étoit si mécontent de la manière dont les médecins l'avoient traité, qu'il forma dès lors la résolution de ne plus leur donner sa confiance. Il étoit persuadé que sa grande surdité venoit de leur maladresse; et, pour s'en venger, il se permettoit quelquefois de plaisanter sur leur compte, en répétant ce mot de Pline le naturaliste : *Discunt periculis nostris, et experimenta per mortes agunt*, liv. 29, ch. 1. Lorsqu'il éprouvoit quelque malaise, quelque indisposition, la cessation du travail, le repos, quelques promenades, la diète la plus exacte, voilà les seuls moyens qu'il employoit pour rétablir ses forces et sa santé. Quoiqu'il fût entièrement sourd, il n'étoit point triste ni soupçonneux, comme le sont ordinairement ceux qui ont cette infirmité. Ce qu'on lit dans le nouveau Diction-

naire historique, d'après le *Journal de Paris*, est très-vrai : *Une chute ayant affoibli, dans ses dernières années, les organes de son cerveau, on calmoit ses inquiétudes passagères en lui présentant un livre ; la seule vue de ces fidèles consolateurs de sa surdité et de sa vieillesse lui rendoit la paix et presque la raison.* Il aimoit la société et la conversation. Ses confrères se faisoient entendre de lui par des signes de convention. Les étrangers trouvoient sur sa table une grande ardoise sur laquelle ils écrivoient avec du blanc d'Espagne. Si l'on trouvoit quelquefois de l'embarras dans cette manière de converser avec lui, on en étoit bien dédommagé par l'agrément de son esprit et par la multitude de ses connoissances. Il se plaisoit à communiquer ses lumières, et il étoit accessible à tous les instans. Un grand nombre de savans, Français, Anglais et Allemands, étoient en correspondance de lettres avec lui. Le plus grand de ses plaisirs étoit d'obliger. Il étoit charitable et bienfaisant, quoiqu'il n'eût qu'une fortune médiocre, dont il détacha même, 12 ans avant sa mort, 100 livres de rente pour fonder une école dans le petit village d'Avilly, où il avoit une maison de campagne, dans le voisinage de Chantilly. Il y avoit une presse domestique avec laquelle il s'est amusé à imprimer quelques-uns de ses ouvrages. Le portrait du P. Houbigant a été gravé par Elluin, d'après son portrait par Valade. Il est très-ressemblant. On lit au bas : *Carolus Franciscus Houbigant presbyter congregationis oratorii D. N. J. C. Parisinus ge-*

nere.... vir eloquens.... potens in scripturis. Act. c. 18, *v.* 24. Le format est in-fol.

Cette notice est tirée en partie d'un mémoire manuscrit composé par le P. la Lande, qui avoit connu particulièrement le P. Houbigant. Nous y avons fait néanmoins plusieurs changemens, plusieurs additions, et surtout un grand nombre de retranchemens. Son Analyse raisonnée des principaux ouvrages du P. Houbigant eut trop allongé cet article.

Ouvrages imprimés.

1°. *Racines hébraïques sans points-voyelles, ou Dictionnaire hébraïque par racines, où sont expliqués, suivant les anciens et les nouveaux interprètes, tous les mots hébreux et caldaïques du texte original des livres saints.* A Paris, chez Claude *Simon* et Barth. *Alix.* 1732. In-8°. de 368 pages, sans la préface qui en a 85.

2°. *Prolegomena in scripturam sacram; auctore* Car. Fr. *Houbigant, O. D. J. S. Pars prima, etc.* Parisiis, *Briasson* et *Durand.* 1753. In-4°. de 384 p. chiffrées. — *Pars secunda continens Præfationes in varios sacræ scripturæ libros, etc.* In-4°. de 432 p.

3°. *Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latinâ ad notas criticas factâ. Accedunt libri græci, qui deutero-canonici vocantur, in tres classes distributi.* Lutetiæ Parisiorum, *Briasson* et *Durand.* 4 vol. in fol. Chaque volume a un faux-titre; le premier comprend le Pentateuque; le second, ce qu'on appelle *Prophetæ priores, sive historici libri.* On y a

réuni les livres historiques qui sont en grec. Le troisième renferme les livres appelés *Hagiographi*, comme les Psaumes, etc. : on y a joint les Hagiographes qui sont en grec. Le quatrième volume contient ce qu'on appelle *Prophetæ posteriores*, c'est-à-dire, les Prophètes grands et petits : on y a joint les livres prophétiques qui sont en grec. A la fin de l'ouvrage, on lit : *Typis Claudii-Francisci* Simon, etc. 1753. On ne tira que 500 exemplaires de cette bible, qui coûta à l'Oratoire 40,000 francs, qu'on avoit à peine retirés en 1790. M. Barbou a acquis le peu qui en reste.

4°. *Veteris Testamenti versio nova, etc.; auctore* C. F. *Houbigant, etc.* Parisiis, *Briasson* et *Durand*. 1753. In-8°. en cinq tomes; mais comme ils seroient d'une grosseur trop inégale, on peut, par le moyen de faux-titres imprimés exprès, les diviser en huit volumes. C'est la traduction latine qui se trouve déjà dans la grande Bible, et avec les mêmes caractères.

5°. *Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraïcam veritatem facta.* Parisiis, *Lemercier*, *Desaint* et *Saillant*. 1746. In-24 de 426 pag. Ce psautier est joliment imprimé, mais il avoit un défaut qu'on a corrigé dans l'édition suivante. Ce défaut consiste en ce que les chiffres des psaumes ne se trouvent pas indiqués au haut des pages; de manière que l'on a peine à trouver le psaume que l'on cherche. Dans l'avertissement, on parle de la grande Bible comme ayant déjà été imprimée : elle l'étoit, mais elle ne parut qu'en 1753.

6°. *Psalmorum et Canticorum versio vulgata et versio nova, etc. Editio altera, ibid.* Petit in-12 de 391 pag.

7°. *Traduction des Psaumes de David, selon la nouvelle version latine du texte hébreu, imprimée en 1753.* Lyon, *Duplan.* 1767. In-12 de 576 pages. Ce psautier est à trois colonnes, et renferme la traduction française, placée entre la vulgate et la version latine du P. Houbigant. La traduction française n'est pas de lui, mais il l'a revue et approuvée.

8°. תהלים, *sive Psalmi hebraïci mendis quàm plurimis expurgati.* Lugd. Bat. 1748. In-18 de 209 p. Ce psautier hébreu, qui est très-rare, est comme un échantillon des corrections que le P. Houbigant propose de faire dans le texte. Il l'imprima lui-même à Avilly. Les leçons ordinaires sont à part et occupent 24 pages, chiffres romains.

9°. *Proverbia, Ecclesiastes, Job.* 1763. Petit in-12 de 301 pages. Après la traduction latine de ces trois livres, on trouve le texte dont il n'y a eu que 28 pag. d'imprimées, c'est-à-dire, les dix premiers chapitres des proverbes et quatre lignes du chapitre 11e. Voilà du moins tout ce que j'en ai vu et que j'ai. Cet ouvrage fut aussi imprimé à Avilly.

10°. *Introduction.* In-8°. de 103 pages, de la même petite imprimerie. Cette introduction devoit servir de préface à un ouvrage intitulé : *Esprit de l'Ancien Testament*, qui n'a point paru, et qu'on n'a pas même retrouvé dans les papiers du P. Houbigant.

11°. *Examen du Psautier français des RR. PP. Capucins, où l'on prouve, 1°. qu'ils ne doivent point prendre, pour sujet ordinaire des psaumes, les Juifs captifs et maltraités par les Chaldéens ; 2°. qu'ils donnent une fausse idée de la langue sainte, et qu'ils en*

violent

violent souvent les règles. A la Haye, et se trouve à Paris chez P. Fr. *Didot* le jeune. 1764. In-8°. de 154 pages.

12°. *Conférences de Metz entre un Juif, un Protestant et deux Docteurs de Sorbonne.* In-8°. de 359 pag. chiffrées.

13°. *Ouvrages de M. Lesley, contre les Déistes et les Juifs, avec les défenses, et un traité du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi, traduits de l'anglais sur la septième édition, par le R. P. HOUBIGANT, etc.* Paris, *Lottin* l'aîné. In-8°. de 272 pages chiffrées.

14°. *Ouvrages de feu M. Forbes, lord-président des Assises d'Edimbourg, contenant des pensées sur la Religion naturelle et révélée, une lettre à un Evêque, et des réflexions sur l'Incrédulité, traduits de l'anglais, avec des notes par le R. P. Houbigant, etc.* Lyon, *Berthoud.* 1769. In-8°. de 461 pag. chiffrées. Le censeur Mercier, docteur de Sorbonne, dit : « *Il m'a paru que c'étoit une main habile qui avoit entrepris cette traduction. Les notes savantes et judicieuses dont elle est enrichie, en augmentent le mérite et l'utilité.* »

15°. *Sermons de M. Sherlock, évêque de Londres, traduits de l'anglais par le R. P. HOUBIGANT, etc.* Lyon, *Duplain.* 1768. In-12 de 449 pages chiffrées.

16°. *Réglemens de l'Ecole des Filles d'Avilly, composés et imprimés par le fondateur lui-même.* In-8°. de 9 pages.

Ouvrages manuscrits.

1°. *Manière d'étudier et d'enseigner les humanités.* 184 pag. in-fol., sans l'avertissement.

2°. *Abrégé des Règles de la Formation des temps grecs.* 15 pag. in-fol. « *J'ai fait*, dit le P. Houbigant, *l'essai de ces règles sur bien des personnes à qui j'ai appris le grec, et qui n'ont point eu besoin d'autres secours.* »

3°. *Réglement pour l'école d'Avilly.* 4 pag. in-fol. Voyez les ouvrages imprimés.

4°. *Traduction d'Origènes contre Celse.* Voyez ce que nous en avons dit plus haut.

5°. *Vie du cardinal de Berulle.* On trouve à la fin les objections du censeur et les réponses très-fermes du P. Houbigant.

6°. *Traduction française de l'Ancien Testament sur le texte hébreu*, corrigé par le P. Houbigant. On y a joint une traduction du Nouveau Testament.

7°. *Notes critiques sur les livres de l'Ancien Testament.* 8 vol. in-4°. — Le P. Houbigant se proposoit de retoucher la traduction et les notes. L'abbé Riballier avoit été nommé censeur ; mais M. de Beaumont, archevêque de Paris, l'empêcha de donner son approbation. Sa seule raison étoit qu'il y avoit déjà assez de traductions françaises de l'Ecriture, et qu'*il n'en vouloit pas* de nouvelles. Dans le premier volume du Lévitique expliqué, l'abbé Contant de la Molette dit dans une note pag. 178 : « *Le P. Houbigant m'a montré, dans son porte-feuille, la Traduction française de tout son ouvrage. Elle est faite de*

main de maître ; le style en est coulant, les termes propres et énergiques, ainsi que ceux de la version latine. Si elle n'a pas vu le jour, c'est pour des raisons particulières qu'il nous a expliquées lui-même, et qu'il n'entre pas dans notre plan d'exposer aux yeux du public. » Ces raisons, on vient de les voir. Elles sont en effet très-*particulières.*

8°. *Traité de l'Esprit de l'Ancien Testament.* Petit in-fol. 13 cahiers. L'introduction seule fut imprimée, et l'ouvrage s'est trouvé égaré.

9°. *Traité de la Venue d'Elie.* Il le composa pour prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que quelques Modernes se le sont imaginé.

10°. *Traduction francaise des Prolégomènes de la Bible.* Elle n'est pas complète.

11°. *Remarques sur le livre* (de M. Astruc) *intitulé :* Conjectures sur la Genèse.

12°. *Traité de Dieu et de ses attributs.* 4 cahiers.

13°. *Abrégé d'Eusèbe et de Socrate*, composé en 1716. 5 cahiers.

14°. *Abrégé des Conciles des quatre premiers siècles.* 17 cahiers.

15°. *Traduction de l'Examen des Miracles, d'Edouard Stillingfleet, évêque de Worchester.* 8 cahiers dans un porte-feuille.

16°. *Traduction des Lettres pastorales de Gibson, évêque de Londres.* Dans un porte-feuille.

17°. *Traduction du Gardien*, ou Curateur (Guardian), ouvrage périodique et de morale par Steele et Addisson, dans le genre du Spectateur. 35 cahiers. M. Godescard l'avoit aussi traduit.

18°. *Réfutation du premier Avertissement de M. de Soissons* (Languet, depuis arch. de Sens).

19°. *Deux Sermons*, l'un sur les souffrances, l'autre à des religieuses.

20°. *Une Harangue latine.*

21°. *L'Electre de Sophocle* en vers iambes. « *J'ai composé*, dit le P. Houbigant, *cette tragédie latine en 1714, lorsque je faisois la rhétorique à Juilly, et je l'ai fait encore représenter à Marseille en 1715. J'ai été obligé de changer les personnages d'Electre et de Chrysothémis sa sœur, en ceux d'Elector et de Chrysothème.* » Cette pièce fut accompagnée d'intermèdes français dont le sujet est la paix qui venoit d'être donnée à l'Europe. Ils sont en vers libres, et occupent 80 pages in-4°. Le P. Houbigant a écrit à la fin : « *Cette pièce a servi d'entr'actes à ma tragédie latine que j'ai donnée à Marseille. Elle pourroit devenir meilleure, en rendant quelques allégories un peu plus suivies, et en serrant quelques endroits qui sont trop lâches. Le personnage de Jupiter est le meilleur de tous, surtout dans la dernière scène. La poésie est aisée dans toute la pièce. Le fond des personnages badins est de M. Thevenard. Je n'ai fait que les serrer et les retoucher. Le personnage de l'Hiver est de M. Capponi. Tous les deux régentoient à Juilly en même temps que moi.* »

Le P. Houbigant avoit du goût et du talent pour la poésie, soit latine, soit française, et s'amusoit quelquefois à écrire en vers français à quelques-uns de ses amis, et il a imprimé lui-même sur une feuille volante une pièce en vers iambes d'environ trente

vers, qui est satirique et de la plus grande force. C'est un ouvrage de sa jeunesse, et je n'en ai vu qu'un exemplaire. Le modeste traducteur de Salluste et de Tacite, après avoir dit que plusieurs de ses confrères l'ont aidé de leurs remarques, ajoute: « Je pourrois nommer entr'autres, le P. Houbigant, dont le mérite ne se borne pas à une profonde intelligence de l'hébreu, il a bien voulu me donner par écrit ses notes sur la *Conjuration de Catilina.* »

Tous les manuscrits du P. Houbigant étoient dans la bibliothéque des Pères de l'Oratoire de la rue St.-Honoré, qui étoit une des plus riches de Paris. Ils ont été transportés, ainsi que tous les autres manuscrits et les livres imprimés de cette bibliothéque, dans la maison des Jésuites de la rue St.-Antoine. J'ignore ce qu'ils sont devenus dans leur totalité. Je sais seulement que M[r]. V. P. a veillé à ce que les principaux manuscrits et les imprimés qui étoient enrichis de notes manuscrites, fussent transportés dans la bibliothéque confiée à ses soins, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre la première de toutes les bibliothéques.

J. F. A—Y.

Qui pour ce n'en sont pas mieux fêtés des Sçavans :
Notre Tyran est la critique.
Dans mes cinq pieds, Lecteur, placés diversement,
On trouve, ce mortel dont la liqueur Bachique
Rend la raison paralytique ;
Du vin le sédiment ;
L'instrument de musique,
Dont un fils d'Apollon par de touchans accords
Sçut attendrir le Dieu des sombres bords ;
Ce qu'à l'aveugle espoir d'un honneur chimérique
Un guerrier sacrifie avec témérité ;
Le terme, où dans son lit tout fleuve est limité ;
Un insecte ; un terrein que la mer environne,
Où Junon relégua sa rivale Latone ;
De Normandie une cité ;
Certaine passion qui souvent porte au crime,
De *méprisable* un terme synonyme.

Par M. THIOLLIERE, *Curé en Saintonge.*

MEMOIRE

Au sujet de la Bible Hébraïque, publiée par le P. HOUBIGANT, *Prêtre de l'Oratoire.*

CETTE BIBLE me paroît mériter d'être entre les mains des Sçavans, par rapport aux choses qu'elle contient, & d'occuper une place dans les cabinets des curieux, à cause de la beauté de l'impression & de la rareté des exemplaires, dont le nombre est seulement de 300.

Elle forme 4 vol. *in-fol.* qui contiennent des Préfaces, le Texte Hébreu sans points, & la Version Latine en caractéres Italiques, sur deux

JESUS MARIA COLLECTION DU P. INGOLD

colomnes : à la marge du premier vol. sont les variantes du précieux Manuscrit Samaritain, que les PP. de l'Oratoire ont dans leur Bibliothéque. A la fin de chaque chapitre des notes critiques en caractéres qu'on nomme *Cicero*. Le P. H. a mis les Livres Deutero-Canoniques dans la place qui leur convient, c'est-à-dire, les historiques à la suite de ceux du premier Canon, les agiographes après les agiographes, & les prophétiques après les prophétiques. Ces Livres Deutero-Canoniques sont imprimés avec le même soin & la même elégance que les Livres Hébreux, qui seuls sont compris dans le premier Canon.

1er. vol. Voyez entre autres, Verdun, Mai 1747.

Le Pentateuque occupe tout le premier vol. à la tête sont les Prolégoménes, dont tous les Journaux parlerent en 1747. Il suffit de dire en général, que le P. H. y pose les régles de critique très-judicieuses, qu'il a suivies pour purger le Texte Hébreu, des fautes sans nombre échapées aux Copistes, & qu'il indique les sources dans lesquelles il a puisé ces régles.

Il n'est pas possible d'entrer dans le détail des notes. C'est assez de dire qu'elles sont écrites en fort beau Latin, ainsi que les Préfaces & la Version, & que le P. H. ne s'y borne pas à la seule critique du Texte, mais qu'il y traite incidemment plusieurs points d'Histoire & de Chronologie, qui donnent du relief à l'ouvrage, & délassent le Lecteur de la sécheresse inséparable de la critique.

Le second volume commence à Josué, & contient tous les Livres historiques.

La Préface roule sur les points les plus difficiles de la Chronologie sacrée, que l'Auteur paroît avoir approfondie. On l'y voit presque toujours aux mains avec deux grands Chronolo-

gistes Usserius, & le P. Petau, dont il combat les systémes sur plusieurs points importans, tels que sont les âges auxquels les Patriarches avant le déluge commencerent à engendrer; l'âge de Tharé, pere d'Abraham; le tems qui s'est écoulé depuis le départ des Israëlites de la terre d'Egypte jusqu'à la construction du Temple de Salomon; la Généalogie de David, qui paroît trop peu nombreuse dans le Livre de Ruth; enfin la Chronologie des Rois de Juda & d'Israël. Le P. H. tâche de ramener tout à un calcul fondé sur le Texte même.

A la suite des Livres des Rois sont les Livres Deutero-Canoniques historiques de Tobie, de Judith & des Maccabées.

Il est vraisemblable, dit le P. H. dans sa Préface sur Tobie, que ce Livre ne fut pas mis dans le Canon des Juifs, parce que quand ils formerent leur Canon au retour de la captivité, ce Livre n'étoit pas connu de ceux qui revinrent de Babylone, pour deux raisons: 1°. Ce Livre n'intéressoit pas toute la nation, n'étant que l'Histoire d'une seule famille. 2°. Le jeune Tobie s'étoit retiré à Ecbatane en Médie, loin de Babylone, & par conséquent il étoit difficile d'en avoir des exemplaires dans cette derniére ville.

Le Manuscrit Chaldaïque sur lequel S. Jérôme a fait sa Version, différe en beaucoup d'endroits de celui qu'avoit le Traducteur Grec. Il est impossible de deviner lequel des deux Manuscrits étoit plus conforme à l'Autographe, & D. Calmet avance une chose qu'il ne peut prouver, quand il dit contre M. Huet & le Docteur Prideaux, que la Version de S. Jérôme représente mieux l'original. D. Calmet, pour donner quelque couleur à son opinion, fait quelquefois dire à la Version Grecque ce qu'elle ne

dit point, comme le P. H. le démontre.

Prideaux convient que depuis le tems de S. Polycarpe, les Juifs & les Chrétiens regardent comme véritable l'histoire de Tobie, ce qui ne l'empéche pas de la dire pleine de fables. Le P. H. prouve contre lui, que le voyage de l'Ange sous une figure humaine, ne doit pas paroître plus fabuleux que les autres apparitions d'Anges, aussi sous des figures humaines, décrites dans la Genese; que cet Auteur accuse à faux de mensonge l'Ange de Tobie; que dans ses autres critiques il raisonne d'après des préjugés sur la nature des Démons, que nous ne connoissons pas, & qu'il avance beaucoup de choses qu'on peut nier, sans qu'il lui soit possible de les prouver. Cet endroit mérite d'être lû, & plus encore ce qu'ajoûte le P. H. pour concilier la Chronologie du Livre de Tobie, avec celle des Assyriens & des Médes.

L'Auteur dans sa Préface sur le Livre de Judith, ramasse toutes ses forces pour débrouiller des points, que les plus habiles Chronologistes ont laissés dans une grande incertitude. Il fixe le siége de Bethulie, par Holopherne, à la dixiéme année du regne de Manassès, & l'âge de Judith à 35 ans. Ces deux points posés, la Chronologie du Liv. de Judith, s'accorde parfaitement avec celle des Liv. des Rois.

Le P. H. examine ensuite si cette Chronologie peut s'accorder avec celle des Rois d'Assyrie & de Médie. Celle des Rois d'Assyrie ne fait point de difficulté; mais celle des Rois Médes est d'autant plus embarrassante, que le calcul d'Hérodote, suivi par la plupart des Chronologistes, différe dans l'espace de 154 ans, d'environ 50 ans de celui des Livres des Rois, Hérodote ne mettant que 105 ans. Le P. H. croit

que cet Historien, dans l'énumération des Rois Médes, omet un second Cyaxare, fils d'Astyages, célébre dans Xénophon. Ce dénouement jette beaucoup de jour dans la Chronologie.

Mais comme il reste encore des difficultés, le P. H. entreprend de les resoudre, après avoir détaillé les raisons qui l'empéche d'adopter les calculs des plus sçavans Chronologistes.

Il réfute d'abord le systême de D. de Montfaucon, qui contredit en plusi eurs points le Livre même de Judith.

Puis il s'étend sur celui du sçavant M. Freret, qui ne paroît pas avoir fait assez de cas du Livre de Judith : il suit pied à pied toutes ses difficultés, & les resout de façon qu'on a lieu de croire, que ce sçavant homme se seroit rendu à l'évidence des preuves du nouveau Chronologiste. Celui-ci fait voir que M. Freret, le P. Tournemine & d'autres, ont tort de recuser l'autorité de Xénophon au sujet d'un second Cyaxare, Roi des Médes : qu'en s'en rapportant au seul Hérodote, ils embrouillent la Chronologie de ces tems-là, & que même ils ne peuvent si bien se soutenir avec le seul Hérodote, qu'ils ne soient contraints de le contredire sur plusieurs points.

Mém. de littérat. Tom. 3. p. 343.

Les difficultés qu'on peut faire contre la Chronologie du P. H. se réduisent à dire qu'elle ne quadre pas entiérement avec l'Histoire profane. L'Auteur répond que les Historiens profanes ne sont point d'accord entr'eux ; que l'Histoire sacrée doit être la base de la Chronologie, & qu'il suffit de la concilier avec les Historiens profanes, qui paroissent les plus dignes de foi.

Le troisiéme volume renferme les Livres Hagyographes, à la tête desquels est celui des Pseaumes. Le Public a déja jugé favorablement

3e. vol.

de la Version de ce Livre, imprimée séparément dans un petit volume avec la Vulgate à côté. Cette édition épuisée en moins d'un an, met dans la nécessité d'en faire une nouvelle, à laquelle on travaille, & dont le format sera plus commode que celui de la premiére édition.

L'Auteur dans sa Préface, après avoir indiqué les sources de sa critique, dit les motifs qui l'ont déterminé à faire une nouvelle Traduction des Pseaumes, & à n'adopter aucune des Versions faites en grand nombre de ce Livre. Ces motifs sont en substance : que les Traducteurs ayant négligé la critique du Texte, ont fait des Versions toutes différentes les unes des autres, barbares, inintelligibles, & prodigieusement éloignées de la force lumineuse, qui caractérise les Livres Saints : que les Versions Françoises au contraire, sont ordinairement claires & élégantes, parce que les Auteurs tombant dans un défaut opposé à celui des Traducteurs Latins, se donnent la liberté, sans avoir aucun principe de critique, & même sans consulter l'Hébreu, de retrancher du Texte, ou d'y ajoûter des mots, des demi-phrases, des phrases entiéres : liberté condamnable, qu'on ne pardonneroit pas au Traducteur d'un Livre profane.

A la suite des Ps. viennent les Proverbes, l'Ecclésiastique & le Cantique des Cantiques. Le P. H. avertit qu'il a traduit ces Livres un peu plus librement que les Ps. qui demandoient une Version plus littérale, & dans laquelle on s'éloignât le moins qu'il étoit possible de la simplicité de la Vulgate ; mais qu'en donnant à sa Version une expression & un tour Latin, il a soin de ne se point écarter de son original, & du génie de la Langue qu'il traduit.

Il

Dieu lui-même sera son *Redempteur.*

Dieu lui fit connoître enfin par la parabole de Léviathan & de Béhémoth, qu'il avoit permis à Satan de le maltraiter. Dès qu'il a saisi le sens de la parabole, il déclare, non qu'il a mal parlé, mais qu'il a parlé sur des choses qui passoient son intelligence.

Le P. H. critique à cette occasion avec beaucoup de sagesse & de retenue quelques expressions de la Vulgate, qui semblent attribuer à Job des paroles indiscrettes & dignes d'être reprises, quoique Dieu lui-même témoigne qu'il n'a rien dit que de bien.

Il s'éleve ensuite avec force contre D. Calmet, qui ne craint pas d'avancer que Job use d'exagérations à la façon des Orientaux, & qu'*on ne doit pas prendre ses discours à la lettre.* Il est difficile de concevoir que D. Calmet ait pu penser ainsi sur un Livre qu'il croit inspiré.

Notre Auteur soutient enfin que ces paroles, c. 38. v. 2. *Quis est iste qui involvit sententias sermonibus imperitis*, ne s'adressent pas à Job, mais à Elihu. Je me suis étendu sur cet article pour donner une juste idée du plan qui me paroît le seul propre à éclaircir un Livre inexplicable jusqu'à nos jours.

Les autres Livres Agiographes sont Esdras, Néhémie, Esther, Ruth & les Paralipoménes. Dans les Notes & dans les Préfaces, le P. H. ne croit pas devoir ménager les termes contre Le Clerc, c'est-à-dire, contre un Auteur qui traite avec un souverain mépris, tous les interprétes anciens & modernes, qui se croit seul en droit de décider, & qui pourtant tombe dans des bévûes impardonnables. L'Auteur lui reproche singuliérement la témérité de son Commentaire sur le Livre d'Esther, dans lequel il

attaque d'un bout à l'autre Esther, Mardochée, les Juifs qui suivent leurs ordres & même l'Historien sacré, qu'il ose dire s'être plus appliqué à embellir sa narration par des fables, qu'à la vérité de l'Histoire.

Dans les Préfaces sur les Agiographes Grecs, la Sagesse, l'Ecclésiastique & quelques Chapitres d'Esther, le P. H. fait voir, 1°. contre D. Calmet que Salomon est Auteur des 9 premiers Chap. de la Sagesse : 2°. contre divers Ecrivains, que le Livre de l'Ecclésiastique a été composé en Hébreu par Jesus, fils de Syrach, & traduit en Grec par un autre Jesus, petit-fils de l'Auteur : 3°. contre Louis Cappel, que les fragmens au additions du Liv. d'Esther ne sont pas, comme le dit ce Critique, des fables ridicules, inventées à plaisir. On sera surpris, en lisant cette derniére Préface, de voir ce que peuvent les préjugés sur les meilleurs esprits. Louis Cappel étoit si prévenu, qu'il croyoit voir dans le Grec du Liv. d'Esther des impertinences, dont les yeux les plus clair-voyans ne peuvent appercevoir le moindre vestige.

4e. vol. Le quatriéme volume comprend les Prophétes, qu'on doit regarder comme la partie de l'ouvrage qui demandoit le plus de travail. La plupart de ceux qui lisent les Commentateurs, dit l'Auteur, se persuadent que les écrits des Prophétes sont inexplicables, parce que sur les endroits difficiles, ils ne trouvent aucune lumiére dans les Commentaires. Cependant les Prophétes ont parlé pour être entendus, sans quoi leurs prophéties nous seroient inutiles.

Pour parvenir à les entendre, il faut suivre une voye fort simple, dont la plupart s'écartent, ou parce que les difficultés les rebutent, ou parce qu'ils ont des préjugés.

Les difficultés se trouvent ou dans les expressions & les pensées, ou dans la liaison du discours.

Il faut pour surmonter les difficultés, 1°. corriger les fautes des Copistes : 2°. entendre les mots dans leur signification naturelle, & propre au lieu où ils sont ; 3°. suivre les inflexions des mots que la phrase exige. Le P. H. donne des exemples qui montrent, que les Commentateurs, pour s'être écartés de ces régles, ont donné des sens faux, ridicules, contraires aux Prophétes eux-mêmes, à des endroits qui ne présentent aucune difficulté réelle. En effet des Auteurs qui laissent toutes les fautes des Copistes, qui donnent aux mots ou de fausses significations, ou des significations vrayes, mais qui ne conviennent point au lieu ; qui prennent des noms pour des verbes, des verbes pour des noms ; qui attribuent aux Prophétes des tours de phrase étrangers à la Langue Hébraïque, qui entendent métaphoriquement ce que les Prophétes disent dans un sens propre, & dans un sens propre, ce qui a clairement un sens métaphorique. Ces Auteurs, dis-je, ne peuvent éviter une infinité de bévûes, & ne pas faire dire aux Prophétes des choses inintelligibles. L'Auteur établit des régles pour connoître quand les Prophétes se servent ou ne se servent point d'expressions figurées, & montre que Grotius & d'autres sçavans Commentateurs sont tombés dans de grands écarts, pour n'avoir pas fait attention a ces régles.

L'Auteur parle ensuite des préjugés contre lesquels il faut se prémunir. Le premier est de croire que toutes les prophéties ont un sens littéral & un sens mystique, ce qui n'a nul fondement dans les Livres saints. D'autres par un pré-

jugé contraire, pensent qu'aucune prophétie n'a deux objets, quoique souvent les expressions & la suite du discours indiquent deux événemens, l'un prochain, l'autre plus éloigné.

Un troisiéme préjugé consiste à croire que les promesses temporelles ne regardent que l'ancienne alliance, & les spirituelles que la nouvelle, quoiqu'il soit quelquefois évident que certaines promesses spirituelles sont faites à la Synagogue, & des temporelles à l'Eglise.

Le quatriéme préjugé est de s'imaginer que les prédictions magnifiques du regne de J. C. ont été accomplies dès le commencement de l'Eglise, & pendant ses premiers accroissemens. Or plusieurs de ces oracles ne peuvent s'appliquer avec justesse à l'Eglisse naissante, & n'auront leur accomplissement que quand les Juifs & toutes les nations se soumettront à l'Evangile.

Quand arrivera cet événement ? Ne sera-ce qu'à la fin du monde ? C'est ce que le P. H. appelle un cinquiéme préjugé. Il prétend prouver par les Prophétes, que la foi universellement établie aura une consistence durable, ce qui ne peut s'accorder avec l'opinion, que cette foi s'établira, lorsque le monde sera prêt à finir.

Enfin le sixiéme préjugé est de ceux qui pensent que ces oracles ne s'accompliront que dans la vie future. L'Auteur prouve très bien, que les prédictions prophétiques n'ont pour objet que ce qui doit arriver pendant la durée du monde, & non des promesses allégoriques de la vie bienheureuse.

Dans les Préfaces sur Baruch, sur le Cantique des trois Enfans, sur l'Histoire de Susanne, sur celle de Bel & du Dragon, le P. H. répond à Louis Cappel, qui, comme tous les autres

Protestans, parlent de ces Livres avec mépris, moins par raison que par préjugé.

Il est bon d'avertir le Public, qu'on a imprimé séparément les Préfaces en 2 vol. *in*-4°. & la Traduction sur l'Hébreu en 8 vol. *in*-8°. Ces Livres se vendent comme la Bible *in-fol.* chez Briasson & Durand.

DISSERTATION

SUR LES MAYS,

Et par occasion sur le culte rendu aux Arbres.

PLANTER un arbre entier avec ses branches & ses feuilles dans une place publique, au son des hautbois, des flutes & des tambours, ou attacher seulement quelques rameaux ornés de rubans & de fleurs à la porte de quelqu'un à qui l'on prétend rendre une espéce d'hommage, est un usage des plus anciens, & dont on ne sauroit trouver la véritable origine qu'en remontant à celle du monde.

A peine l'homme fut il créé que Dieu lui proposa l'arbre de la science du bien & du mal, comme un objet, que la défense qu'il lui fit d'y toucher, ne pouvoit que rendre respectable à ses yeux. Les autres arbres dont le Paradis terrestre fut orné, n'étoient faits que pour son plaisir. Ils étoient livrés à sa discretion, & à ses desirs. Celui-ci en étoit la borne. Un jardin fut le premier temple où Dieu fut adoré; ce fut sous des feuillages, & à l'ombre des arbres que son nom fut d'abord béni & invoqué, & un arbre remarquable par le fruit qu'il portoit, interdit à l'homme, fut pour ainsi dire le premier objet terrestre qui dût s'emparer de l'attention d'Adam. Cet arbre dut occuper longtems l'esprit de l'homme par l'idée d'obéissance aux ordres de Dieu, & par cel-

le de la desobéissance qui y étoit liée. Cette même idée passa sans doute aux descendans d'Adam, & la longueur de la vie des premiers hommes rendirent longtems ces images comme recentes.

On peut dire dans un sens opposé que le Démon trouva dans un Jardin la premiére occasion de triompher de l'homme, qu'un arbre la lui fournit, & que, si les hommages les plus purs furent rendus à Dieu dans un Jardin, sous des arbres, ce fut dans un Jardin & sous des arbres que le Démon reçut l'encens le plus agréable. Dans son répentir l'homme puni de sa revolte, ne pouvoit mieux rentrer dans son devoir qu'en sanctifiant par son culte les lieux qu'il avoit profanés par son pêché, le gazon, le silence des forêts, l'ombrage des arbres.

Aussi Abraham que les PP. de l'Eglise regardent comme le Chef du peuple fidéle qui adora Dieu, choisit-il les bois, & le couvert des arbres pour lui rendre ses hommages. *Il planta un bois dans Berzabée & y invoqua le nom du Seigneur Dieu éternel*, dit l'histoire Sacrée de la création. * Les descendans d'Abraham, n'eurent point d'autre temple pendant plusieurs siécles. C'étoit se conformer aux idées primitives que la créature avoit reçues de son Créateur.

* Abraham verò plantavit nemus in Berzabée, & invocavit ibi nomen Domini æterni. *Gen. cap.* XXI. ℣. 33.

Le pere du mensonge, qui a toujours contrefait la suprême vérité pour en imposer à notre foiblesse, voulut se faire adorer dans les mêmes endroits, dans la solitude, sur les montagnes, & sous les arbres. Le gazon lui fournit des autels, les bois lui formerent des temples. Cela devint si general que le peuple élû, pour ne pas confondre son culte avec celui des Nations séduites s'abstint d'adorer Dieu où le démon recevoit des vœux impies, & des sacrifices abominables. Moyse

Charles-François Houbigant né à Paris en 1686, étudia les Humanités au Collège de Louis le Grand et la Philosophie dans l'Ac.ie Royale de Juilly. Il entra dans l'oratoire en 1704. Le P. de la Tour gouvernoit alors cette Congrégation. Ce digne et respectable Chef qui possédoit au suprême dégré l'art de favoriser les talens naissans, et celui d'apprécier les talens formés, pressentit ceux du P. Houbigant. — Le P. Houbigant.

Après l'avoir, selon l'usage du Corps, appliqué à l'instruction de la jeunesse, il le destina à celle des Ecclésiastiques dans le Séminaire de S. Magloire. Pour le préparer à ce ministère difficile et devenu plus délicat encore par les talens de ceux qui venoient de l'exercer (les Thomassin, les Massillon, les Duguet) le P. Houbigant fut envoyé à N. D. des Vertus, ou Aubervilliers, près Paris. C'est là qu'un travail forcé le fit tomber dans une maladie très dangereuse dont il ne releva qu'avec la surdité la plus complette.

Soustrait alors involontairement à l'emploi qui lui étoit réservé et sous quelq. rapports à la Société toute entière, le P. Houbigant chercha dans les langues savantes un autre

Cet article a paru dans le Journal de Paris du 11 juin 1784, N° 163.
Ces notes sont écrites de la main de l'Abbé Gassaignes (dit Philibert) auteur des Annales des Jésuites

Voir : N.lles Ecclésiastiques 1802 p. 88 et 103

18/

2. moyen d'être utile à l'Eglise et de satisfaire le goût décidé qu'il avoit pour l'étude. Né avec la mémoire la plus heureuse, une raison épurée, un tact sûr, à l'abri d'une foule de distractions et par la retraite qu'il trouvoit dans son état et plus encore par celle que son infirmité lui procuroit, il ne vécut plus en quelq sorte qu'avec ses livres et sut allier à l'érudition des siecles savans toutes les graces et toutes les fleurs de la Litterature moderne.

C'est ainsi qu'il passa les restes d'une vie qui, malgré les justes égards de ses Confrères et les hommages des Savans, auroit été livrée à l'ennui presque inséparable de la surdité si la piété la plus solide et l'étude la plus assiduë n'en avoient rempli tous les momens. Il mourut dans la maison de l'Oratoire rue St. Honoré, le 31 8.bre 1783, dans sa 98.e année.

Il avoit reçu de la Nature un caractère bienfaisant, une ame ferme et vigoureuse, & cependant un fonds de politesse et d'aménité, que l'étude la plus sérieuse et la longueur de ses infirmités ne put jamais faire disparoître.

Quoique sa fortune fût bornée et son âge avancé (ces deux points sont

remarquables) il consacra une par- 3.
tie de son revenu à fonder une Ecole
dans un village près de Chantilly, où
il avoit une campagne.

Privé des moyens que la Nature a
destinés au commerce habituel de
la Société, il avoit imaginé une lan-
gue arbitraire et des signes de con-
vention qui l'en dédomageoient en
partie. On se faisoit dans son Corps
un plaisir et une gloire d'étudier cet-
te langue artificielle, afin de pouvoir
l'entretenir, lui faire part des nou-
velles. Chacun trouvoit son compte
dans ce commerce. Le P. Houbigant
par ses réflexions courtes et lumin.tes
dédoumageoit abondam.t ceux dont
la complaisance lui ménageoit le
seul plaisir et le seul délassement
qui fut à sa portée. Un air de satis-
faction le ranimoit alors; son intel-
ligence prompte comme l'éclair, devi-
noit le mot dans les I.res let. et la phra-
se dans les I.ers mots. Il sembloit par
sa sagacité prévenante vouloir abré-
ger le travail de son interlocuteur.
Une chûte ayant affoibli, vers ses
derniers tems, les organes de son cer-
veau, s'il témoignoit en certains mo-
mens quelq. inquiétude, on lui pré-
sentoit un livre. La seule vüe de ce ten-
dre et fidèle consolat. de sa vieillesse

4. ce de sa surdité lui rendoit la paix et si, l'on ose le dire, toute sa raison.

Si le P. Houbigant, par son caractère et ses vertus fut cher à ses Confrères, il fut par ses tal.s et son érudition profonde un objet de vénération pour les savans de sa patrie et plus universellem.t encore pour les sav.s étrangers. Cette espèce de problême se résout aisément, lorsque l'on sait que l'étude des langues savantes est plus généralem.t cultivée (à part la Sorbonne et le Collège Royal) en angleterre en allemagne et dans le Nord que dans la France.

Il débuta dans la carrière des lettres:

1.o Par les Racines Hébraïques en 1732. C'est dans cet ouvrage si court et si précieux qu'il démontre ou selon d'autres, prétend démontrer la nouveauté et l'inutilité des points voyelles contre les partisans de la Masore.

2.o En 1747, il fit paroître ses Prolégomènes sur l'Ecriture S.te Cet ouvrage prouve avec succès l'exist.ce des fautes qui se sont glissées dans le texte original, & désigne la manière la plus sûre de les découvrir et de les réformer. L'Aut.r y fait remarquer aussi la compatibilité de ces fautes avec la parfaite intégrité du dogme

et de la morale. Tous les Journaux f.
dans le tems, applaudir. à la profond.^{r}
de l'érudition, à la force du raisonnem.^{t}
et à la pureté du style de cet ouvrage.
Le P. Berthier, cet home aussi modéré
que pieux, aussi impartial que sav.^{t};
ne fut pas des derniers à rendre jus-
tice à l'auteur.

3°. Les Conférences de Metz ouvra-
ge aussi agréable que savant, dans
leq. le P. Houbigant, sans déroger
au respect dû à la Vulg. aux SS PP.,
aux Interprètes et aux Commenta-
teurs, insiste sur la nécessité de la
langue originale et sur celle de la cri-
tique, et en indique, tant dans les
Livres S.^{ts} que dans les Historiens
prophanes, les exemples les plus
heureux et les plus frappans.

4°. Edition de la Bible en 4 vol.
in-fol.° en 1753. Cet ouvrage im-
primé en 2 colomnes, offre dans
la 1.^{re} le texte hébreu, dans la 2de
la traduction latine de ce texte, réfor-
mé d'après la critique la plus sai-
ne et soutenue par des notes. Cha-
que Livre de l'Ecriture est précédé
d'une Préface savante. Cette édition
est le chef-d'œuvre du P. Houb. et lui
assure dans la postérité un rang
distingué parmi les Jérôme, les Ori-
gène &c. Elle lui mérita les éloges

6. de tous les Théologiens Catholiques ou Protestans. Benoît XIV. dont le suffrage est à double titre si précieux l'honora d'un Bref et d'une Médaille, & le Clergé de France crut devoir lui témoigner son estime par une pension d'aut. plus flatteuse, qu'elle ne fut ni demandée, ni provoquée.

5.° La Critique d'un Pseautier nouveau, où le P. Houb. crut appercevoir une méthode trop arbitraire d'interpréter l'Ecriture.

6.° Une Trad. des Sermons de Sherlock.

7.° Une Trad. de Lesley sur la méthode la plus courte de réfuter les Déistes et les Juifs.

8.° Une Trad. des pensées de Forbes sur la Religion naturelle.

Outre ces Ouvrages, le P. Houb. a laissé quelques Mss tels qu'un Traité des études, fait en 1736, dont l'édition ne doit avoir lieu qu'après quelques additions, et qui semble réservée à un de ses amis et de ses Confrères le P. d'Otteville si connu dans la Rép. des Let. par ses Trad. de Salluste & de Tacite et si chéri dans son Corps par sa bienfaisance et sa modestie; une Trad. d'Origène contre

Celse; une vie du Cal de Bérulle, que ses enfans se sont plus étudiés à imiter qu'à connoître, et enfin une Trad. complette de l'Anc.n et du Nouv. Test. faite d'après ses propres corrections. L'édition de ces derniers Ouvrages doit être confiée aux soins du P. la Lande, de l'Oratoire, disciple fidèle et digne émule du P. Houbigant. (Jal de Paris 1784. No. 163.)

En tête de cette Notice on lit ces mots addressés aux Aut.rs du Jal

"La ~~mort~~ du P. Houb. est connu
" de tous les Sav.s de l'Europe dans la
" connoissance des Livres Sacrés. La
" notice que je joins à cette Lettre prou-
" vera que par ses tal.s, son caractère
" et sa situation persone n'a été plus
" digne que lui de l'homage que vous
" rendez dans votre Jal. aux morts il-
" lustres". Je suis, &c.

On a mis le portrait peint à l'huile du P. Houbigant dans la Salle des Grands Homes de l'Orat.re Il est très-ressemblant ainsi que la gravure qui en a été faite.

LETOUZEY & ANÉ, ÉDITEURS

87, Boulevard Raspail — PARIS (VIe)

Monsieur L'Abbé Bonnardet

Censeur du petit collège

de Juilly

Seine et Marne

Houbigant

Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latina ad notas critices facta

Accedunt: libri graeci qui Deutero canonici vocantur, in tres classes distributi

Lutet. Paris 1753 4 vol in f°

tirée seulement à 500 exempl.

1000+

Houbigant (Ch. Fr.) célèbre commentateur biblique, professeur à Juilly, Lettre a. s. à un Révérend Père ; ~~q~~ sur un envoi de chocolat. 2

5

Houbigant

Ste Beuve Port Royal 2 édit

III, 609

Hontigant

Note à communiquer à Monsieur le R. P. Ingold

La Bibliothèque de Troyes possède un manuscrit in-8° (N° 2371) intitulé *Manière d'étudier et d'enseigner les humanités par le R. P xxx de l'Oratoire*. — La Préface commence ainsi : « La congrégation de l'Oratoire employe ordinairement ses élèves à estudier et à enseigner les humanités, parce qu'elle a dessein de former des ministres pour l'église, et qu'elle est convaincue ~~qu'elle est convaincue~~ que l'étude des lettres humaines étant bien faite nous prépare et nous rend propre aux études saintes... »

Ce manuscrit est une sorte de petit traité des études à l'usage des jeunes oratoriens qui débutent dans la régence. C'est l'œuvre d'un excellent pédagogue.

Il a été écrit peu de temps après la publication de la *Henriade* 1723, si l'on s'en rapporte à cette phrase :

« Il paraît depuis peu un poème de la Ligue qui fait grand bruit parmi les gens de lettres.... »

Connaît-on l'auteur de cet ouvrage ?

Cet ouvrage a-t-il été imprimé ?

Houbigant

Valeur de sa Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina

D'après Condamin : le Livre d'Isaïe, traduction critique avec notes et commentaires

" Le nom du P. Houbigant, mort en 1784, reviendra bien des fois "
Préface p. VI

En effet :

43 fois il le cite en adoptant ses corrections

3 fois il le cite en acceptant ses suggestions avec légère modification

2 fois il reste dans l'expectative

15 fois il le cite étant en désaccord avec lui

Houbigant

Catalogue des mss de l'Arsenal t II, 2157

Houbigant : abrégé de la grammaire hébraïque et autres

Joseph Desbien : Revue prat. d'apologétique
15 juin 1910 p. 402

Le P. Houbigant et Richard Simon furent les élèves en exégèse du pasteur Louis Cappel professeur à Saumur

MM 618 p 33 N 281 :

Le Confrère Charles François Houbigant, laïc

Né à Paris, 17 ans environ

fils de Guillaume Houbigant et Geneviève Colmars, marchands

humanités à Mazarin, rhétorique aux Jésuites, philos à Juilly.

entré à Paris le 10 oct reçu le 31 oct 1704

pension 300# à l'Instit. 250# aux études, capitation et entretien pour toujours

Houbigant

Autographe acheté par M. l'abbé Degout à Melun.

Revue de E. Charavay, 65, nov. 80, N° 138.

Houbigant. R. 2.

Dissertation sur la venue d'Elie.

manuscrit. in 4°

Deux exemplaires :

Où ?

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
SAFFROY, PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine)

EXPOSITIONS RÉTROSPECTIVES
DE 1900
Classes 13, 92 et 112

LIBRAIRIE, ESTAMPES, MANUSCRITS
A. SAFFROY
73, Grande Rue, 73
VILLA 23
PRÉ St-GERVAIS (Seine)
Près PARIS

Fo No 420.
Prière de rappeler
ce no en payant

Le Pré-St-Gervais, le 190

Monsieur le R. P. Bonnardet
doit

Lettres d'Houbigant, Duroneeray 8
Dotteville et Gaillard, ensemble 15f

P. Houbigant

a traduit les sermons du pasteur anglais

Sherlocke

+ ~~Ebrard~~ articles journaux

Houbigant . v. memoire
dans le journal des ~~savants~~ Verdun
mai 1754 cité au long
Dom Becais

Houbigant

Lettres pastorales de M. Gibson, évêque de Londres, traduites de l'anglais, par le P. Houbigant.

116 pages in f°

autographe.

(Bibl. du nouvel oratoire, d'après note du P. Trochon)

Qu'est-ce devenu ?

Bibl. nat
imprimé.

Massillon

D²
8739

Étude sur Massillon
vir christianus, ac peritus dicendi.
thèse présentée à la faculté de
théologie protestante de Strasbourg
.
par Rodolphe Labeille (de Flaviac.
Ardèche)

Strasbourg V^ve Berger Levrault 1857

in 8° de 52 pages (pièce)

(cet opuscule ne contient pas de
renseignements bibliographiques mais est
intéressant à d'autres points de vue.)

Bib nat
inventaire Houbigant
D
21652

Ouvrages de feu Mr Forbes
Lord président des assises d'Edimbourg;
Contenants: Des Pensées sur la religion
naturelle et revelée; une lettre à un
évêque; des réflexions sur l'incrédulité
traduits de l'anglois, avec des notes
Par le R. P. Houbigant prêtre de l'Or.
Lyon Louis Joseph Berthoud
MDCCLXIX
avec approbations 19 février 1761 et 13 fev. 1769
et privilége du Roi 30 novembre 1768
in 8° de XX – 461 pages

Houbigant —

— Veteris Testamenti versio nova Paris, Briasson et Durand
1753, 8 vol in 8

Houbigant

Forbes : ouvrages contenant des pensées sur la religion naturelle et révélée, une lettre à un évêque ; des réflexions sur l'incrédulité traduit de l'anglais par Houbigant Lyon 1769

72-193

Lombard Edme

Cloyseault Ménologe 257 x

" Vies III 279 x

22 MERCRED

cart. 10 fr.

817. **TESTAMENTI** *Veteris* versio nova (*Latina*) ad Hebraicam veritatem, cui accedunt Libri Deutero-Canonici è Grœcâ editione translati. Auctore R. P. Houbigant Oratorii Jesu sacerdote. Paris., 1753, 8 v. in-8, bas., tr. dor., gros caractères. 10 fr.

818. **TESTAMENTUM** *Novum*. Paris., *Barbou*, 1785, 1 v. in-12, v., tr. dor., 1 carte. *Belle impression*. 2 fr.

Houbigant

~~bibl. genevoise~~ conferences de Metz (?) Leyde 1750 8°

Reims sermon de Mr ~~Sherlock~~ trad de l'anglais

Lyon B. Duplain 1768 in 12

et Pensées sur la relig. nat. &c par Mr Forbes traduites par H.

Lyon ~~Berthoud~~ 1769 in 8°

Houbigant

Exercitatio tertia ad Car. Fr. Houbigant sacram Cap. II. Artic. II quam favente Deo sub Praesidio Sebaldi ordinarii publice defendet Isbrandus van Hamelsveld, Trajectinus. D. I Junii H. L. Q. C. Trajecti ad Rhenum, ex officina Joannis Broedelet acad. typ. MDCCLXIII

in 4° f. 1* pp 35 ff 2*

Bruxelles H 351 recueil

87408. **Sherlock** (Sermons de), évêque de Londres, trad. de l'angl. par le P. Houbigant, de l'Oratoire. Lyon, 1768, in-12, br. 1 fr. 50

87409. **Roi-Boit** (Du festin du) (par J.-B. Bullet). Besançon, 1762, in-8 tiré de format in-4, br., non rog. 3 fr. 50

Dissertation rare.

Houbigant

Exercitatio quinta ad Car.
Fr. Houbigant sacram
Caput tertium quam favente
summo numine sub praesidio
Sebaldi .. ordinarii publice
defendet Christianus de Groot,
Stiffry Haga-Batavus. Die
X Junii H. L. Q. S.

Traj. ad. rhen. ex off.
Joannis Broedelet, acad. typ.
MDCCLXVII. in 4° f. 1*
pp. 49 f. 1*

Bruxelles H 351 recueil

Houbigant

Specimen observationum ad Car. Fr. Houbigant oratorii D. J. Sacerdotis Prolegomena in scripturam sacram quod sub praesidio Sebaldi Ravii S. S. theol. Doct. Linguar. orient. et ant. Hebr. professoris ordinarii Defendet Joannes Smits Amstedolamensis. a. d. XVI Decemb. H. L. Q. C.

Trajecti ad Rhenum ex officina Joannis Broedelet academiae typographi. MDCCLXI. in 4° ff 2* pp. 33.

Bruxelles H 351 recueil

Houbigant.

Exercitatio philologica in Car. Fr. Houbigant oratorii D. J. Sacerdotis Prolegomena in Scripturam sacram Caput secundum Quam sub praesidio Sebaldi Ravii S. S. Theol. Doct. Linguar. orient. et ant. hebr. professoris ordinarii Defendet Petrus Kaas, Rotterodamo Batavus. D. XIX Junii H. L. Q. C. Trajecti ad Rhenum Ex officina Joannis Broedelet academiae typographi MDCCLXII in 4° f. 1* pp 37 f 1*

Bruxelles H 351 recueil

Houbigant

Prolegomena in scripturam sacram. Autore Car. Fr. Houbigant, Oratorii Domini Jesu Presbytero.
Codicibus emendandis primitùs debet invigilare solertia eorum qui scripturas divinas nosse desiderant. S. Aug. de Doctr. christ. lib. 2. cap. 14.
Parisiis apud Le mercier... Dessaint et Saillant.... Briasson... Durand. 1747 Cum appr. et Priv. Regis. in 4°. pp XII - 384

in fine Typis C.F. Simon, Reginae Typographi. 1746.

Bruxelles H 345

Houbigant Charles françois 1686 - 1783

- Racines de la langue hébraïque Paris 1732 in 8
- Prolegomena in scripturam sacram, Paris 1746 ou 1753 2 vol. in 4°
- Biblia hebraica cum notis criticis, hebreu, latin 1753 4 vol in f°
 (Brunet I, 859)
- Psalmorum versio vulgata et versio nova Paris 1746-1755, in-16.
- Psalmi hebraici mendis quamplurimis expurgati. Leyde, 1748, in 16
 (G. Brunet, Bibliologie p. 972
- Proverbia, Ecclesiastes, ~~[illegible]~~ 1763 petit in 12
- Méthode courte et facile contre les déistes et les Juifs, traduit de l'anglais de Lesley(?) in 8°
- Pensées sur la religion naturelle et révélée de Forbes Lyon, 1769 in 8°
- Sermons de Sherlock, Lyon, 1768, in-12
- Confessions de Metz Leyde 1750 in 8 .. 1770

Pérennes Dict. de bibliog. cathol I, 789

Wiseman : Disc Rapp. entre la sci. et la Rel. révél II, 124

Brunet : Manuel du libraire I p 859
III p 347

Gust. Brunet Bibliologie p. 972

Houbigant (Charles François) né à Paris en 1686. mort en 1783, à près de 98 ans, qu'on pourrait appeler le prodige de l'érudition sacrée, et qui, après 29 ans de recherches inouïes et d'études rigoureuses des divers manuscrits, des versions et citations anciennes, en un mot de tous les documents antiques alors connus, publia, en 1753, en quatre magnifiques volumes in-f° sa grande édition de la Bible en hébreu et en latin, avec des notes critiques, des prolégomènes et des préfaces explicatives des difficultés des textes les plus importants; ouvrage capital qui lui valut l'admiration du monde savant, deux médailles d'or, frappées tout exprès pour lui à la monnaie pontificale par ordre de Benoit XIV et qui fraya la route aux Michaelis, aux Kennicott, aux Rossi, aux Mill, aux Griesbach dont les grands travaux, basés sur l'examen de près de sept cents manuscrits hébreux, ont abouti à ce résultat essentiel de prouver, par l'insignifiance des différences de textes entre ces nombreux manuscrits, la conservation de l'intégrité complète de l'histoire inspirée.

Vitet

M^r

Député de Lyon à la Convention

AGENCE UNIVERS

11, Rue Vauban
ROUBAIX (Nord - France)
Directeur : Paul CATRICE

Chèque Postal : UNIVERS Lille 479.38
TÉLÉPHONE : 73-35-57

ROUBAIX, le 10 Décembre 1970

29.12.69

Mon Révérend Père

Je vous serais bien reconnaissant de m'aider sur un point de recherche que je fais en vue d'un doctorat en théologie à présenter à Lille dans quelques mois. Mon sujet est principalement « la destinée finale des Juifs aux Derniers Temps », ce qu'on appelait aux XVII^e-XVIII^e siècles le « Retour » ou le « Rappel » des Juifs. Or, dans mes recherches faites surtout à la Bibliothèque nationale, j'ai pu constater que plusieurs Oratoriens (ou anciens Oratoriens) s'étaient intéressés à ce sujet et avaient publié des ouvrages : DUGUET, DE BONNAIRES, DE GENNES, Paul MÉRAULT, Pierre BOYER, HOUBIGANT (x), SOANEN

Je me permets de vous poser ces questions :

1. y a-t-il d'autres Oratoriens, aux XVII^e-XVIII^e siècles (ou peut-être après ?) qui ont publié — ou rédigé des études restées manuscrites — sur ce sujet du « Retour des Juifs » ou bien, d'une façon plus générale, sur l'interprétation des Prophètes (Isaïe, Ezéchiel, Daniel) ou de l'Apocalypse, où il est presque toujours question du « Retour des Juifs » ?

2. existe-t-il une étude spéciale sur ce sujet : les Oratoriens et les Juifs ?

3. je recherche s'il y a un motif — ou plusieurs — pour lequel plusieurs Oratoriens se sont ainsi intéressés fortement à ce sujet. Je n'en ai pas trouvé d'autre que le fait qu'ils étaient Jansénistes ou de tendance janséniste — et que le « Retour des Juifs » était souvent traité chez les Jansénistes (déjà chez Pascal).

Et encore une question plus précise : chez les auteurs que j'ai consultés,

(x) il y a encore D'ETEMARE et D'ASFELD, disciples (autres) de DUGUET ; je n'ai pas trouvé s'ils étaient Oratoriens ?

on fait souvent référence à une Note sur le Retour des Juifs et « l'avènement intermédiaire de Jésus Christ » par HOUBIGANT, à la fin de l'Introduction (« Lectori ad Prophetas ») du Tome IV de sa Biblia hebraica (1753). Dans l'exemplaire de ce volume à la Bibliothèque de l'Université catholique de Lille, l'Introduction n'a que LVII pages et manifestement il y a quelque chose d'anormal; d'ailleurs dans le texte, p. 883, Houbigant renvoie à la p. LXII !! Or, l'Evêque de NOË, dans son « Discours sur l'état futur de l'Eglise » (1788), dit précisément que ce passage a été supprimé sur l'ordre du P. de la Valette, Supérieur général de l'Oratoire. Je voudrais donc vous poser ces deux questions :

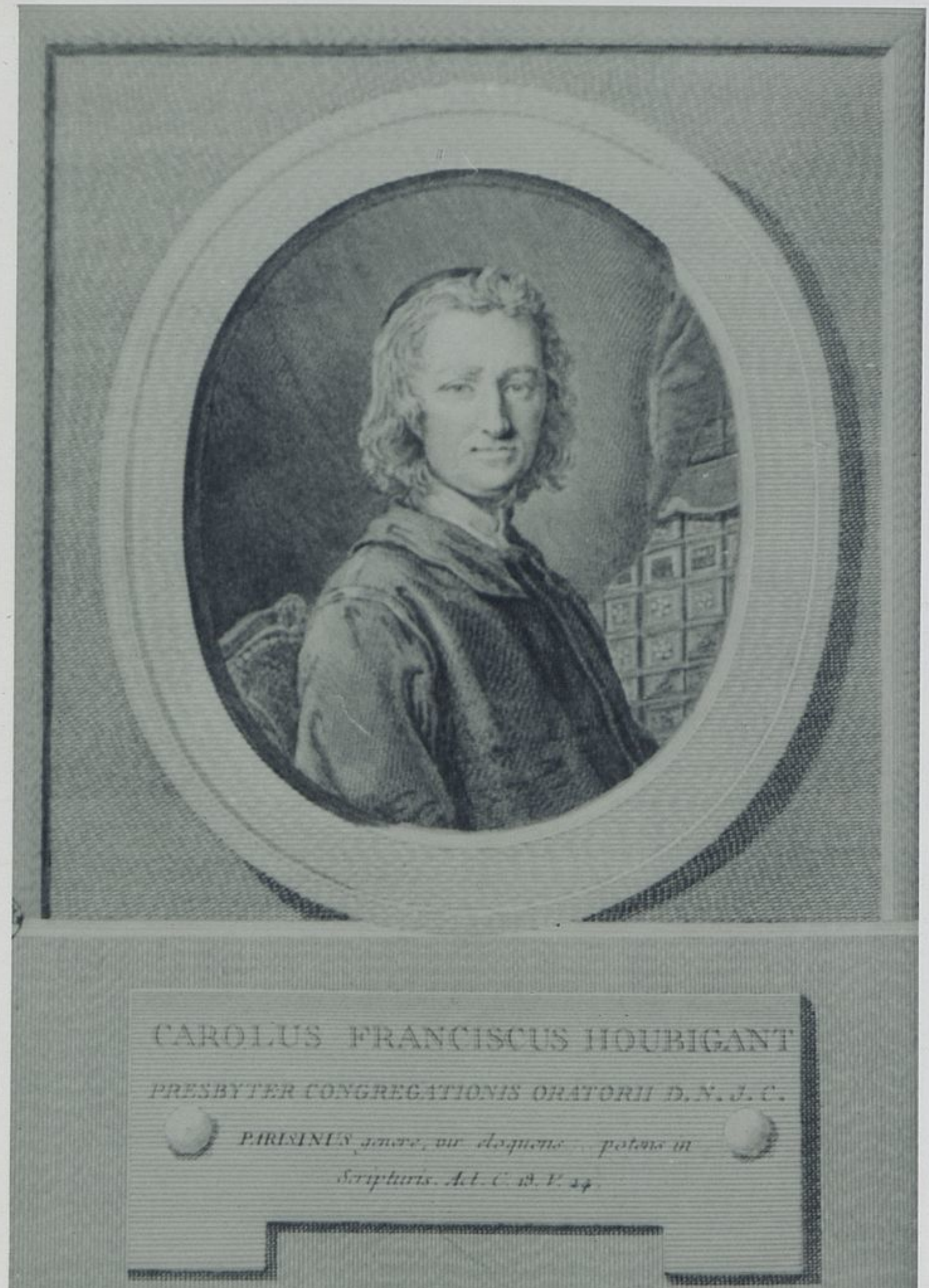
a/ auriez-vous un exemplaire (puisqu'il paraît que certains ont échappé à cette censure) de la Biblia hebraica tome IV ayant les pages de l'Introduction à partir de la p. LVIII jusqu'à la fin. et dans l'affirmative pourriez-vous avoir l'obligeance de m'en envoyer une photocopie (je vous rembourserai naturellement les frais par virement postal)

b/ Vos Archives comportent-elles quelque trace des motifs et circonstances de cette censure. et dans l'affirmative pourriez-vous me les résumer en quelques lignes ?

En vous remerciant bien sincèrement pour tout ceci, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux dans le Seigneur.

Abbé Paul Catrice

Je vous prie de vouloir bien saluer de ma part le Père François Houang.


CAROLUS FRANCISCUS HOUBIGANT
PRESBYTER CONGREGATIONIS ORATORII D. N. J. C.
PARISINUS genere, vir eloquens potens in
Scripturis. Act. C. 18. V. 24.



charles, François, HOUBIGANT.

dit LE BON PÈRE. Prêtre de l'oratoire

né à Paris en 1686. mort à Paris en 1783.

Hébraïsant Célèbre.

aussi bienfaisant que pieux et savant.

sa famille, d'origine picarde, appartient au département de l'Oise.

Houbigant M. 219

médaillon presque rond dans encadrement carré d'architecture très sobre avec cartouche funéraire au bas

corps 3/4 à sa gauche, figure presque de face, grands cheveux bouclés beaux yeux, front large, bouche moins jolie, assis sur une chaise à sa table, un rideau soulevé laisse voir des cartonniers

Valade pinxit Elluin sculp.

sur le cartouche on lit

Carolus Franciscus Houbigant

presbyter Congregationis Oratorii D.N.J.C

parisinus genere.. vir eloquens ... potens in scripturis Act. C 18 v. 24

H. 35

L 25 —) cliché total

2930 **Houbigant** (C.-F.), commentateur biblique et hébraïsant, né Paris, 1686-1783. Elluin sculp. Demi-fol. en hauteur. 20 fr.

Buste en ovale sur un socle, grav. au burin. Belle épreuve.

La traduction latine fut imprimée à part sous ce titre :

\+ Veteris Testamenti Versio nova, Paris, 1753, 5 vol. in 8

Les notes critiques et les Prolégomènes ont aussi été réimprimés à part sous ce titre :

\+ Notae criticae in universos Veteris Testamenti libros, tum hebraice, tum graece scriptos, cum integris prolegomenis, ad exemplar Parisiense denuo recensae. Francfort sur le Mein, 1777, 2 vol. in 4°

On a encore du P. Houbigant

\+ Des traductions d'ouvrages anglais.

\+ Un Examen du Psautier français des R.P. Capucins, La Haye (Paris) 1764, in 8.

\+ Une traduction latine des Proverbes et de l'Ecclésiaste, 1763, in 12.

\+ Un fragment intitulé Introduction et devant servir de préface à un livre qui n'a jamais paru.

Houbigant laissa un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels on cite

\+ une grammaire hébraïque en latin.

\+ une traduction de l'ouvrage d'Origène contre Celse qui se perdit par la négligence de l'abbé Chevreuil, censeur royal, chargé de l'examiner.

\+ Une Vie du cardinal de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, qui a était prête à être mise sous presse quand Londet, censeur royal, exigea des suppressions et des changements dans plusieurs passages qui lui parurent hostiles aux Jésuites, modifications que le P. Houbigant refusa.

\+ Une traduction française de sa Version latine de la Bible, dont la publication fut empêchée par l'abbé Riballier, qui ne voulut pas donner son approbation sous le prétexte que, selon l'archevêque de Paris, il y avait déjà un nombre suffisant de traductions semblables.

\+ Un traité de la venue d'Elie, destiné à prouver qu'elle n'est pas aussi prochaine que certaines personnes le pensaient à cette époque.

\+ Des Remarques sur le livre d'Astruc, intitulé : Conjectures sur les Mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse.

\+ Enfin, il avait entrepris un ouvrage sur la manière d'étudier et enseigner les Belles Lettres, quand la publication du Traité des études de Rollin fit renoncer à un travail désormais inutile.

Michel Nicolas

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1830, t. IV, p. 141 =

Le P. Ch. Fr. Houbigant, prêtre de l'oratoire, né à Paris en 1686, mort à Paris le 31 octobre 1783.

— Conférences de Metz entre un Juif, un protestant et deux docteurs de Sorbonne, Leyde, 1750, in 8°

— Examen du Psautier français des Rév. Pères Capucins, Paris, Didot jeune, 1764, in 8

— Prolegomena in Scripturam sacram, Paris, Briasson 1746, seu 1753, 2 vol. in 4

L'objet principal de ces Prolégomènes est de prouver qu'il s'est glissé des fautes dans le texte original. Mais l'auteur a soin de faire observer qu'aucune des variantes qui se trouvent dans les divers exemplaires n'intéresse en rien la pureté du dogme et de la morale. Il prouve seulement que ces fautes, introduites par la négligence des copistes, quelque légères qu'elles soient, défigurent cependant les livres sacrés, en changeant le sens, en affaiblissant l'énergie et y produisent des obscurités qui font le désespoir des interprètes. Il donne des règles pour les découvrir et les corriger. Tous les savants, au nombre desquels se trouvait le P. Berthier, firent le plus grand éloge de ces Prolégomènes.

— Les Racines hébraïques sans points-voyelles, ou dictionnaire hébraïque par racines, Paris, Cl. Simon, 1732, in 8.

Ces racines en vers techniques dans le goût des Racines grecques de Port-Royal, sont précédées d'une savante préface dans laquelle Houbigant démontre, contre les deux Buxtorf et leurs partisans, la nouveauté, l'inutilité et les inconvénients des points-voyelles. C'est un excellent dictionnaire qui, dans un petit volume, offre plus de saine critique et de lumières que beaucoup de vocabulaires d'une immense étendue

— Une édition de la Bible en hébreu avec des notes 1752

— Deux diverses traductions des Psaumes 1724 in 24 et 1768

— Traduction des Pensées et des Oeuvres de Forbes 1768

— " des sermons de Sherlock 1768

— " des ouvrages de Lesley 1770

— Il a laissé en mss 7 ouvrages importants dont la Biog. Universelle donne les titres :

— Histoire du cardinal de Bérulle, dont Tabaraud a beaucoup profité.

Voir Mss. Fol. 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14.
" 4°. 100, 101, 102, 103, 104, 105.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1822, t. XIV, p. 78 =

Charles François Houbigant, prêtre de l'Oratoire, naquit à Paris en 1686 et mourut dans la même ville le 31 octobre 1783. Quoique sa fortune fût bornée et son âge avancé, il consacra une partie de son revenu à former une école près de Chantilly. Privé par sa surdité d'une partie des agréments de la société, il ne vécut plus qu'avec ses livres et son heureuse mémoire et son jugement épuré lui donnèrent le moyen de travailler jusqu'à l'extrême vieillesse. Une chute ayant affaibli, dans ses dernières années, les organes de son cerveau, on calmait ses inquiétudes passagères en lui présentant un livre ; la seule vue de ces fidèles consolateurs de sa surdité et de sa vieillesse lui rendait la paix et presque la raison. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, dont qq.uns sont estimés :

(1 une bonne édition de la Bible hébraïque avec des notes et une version latine claire, élégante, énergique Paris, 1753, 4 vol. in f. Ce livre, le plus important de ceux du P. Houbigant, offre le texte hébreu réformé d'après la critique la plus saine et la traduction latine de ce texte. Quant aux livres qui ne sont point dans le canon des Hébreux, il les a traduits d'après le grec. Chaque livre de l'Ecriture est précédé d'une préface savante et accompagné de notes concises et judicieuses. Benoit XIV, qui connaissait tout le mérite et toute la difficulté de cet ouvrage, honora l'auteur d'un bref et d'une médaille. Le Clergé de France lui accorda, peu de temps après, une pension d'autant plus flatteuse qu'elle ne fut pas demandée.

(2 une traduction latine du Psautier, faite sur l'hébreu, 1746, in 12.

(3 traduction de l'Ancien Testament 1753, 5 vol. in 8.

(4 Racines de la langue hébraïque sans points voyelles, 1732 in 8. C'est un dictionnaire hébreu français. Dans cet ouvrage, l'auteur démontre l'inutilité des points voyelles.

(5 Examen du psautier des Capucins in 12.

(6 version française des pensées de Forbes, écrivain anglais, sur la religion naturelle, 1769. in 8.

(7 Prolegomena in scripturam sacram, Paris, 1725, 2 vol in 4. L'auteur recherche les fautes du texte original.

(8 traduction des sermons de Sherlock, anglais, Lyon, 1768 in 12.

(9 traduction de Leslay sur la Méthode la plus courte de réfuter les déistes et les Juifs.

(10 Il a laissé en mss. un *Traité des Etudes*.

(11 une *traduction du Traité d'Origène contre Celse*

(12 une *Vie du cardinal de Bérulle*

(13 une *traduction française de l'A. et du N. Testament* faite d'après ses propres corrections. Qqs critiques ont prétendu qu'il poussait qqfois trop loin ses corrections, surtout par rapport au texte hébreu ; qu'il ne montrait pas assez de respect pour les anciennes versions authentiques. Mais le suffrage de Benoit XIV et celui du clergé de France prouvent que sa critique sacrée a été renfermée dans de justes bornes.

Sur le P. Houbigant on peut consulter la *Notice* que M. Adry, ancien bibliothécaire de la maison S^t Honoré, a publiée dans le Magasin encyclopédique de mai 1806.

Voir sur les prix de la Bible hébraïque d'Houbigant quelques détails curieux, extraits du *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France* par le Rév. Th. Frognal Dibdin. Traduit de l'Anglais avec des notes par Théod. Licquet, conservateur de la bibliothèque publique de Rouen. Caen, Mancel, 1825, in 8, T. II, p. 130.

« Un ecclésiastique de Bayeux en avait acheté un exemplaire 14 francs : « Comment, Monsieur, répliquai-je (c'est Dibdin qui parle) vous voulez dire 14 louis ? » Et il ajouta qu'un de ses amis, M. Ormerod s'était trouvé fort heureux de donner 12 livres sterling (300^f) d'un exemplaire en condition ordinaire.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = { Mss. d'Aix, t. II, p. 780.
Copie de la Bibl. Nle, t. II. p. 399.

Charles François Houbigant, l'un des plus savants hommes du XVIII siècle, naquit à Paris en 1687 (Nov ?) d'un marchand de cette ville et après avoir fait ses humanités au collège de Louis le Grand et sa philosophie à Juilly, il entra le 10 octobre 1704 dans la Congrégation de l'Oratoire, où il fit luire des talents qui annoncèrent ses progrès dans les sciences. Les premières années qu'il y passa, furent consacrées aux exercices de l'Institution et à l'étude de la théologie et ayant ensuite enseigné les humanités à Juilly et la rhétorique à Marseille en 1714, on le rappela à Paris pour s'y préparer aux saints ordres dans le petit séminaire de St Magloire. Delà il fut chargé d'aller faire un cours de philosophie à Soissons, lequel fini en 1722, il se rendit à Vendôme pour y prendre la conduite du collège qu'il gouverna pendant ??? années en qualité de supérieur. Après quoi il fut destiné à travailler à l'instruction des ecclésiastiques qu'on élevait à St Magloire. Mais, avant que d'entrer en possession d'un emploi que les Thomassin, les Duguet, les Juénin, les Lebrun, les Massillon, les Laborde, les Viger, etc... avaient rempli avec éclat, il alla s'y préparer à N. D. des Vertus, maison qui rassemblait les oratoriens occupés à l'étude des langues savantes, spécialement l'hébreu; et c'est là (d'autres disent à Vendôme) qu'un travail forcé le fit tomber dans une maladie très dangereuse d'où il ne se releva qu'avec la surdité la plus complète. Cette incommodité ne lui permettant plus de suivre sa destination, au lieu d'aller à St Magloire, il demeura quelques années encore à N. D. des Vertus et vers 1740, il alla se fixer pour toujours dans la maison de Paris.

Bien loin de s'abandonner à l'inquiétude, lorsqu'il se vit privé de l'usage d'un sens qui lui interdisait tout commerce et le rendait en quelque façon inutile à sa Congrégation et à la société entière, le P. Houbigant pensa à tirer parti de la fâcheuse position où il se trouvait. (Voir la notice de sa vie dans le Journal de Paris du 11 juin 1784). Il chercha donc dans les langues savantes un autre moyen d'être utile à l'Eglise et de satisfaire le goût décidé qu'il avait pour l'étude. Né avec la mémoire la plus heureuse, une raison épurée, un tact sûr, à l'abri d'une foule de distractions et par la retraite qu'il trouvait dans son état, et plus encore par celle que son infirmité lui procurait, il ne vécut presque plus qu'avec ses livres et quelques uns de ses confrères, entr'autres le Confrère Leroi, d'Orléans et le Père Toulouzat qu'il s'associa dans l'entreprise qu'il avait formée de donner la grande édition de la Bible sur le texte original avec des notes critiques. Ces 3 savants conféraient et discutaient ensemble de vive voix et par écrit les corrections; ils comparaient les différents textes; ils examinaient les manuscrits; mais on doit regarder le P. Houbigant comme le directeur de l'ouvrage et celui qui y a eu le plus de part. Il a su d'ailleurs allier à l'érudition des siècles savants toutes les grâces et toutes les fleurs de la littérature moderne, comme il paraît dans les diverses productions de sa plume. C'est ainsi qu'il passa le reste d'une vie, qui, malgré les justes égards de ses confrères et les hommages des savants, surtout

« mots dans leur signification naturelle et propre au lieu où ils sont ; — 3° suivre les réflexions des mots que la phrase
« exige. Le Père donne des exemples qui montrent que les commentateurs, pour s'être écartés de ces règles, ont donné des sens
« faux, ridicules, contraires aux prophètes eux-mêmes à des endroits qui ne présentent aucune difficulté réelle. En effet, des auteurs
« qui laissent toutes les fautes des copistes ; qui donnent aux mots ou de fausses significations ou des significations vraies, mais qui ne
« conviennent point au lieu ; qui prennent des noms pour des verbes, des verbes pour des noms ; qui attribuent aux prophètes des
« tours, des phrases étrangères à la langue hébraïque ; qui entendent métaphoriquement ce que les prophètes disent dans un sens
« propre et dans un sens propre ce qui a clairement un sens métaphorique ; ces auteurs, dis-je, ne peuvent éviter une infinité
« de bévues et ne pas faire dire aux prophètes des choses inintelligibles. L'auteur établit des règles pour connaître quand les
« prophètes se servent ou ne se servent point d'expressions figurées et montre que Grotius et d'autres savants commentateurs
« sont tombés dans de grands écarts pour n'avoir pas fait attention à ces règles. »

L'auteur parle ensuite des préjugés contre lesquels il faut se prémunir. Le premier est de croire que toutes les prophéties ont un sens littéral et un sens mystique ; ce qui n'a nul fondement dans les livres saints. D'autres, par un préjugé contraire, pensent qu'aucune prophétie n'a deux objets, quoique souvent les expressions et la suite du discours indiquent deux évènements : l'un prochain, l'autre plus éloigné.

Un 3e préjugé consiste à croire que les promesses temporelles ne regardent que l'ancienne alliance, et les spirituelles que la nouvelle, quoiqu'il soit quelquefois évident que certaines promesses spirituelles sont faites à la synagogue et des temporelles à l'Eglise.

Le 4e préjugé est de s'imaginer que les prédictions magnifiques du règne de J. C ont été accomplies dès le commencement de l'Eglise et pendant ses premiers accroissements. Or, plusieurs de ces oracles ne peuvent s'appliquer avec justesse à l'Eglise naissante et n'auront leur accomplissement que quand les Juifs et toutes les nations se soumettront à l'Evangile.

Quand arrivera cet évènement ? ne sera-ce qu'à la fin du monde ? C'est ce que le P. Houbigant appelle un 5e préjugé. Il prétend prouver par les prophéties que la foi universellement établie aura une consistance durable ; ce qui ne peut s'accorder avec l'opinion que cette foi s'établira, lorsque le monde sera prêt à finir.

Enfin le 6e préjugé est de ceux qui pensent que ces oracles ne s'accompliront que dans la vie future. L'auteur prouve très bien que les prédictions prophétiques n'ont pour objet que ce qui doit arriver pendant la durée du monde et non des promesses allégoriques de la vie bienheureuse.

Dans les préfaces sur Baruch, sur le Cantique des 3 enfants dans la fournaise, sur l'histoire de Suzanne sur celle de Bel et du Dragon, le P. Houbigant répond à Louis Cappel qui, comme tous les autres protestants, parle de ces livres avec mépris, moins par raison que par préjugé.

(VII – On a déjà vu que le P. Houbigant avait donné en 2 vol in 4 ses Préfaces ou Prolégomènes avant l'édition entière de la Bible ; il crut devoir aussi donner séparément sa traduction sur l'hébreu qu'il fit paraître sous ce titre : Veteris testamenti versio nova, ad hebraicam veritatem facta ; accedunt libri deutero-canonici ex graecâ editione translati … etc. Parisiis, apud Claudium Briasson et Laurentium Durand 1753, 8 vol. in 8.

(VIII – Examen du Pseautier des R.R.P.P. capucins. Paris, chez Didot, 1764, in 18. Le P. Houbigant ne se détermina à faire la critique de ce nouveau pseautier que parce qu'il crut y appercevoir une méthode trop arbitraire d'interpréter l'Ecriture sainte.

(IX – Traduction des sermons anglais de M. Sherlock, évêque de Londres, Paris, 2 vol. in 12.

(X – Ouvrages de M. Lesley, évêque de Carlisle (mort en 1721) contre les déistes et les juifs, avec des défenses et un traité du jugement particulier et de l'autorité en matière de foi, traduits de l'anglais sur la première édition par le P. Houbigant, prêtre de l'Oratoire, Paris, 1770, in 8

Les athées et les déistes, dit le journal encyclopédique d'octobre 1770, ne respecteront point M. Lesley qui se montra toute sa vie l'ennemi le plus ardent des catholiques ; mais il faisait cause commune avec eux contre l'impiété. Ses ouvrages consistent en une méthode courte et aisée contre les déistes ; une méthode contre les juifs ; une défense de la méthode contre les déistes ; une lettre concernant le dieu des siamois, Sommonochodon ; une lettre de l'auteur à un déiste converti ; une dissertation sur le jugement particulier et l'autorité en matière de foi. Le P. Houbigant n'a pas fait le tort à la religion romaine de ne pas traduire les objections qu'il a trouvées contre elle ; il a mieux aimé les réfuter que de les supprimer. Cette traduction est très fidèle et les ouvrages de M. Lesley sont fort estimés.

(XI Traduction française des ouvrages de M. Forbes, lord-président des assises d'Edimbourg, contenant des pensées sur la religion naturelle et révélée, une lettre à un évêque et des réflexions sur l'incrédulité, avec des notes, un vol. in 8.

Outre les ouvrages dont on vient de parler, le P. Houbigant en avait composé d'autres qui sont restés manuscrits :

(A – Traité des études etc. fait en 1736, par conséquent antérieur à la publication de M. Rollin, ce qui fit qu'il s'en répandit un grand nombre de copies dans l'Oratoire, qui y firent beaucoup de bien. Le journal de Paris avait fait espérer que le Conf. Dotteville, si connu dans la république des lettres par ses traductions de Salluste et de Tacite et si chéri dans son corps par sa bienfaisance et sa modestie, se chargerait de mettre la dernière main à ce traité et de le donner au public ; mais on est encore à l'attendre.

(B – Réponse aux fameux avertissements de M. Languet, évêque de Soissons aux appelants 1718, mss. dans lequel l'auteur qui n'était point favorable à la constitution Unigenitus, démêla les sophismes de ce prélat à qui il s'était contenté

d'envoyer son travail, sans vouloir le rendre public.

C - Vie du cardinal Pierre de Bérulle, instituteur et fondateur de la Congrégation de l'Oratoire en France... etc, mss in 4 de 552 pages. L'auteur ayant achevé cet ouvrage en 1773, demanda le privilège pour le faire imprimer. Le garde des sceaux accueillant sa requête nomma pour l'examiner M. Lourdet, professeur et censeur royal, lequel donna son approbation en ces termes : « J'ai lu, par ordre de M. le Chancelier, un mss intitulé : Vie du cardinal Pierre de Bérulle, instituteur de la C^ion de l'Oratoire.. etc. Cette vie, dont les différents traits sont appuyés sur les autorités les plus respectables, présente un modèle de sanctification dans les postes les plus éminents. Elle prouve que l'esprit de recueillement si difficile à conserver dans le tumulte des plus grandes occupations n'est cependant pas incompatible avec la variété des intérêts que présentent les circonstances et que le même individu, quand il est guidé par une piété solide et éclairée, peut être tout à la fois le héros de l'Eglise et l'honneur de l'Etat. En foi de quoi j'ai approuvé ce mss. dans lequel je n'ai rien trouvé d'ailleurs qui doive en empêcher l'impression. A Paris, le 24 août 1773. Lourdet, professeur royal. »

Le censeur, en renvoyant le mss. au P. Houbigant, l'accompagna de la lettre suivante :

« Mon R. Père. Comme je voulais donner à votre ouvrage une approbation digne des peines que vous avez prises à le faire et conséquente à l'estime que j'ai conçue depuis longtemps de votre mérite et de vos talents en plus d'un genre, j'ai été obligé de faire quelques suppressions en certains endroits qui, dans votre mss, m'ont paru analogues à la charité dont votre illustre instituteur a toujours fait profession et dans lesquels j'ai cru remarquer une sorte d'affectation à relever le mérite de votre héros aux dépens de la réputation et de l'estime dont étaient en possession ceux que l'on a cru ennemis de votre Congrégation et qui peut-être l'étaient en effet. Grâce à Dieu tout est tranquille aujourd'hui sur les causes vraies ou supposées de ces divisions et dans ces temps si désirés où nous goûtons à peine le calme qui devait suivre tant de tempêtes, on aurait, je crois, mauvaise grâce de réveiller les impressions de tant d'antipathies qui ont occasionné la désolation dans le champ de l'Eglise depuis près de deux siècles. M. le Chancelier ne veut point qu'on laisse subsister dans les ouvrages ce qui peut rappeler le souvenir des divisions passées, encore moins ce qui peut se ressentir de la passion que le préjugé avait inspiré aux différents corps de l'Eglise les uns contre les autres. Par devoir et par goût je me rends à des dispositions si paisibles et par cela même si louables. En conséquence, comme je n'ai supprimé que quelques passages qui m'ont paru trop passionnés, je vous prie, mon R. Père, de jeter encore un coup d'oeil sur ce mss et d'y modifier ce que vous y verrez de trop fort soit contre les Jésuites, soit contre le cardinal de Richelieu, soit contre la cour romaine et de ne laisser dans ces différents endroits que ce qui est historique et bien constaté ; supprimant d'ailleurs tout ce qui pourrait y être tapé de réflexions malignes de la part de l'historien. Je n'ai point voulu changer ces passages pour vous laisser la faculté d'y mettre les liaisons que vous voudriez après les corrections dont il s'agit. Dans tout ce que j'ai l'honneur de vous demander à cet égard

« pour me mettre à l'abri de tout reproche et soustraire votre ouvrage à la critique, je ne prétends déroger en rien au respect que
« je vous porte, comme à un homme que je reconnais pour mon maître en toute sorte de genres. C'est ce dont je vous prie d'être
« bien persuadé ... etc. Lourdet, professeur et censeur royal, Paris, le 27 août 1778. »

Sur cette lettre, le P. Houbigant jugea à propos d'attendre un meilleur temps, et comme il apprit que le P. Berton s'étant présenté de sa part pour demander un privilège pour la Vie du cardinal de Bérulle, il lui avait été répondu que le mss. avait été rayé sur le livre, ce Père dressa un petit mémoire dans lequel il dit : « J'ignore par quelle intrigue cela est arrivé et je supplie très humblement Mr
« le garde des sceaux de m'apprendre ce que je dois faire pour remettre ce mss sur les rangs et le soumettre, s'il le juge à propos,
« à un nouvel examen ; et si sa Grandeur veut bien le faire lire par quelque homme de confiance, j'ose assurer qu'on n'y trouvera
« ni passion, ni réflexions malignes contre les Jésuites, quoique le censeur s'en plaigne dans sa lettre. Si quelque chose est blâmé
« dans cette vie, ce n'est pas l'historien qui blâme, ce sont les faits où M. de Bérulle lui-même, dont le mss copie fidèlement la
« modération et la douceur.... » On ignore quelle fut la réponse du garde des sceaux ; mais il y a apparence qu'elle fut conforme à la façon de penser du censeur Lourdet.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette vie, on croit devoir joindre ici ce que l'auteur en dit dans son avertissement :
« M. Habert de Cérisy a donné, il y a 130 ans, une Vie du cardinal de Bérulle qui est moins une vie qu'un panégyrique et où l'on
« trouve peu de faits et beaucoup de moralités ; de telle sorte qu'il n'est pas étonnant que l'ouvrage soit demeuré dans l'oubli.
« L'auteur n'avait pas rassemblé assez de mémoires. Comme il n'écrivait que 15 ans après la mort du cardinal, on a lieu de croire
« qu'il supprimait beaucoup de choses pour ne point déplaire à des personnes encore vivantes. M. de Bérulle a été attaché à la Cour sous
« les règnes d'Henri IV et de Louis XIII ; il y a été chargé de négociations secrètes et importantes. C'est l'endroit le moins développé et
« néanmoins le plus intéressant de sa vie. Pour l'éclaircir, nous avons fait beaucoup de recherches. Nous avons lu attentivement
« ses lettres manuscrites ou imprimées et celles qu'il recevait, lesquelles sont en grand nombre. Nous avons consulté les histoires
« générales et particulières depuis les 10 dernières années du roi Henri IV jusques y compris les 20 premières du règne de Louis XIII.
« Nous avons eu en mains des Mss. de la Bibliothèque du roi, d'où nous avons tiré de fort bonnes pièces, surtout de ceux de Brienne
« et de Béthune. Enfin nous sommes entrés dans le dépôt des dépêches. M. de Chauvelin, secrétaire d'État des affaires étrangères, ayant
« bien voulu nous faire ouvrir ce sanctuaire, nous y avons pris copie de plusieurs morceaux curieux et entr'autres de plus de
« 80 lettres dont la plupart sont de M. de Bérulle concernant les affaires publiques dans lesquelles il a été employé les trois dernières
« années de sa vie et presque toutes adressées au cardinal de Richelieu. Nous indiquerons sur les marges les autres sources où nous avons
« puisé. Si les lecteurs pensent que c'est s'y prendre bien tard que de donner une vie du cardinal de Bérulle plus de 150 ans après sa
« mort, nous en conviendrons ; mais nous sommes persuadés qu'à mesure qu'ils liront cette vie, ils jugeront comme nous qu'il
« y a eu un temps pour se taire et que ce temps a été assez long ; mais qu'aujourd'hui il est temps de parler et que nous serions

" blâmables de laisser ignorer à notre nation les grands exemples que ce pieux cardinal a laissés à l'Eglise, à la Cour et à la
" Congrégation dont il a été l'instituteur.

" Le lecteur ne nous trouvera point toujours d'accord avec les historiens du siècle de Louis XIII qui ont parlé du cardinal
" de Bérulle, surtout avec Le Vassor. Nous ne nous amuserons point à prouver qu'ils se sont trompés. Les faits et les pièces originales
" mettront le lecteur dans le vrai et nous justifieront."

Suivant le Journal de Paris, cité ci-dessus, l'édition de cet ouvrage et des deux qui suivent, devait être confiée au P. Lalande, de l'Oratoire, disciple fidèle et digne émule du P. Houbigant; mais il n'a encore rien paru de lui.

(D – Traduction d'Origène contre Celse ...etc

(E – Traduction complète de l'Ancien et du Nouv. Testament, faite d'après les propres corrections du P. Houbigant.

Tous ces Mss. sont conservés dans la Bibl. de la maison de l'Oratoire de Paris.

Le P. Houbigant avait un frère, prêtre de l'Oratoire, en la personne du Père Anne Houbigant, lequel avait été reçu dans la Congrégation en 1702 et y est mort en 1740 dans la maison de Marines, âgé de 57 ans, s'étant distingué par une piété tendre et par un vrai zèle pour les intérêts de la religion.

Listes des Assemblées =

1720	Juilly act.	1752	Paris
1723	Vendôme "	1755	"
1726	" supérieur	1758	"
1729	N. D. des Vertus	1761	"
1732	"	1764	"
1733	"	1767	"
1736	Paris	1770	"
1739	"	1773	"
1742	"	1776	"
1745	"	1779	"
1746	"	1782	"
1749	"		

M. M. 612 = Charles François Houbigant de Paris, âgé de 17 ans, fils de feu Guillaume et de Geneviève Colman, marchands, a fait ses humanités au collège Mazarin, sa rhétorique aux Jésuites, sa philosophie à Juilly, entré le 10 octobre 1704, vêtu le 30, a promis 300^{tt} pour son institution, 250^{tt} pour ses études de théologie, son entretien et sa capitation pour toujours. Mort 31 octobre 1783.

M. M. 607, 4e catalogue, N 882 =

Charles François Houbiga

Mon catalogue =

Charles François Houbig

Listes du personnel de Juilly

1709	Juilly	6e
1710	"	5e
1711	"	4e
1712	"	3e
1713	"	2
1714	"	Rhétoriq
1720	absent "	résidant
1721	"	"
1722	"	"

M. M. 613 p. 1 N° 1

Le P. Charles françois Houbigant, né à Paris en 1687, reçu le 30 oct 1704

a étudié deux ans en théologie à Saumur

a enseigné les humanités pendant 10 ans à Juilly

a doublé la rhétorique à Marseille

à St Magloire un an

à Soissons philosophe 2 ans

a été à Vendôme où il est resté 6 ans, dont les 3 dernières comme supérieur

deux ans aux Vertus

45 ans de résidence à la maison de St Honoré

Prêtre en sept 1718

† à Paris le 31 oct 1783

Catalogue des Elèves de Juilly T. I, p. 182.

Houbigant Charles François, né à Paris en 1687, élève du 1 oct. 1703 au 1 oct. 1704.

Nécrologe = Le P. Charles François Houbigant, mort dans notre maison de Paris le 31 octobre 1783, âgé de 97 ans. Ses ouvrages sur le texte sacré l'ont rendu célèbre dans l'Europe savante. Le S. Siège et le Clergé de France lui ont donné des témoignages authentiques de leur estime; sa mémoire sera toujours précieuse à la Congrégation qu'il n'a pas moins édifiée pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il l'a illustrée par ses écrits, dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste érudition. —

M. M. 612 = Charles François Houbigant de Paris, âgé de 17 ans, fils de feu Guillaume et de Geneviève Colman, marchands, a fait ses humanités au collège Mazarin, sa rhétorique aux Jésuites, sa philosophie à Juilly, entré le 10 octobre 1704, vêtu le 30, a promis 300# pour son institution, 250# pour ses études de théologie, son entretien et sa capitation pour toujours. Mort 31 octobre 1783.

M. M. 607, 4e catalogue, N 882 =

Charles François Houbigant, de Paris, entré à Paris en 1704, prêtre le 20 sept 1718, mort 1784.

Mon catalogue =

Charles François Houbigant, de Paris, entré à Paris en 1704, prêtre en sept 1718.

Listes du personnel de Juilly

1709	Juilly	6e
1710	"	5e
1711	"	4e
1712	"	3e
1713	"	2
1714	"	Rhétorique
1720	absent "	résidant
1721	"	"
1722	"	"

Catalogue des Elèves de Juilly C I, p

Houbigant Charles Franç

Nécrologe = Le P. Charles François Ho… é
Ses ouvrages sur le texte sacré
Des témoignages authentiques
édifiée pendant 80 ans par
critique et un goût sûr et…

ÉGLISE SAINT-EUSTACH

OFFICE
DU
VENDREDI-SAINT
10 Avril 1936 à 15 h.

CHŒUR

ENTRÉE POUR UNE PERSONNE
Impasse Saint-Eustache

Les Quêtes sont faites au profit des Œuvres de la Paroisse

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.683) t. III. p. 117 verso =

Charles François Houbigant de Paris, fils de Guillaume Houbigant et de Geneviève Colman marchands, reçu le 31 octobre 1704, âgé d'environ 17 ans.

L'Abbé Ladvocat : Jugements et observations sur les traductions des Psaumes de M. Pluche et de M. Gratien et en particulier sur celles des R.R.P.P. Capucins et de M. Langeois (?) à l'usage des écoles de Sorbonne. Paris, Vincent, 1763, in 12, page 4, dit : " La 1re traduction des Psaumes que j'ai approuvée, est celle de feu M. Gratien. Elle est faite sur la version latine du savant P. Houbigant. C'est, de toutes les traductions françaises des Psaumes celle qui est la plus conforme à mes sentiments : elle est d'une bonne main et d'un homme de goût. Elle a été revue par le Père Houbigant, dont tous les savants de l'Europe connaissent le mérite, les talents, la saine critique et les travaux, par la belle bible dont il a enrichi le public et qui rendra son nom immortel. Cet excellent ouvrage du P. Houbigant aura en France toute la réputation qu'il mérite, quand on reviendra enfin des ouvrages frivoles et que le goût de la haute littérature renaîtra parmi nous.

Quoique cette traduction française des Psaumes de M. Gratien, revue par le savant P. Houbigant m'ait plu infiniment, et que je l'aie approuvée avec plaisir, il y a cependant qqs endroits à l'égard desquels je ne pense pas comme cet habile homme, soit par rapport au sujet de qqs psaumes, soit par rapport au sens de qqs versets, soit enfin à l'égard de qqs fautes de copistes, que je découvre ou que je rétablis autrement que lui. Malgré tout ces légères différences ne diminuent en rien mon estime, tant pour la traduction que pour les traducteurs et je souhaite sincèrement que le public ne soit pas privé de ce bon livre. Il paraît qu'il n'était que mss. non plus que la traduction de M. Pluche dont il dit qu'elle mérite aussi d'être imprimée et qu'après celle du P. Houbigant, c'est elle qui est la plus conforme à ses sentiments sur le sens des Psaumes.

t. VI, p. 94 (Bibl. N fonds fr. 25686)

L'abbé L'Advocat, à la page 349, conclut ainsi :

" A l'égard de la traduction de feu M. Gratien, revue par le savant P. Houbigant, c'est la plus parfaite de " toutes celles que j'ai lues jusqu'aujourd'hui. Cela ne pouvait être autrement. Le P. Houbigant, qui en est le principal " auteur, puisqu'il l'a revue et que c'est sur sa version latine qu'elle a été faite, le P. Houbigant, dis-je, est un " savant consommé, qui a passé sa vie à l'étude de l'Ecriture Ste et qui réunit tous les talents d'un habile écrivain " à une méthode saine, judicieuse, exacte et éclairée.

" C'est cette méthode du savant P. Houbigant qui peut seule mener à la perfection l'étude de la langue sainte et du " texte sacré et je ne ~~puis~~ trop la recommander aux jeunes hébraïsants. "

L'ouvrage finit par cet éloge du P. Houbigant et comme il s'en faut de beaucoup que l'abbé L'Advocat donne de semblables louanges au pseautier des Pères Capucins et à leur système de traduction, fondé sur des

termes énigmatiques, le double sens d'un ancien et d'un nouvel Israël, ces Pères, qui étaient élèves de l'abbé de Villefroi, attaquèrent l'abbé Ladvocat dans le libelle intitulé :

Appel du jugement rendu par M. l'abbé L'Advocat dans la cause où il s'est constitué juge de deux psautiers. "Ridendo dicere verum quid vetat." par M. L. C. D. S. P. ancien mousquetaire du Roi. à Genève 1763, in 8° de 17 pages.

Je dis libelle parce que, quoique le titre de la première page soit : Appel à tout bon chrétien, le prétendu mousquetaire parle non seulement sur un ton militaire, mais sur un ton de vrai soldat aux gardes.

Le P. Houbigant n'y est pas mieux traité que M. l'abbé Ladvocat. Heureusement qu'on est dispensé de répondre à un ouvrage où les injures servent de raison et dont les expressions en général ne sont pas des plus délicates : "sottises, grande cruche, vous seriez capot, pareilles balivernes, Houbigantiste."

On y lit : "le P. Houbigant a pris au moins 15.000 fautes en flagrant délit, qui volaient le sens du texte." et ailleurs on lui reproche de culbuter notre texte original. On peut juger par là du style et du ton de ce libelle.

Journal de Paris, du 11 juin 1784, N° 163 =

Charles François Houbigant né à Paris en 1686, étudia les humanités au collège de Louis Le Grand et la philosophie dans l'Académie de Juilly. Il entra dans l'Oratoire en 1702. Le P. de la Tour gouvernait alors cette congrégation. Ce digne et respectable chef, qui possédait au suprême degré l'art de favoriser les talents naissants et celui d'apprécier les talents formés, pressentit ceux du P. Houbigant. Après l'avoir, selon l'usage du corps, appliqué à l'instruction de la jeunesse, il le destina à celle des ecclésiastiques dans le séminaire de S. Magloire. Pour se préparer à ce ministère difficile et devenu plus délicat encore par les talents de ceux qui venaient de l'exercer : les Thomassin, Duguet, Massillon, le P. Houbigant fut envoyé à N. D. des Vertus, ou Aubervilliers, près de Paris. C'est là qu'un travail forcé le fit tomber dans une maladie très dangereuse dont il ne releva qu'avec la surdité la plus complète.

Soustrait alors involontairement à l'emploi qui lui était réservé et sous qqs rapports à la société entière, le P. Houbigant chercha dans les langues savantes un autre moyen d'être utile à l'Eglise et de satisfaire le goût décidé qu'il avait pour l'étude. Né avec la mémoire la plus heureuse, une raison épurée, un tact sûr, à l'abri d'une foule de distractions et par la retraite qu'il trouvait dans son état et plus encore par celle que son infirmité lui procurait, il ne vécut plus en quelque sorte qu'avec les livres et ~~sa~~ sut allier à l'érudition des siècles savants toutes les grâces et toutes les fleurs de la littérature moderne. C'est ainsi qu'il passa les restes d'une vie qui, malgré les justes égards de ses confrères et les hommages des savants, aurait été livrée à l'ennui presque inséparable de la surdité, si la piété la plus solide et l'étude la plus assidue n'en avaient rempli tous les moments.

Il mourut dans la maison de l'Oratoire de la rue S^t Honoré le 31 octobre 1783 dans sa 98^e année.

Il avait reçu de la nature un caractère bienfaisant, une âme ferme et vigoureuse et cependant un fonds de politesse et d'aménité que l'étude la plus sérieuse et la longueur de ses infirmités ne purent jamais faire disparaître.

Quoique sa fortune fût bornée et son âge avancé (ces deux points sont remarquables) il consacra une partie de son revenu à fonder une école dans un village, près de Chantilly, où il avait une campagne. Privé des moyens que la nature a destinés au commerce habituel de la société, il avait imaginé une langue arbitraire et des signes de convention qui l'en dédommageaient en partie. On se faisait dans son corps un plaisir et une gloire d'étudier cette langue artificielle afin de pouvoir l'entretenir, lui faire part des nouvelles. Chacun trouvait son compte dans ce commerce : le P. Houbigant, par des réflexions courtes et lumineuses dédommageait abondamment ceux dont la complaisance lui ménageait le seul plaisir et le seul délassement qui fût à sa portée. Un air de satisfaction le ranimait alors. Son intelligence, prompte comme l'éclair, devinait le mot dans les premières lettres et la phrase dans les premiers mots. Il semblait, par sa sagacité prévenante, vouloir abréger le travail de son interlocuteur. Une chute ayant affaibli vers ces derniers temps, les organes de son cerveau, s'il témoignait en certains moments quelque inquiétude, on lui présentait un livre. La seule vue de ce tendre et fidèle consolateur de sa vieillesse et de sa surdité, lui rendait la paix et, si l'on ose dire, toute sa raison.

Si le P. Houbigant, par son caractère et ses vertus, fut cher à ses confrères, il fut par ses talents et son érudition profonde, un objet de vénération profonde pour les savants étrangers. Cette espèce de problème

se résout aisément, lorsqu'on sait que l'étude des langues savantes est plus généralement cultivée (à part la Sorbonne et le collège royal) en Angleterre, en Allemagne et dans le Nord que dans la France

Il débuta dans la carrière des lettres par

(1 Les Racines hébraïques en 1732. C'est dans cet ouvrage, si court et si précieux, qu'il démontre, ou selon d'autres qu'il prétend démontrer la nouveauté et l'inutilité des points voyelles contre les partisans de la mazore

(2 En 1747, il fit paraître ses Prolégomènes sur l'Ecriture Ste. Cet ouvrage prouve avec succès l'existence des fautes qui se sont glissées dans le texte original et désigne la manière la plus sûre de les découvrir et de les réformer. L'auteur y fait remarquer encore la compatibilité de ces fautes avec la parfaite intégrité du dogme et de la morale.

Tous les journaux, dans le temps, applaudirent à la profondeur de l'érudition, à la force du raisonnement, à la pureté du style de cet ouvrage. Le P. Berthier, cet homme aussi modéré que pieux, aussi impartial que savant, ne fut pas des derniers à rendre justice à l'auteur.

(3 Les Conférences de Metz, ouvrage aussi agréable que savant, dans lequel le P. Houbigant, sans déroger au respect dû à la Vulgate, aux Saints Pères, aux interprètes et aux commentateurs, insiste sur la nécessité de la langue originale et sur celle de la critique et en indique, tant dans les livres saints que dans les historiens profanes, les exemples les plus heureux et les plus frappants.

(4 Edition de la Bible en 4 vol. in f° en 1753. Cet ouvrage, imprimé en 2 colonnes, offre dans la première le texte hébreu, dans la seconde la traduction latine de ce texte réformé d'après la critique la plus saine et soutenue par des notes. Chaque livre de l'Ecriture est précédé d'une préface savante.

Cette édition est le chef-d'oeuvre du P. Houbigant et lui assure dans la postérité un rang distingué parmi les Jérômes, les Origènes ...etc et lui mérita les éloges de tous les théologiens catholiques et protestants. Benoit XIV, dont le suffrage est à double titre si précieux, l'honora d'un bref et d'une médaille et le clergé de France crut devoir lui témoigner son estime par une pension, d'autant plus flatteuse qu'elle ne fut ni demandée, ni provoquée.

(5 La critique d'un Scantier nouveau, où le P. Houbigant crut appercevoir une méthode trop arbitraire d'interpréter l'Ecriture.

(6 une traduction des sermons de Sherlock

(7 une traduction de Lesley sur la méthode la plus courte de réfuter les déistes et les juifs.

(8 une traduction des Pensées de Forbes sur la religion naturelle.

Outre ces ouvrages, le P. Houbigant a laissé qqs mss tels qu'un Traité des Etudes, fait en 1736, dont l'édition ne doit avoir lieu qu'après qqs additions et qui semble réservée à un de ses amis et de ses confrères, le P. Dotteville, si connu dans la république des lettres par ses traductions de Salluste et de Tacite et si chéri dans son corps par sa bienfaisance et sa modestie.

une traduction d'Origène contre Celse

une vie du cardinal de Bérulle que ses enfants se sont plus étudiés à imiter qu'à connaître

une traduction complète de l'ancien et du Nouveau Testament, faite d'après ses propres corrections.

L'édition de ces derniers ouvrages doit être confiée aux soins du P. Lalande, de l'Oratoire, disciple fidèle et digne émule du P. Houbigant.

M.M. 613 p. 1 N° 1

Charles François Houbigant, né à Paris en 1687, entré le 30 oct 1704, prêtre en sept 1718

a étudié 2 ans en théol. à Saumur

à Juilly a enseigné les humanités pendant 10 ans

a doublé la Rhét. à Marseille = un an à S. Magloire = 2 ans la Philos. à Soissons

a été 6 ans à Vendôme dont les 3 derniers supérieur

deux ans aux Vertus

45 ans de résidence à la maison de St Honoré, mort à Paris le 31 oct 1783

Hoefer : Nouvelle Biographie générale, Paris. Didot. 1858, t. XXV, col. 241-244 =

Charles François Houbigant, célèbre commentateur biblique, né à Paris en 1686 et mort dans la même ville le 31 octobre 1783.

Entré en 1704 dans la Cong. de l'Oratoire, il enseigna successivement les belles-lettres à Juilly, la rhétorique à Marseille et la philosophie à Soissons.

Il était supérieur du collège de Vendôme quand il fut appelé à Paris en 1722 pour faire les conférences à S. Magloire, conférences qui étaient publiques et portaient sur les points les plus importants de l'antiquité et de la discipline ecclésiastiques. L'excès de travail auquel il se livra pour se préparer convenablement à ces exercices lui causa une maladie dangereuse, à la suite de laquelle il resta frappé d'une surdité complète. Condamné par cette infirmité à une vie retirée, il se voua tout entier à l'étude et principalement à la culture des langues orientales. Vers la fin de sa longue vie, il perdit ses facultés intellectuelles à la suite d'une chute. Le P. Houbigant n'était pas moins distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. On loue surtout sa bienveillance et sa douceur, qui ne s'altérèrent jamais dans l'isolement auquel le força son infirmité. Douze ans avant sa mort, il fonda dans le village d'Avilly, auprès duquel il avait une maison de campagne, une école de filles, à laquelle il légua une rente annuelle de 175 livres. Une de ses plus agréables distractions était de composer et d'imprimer lui-même ses propres ouvrages; il avait dans ce but établi une petite imprimerie dans sa maison de campagne, où il avait l'habitude d'aller passer les vacances. On a de lui :

+ Racines de la langue hébraïque, Paris, 1732, in 8. Cet ouvrage est en vers, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal. Dans la préface, il défend le système de Masclef qu'il avait adopté et il s'efforce de montrer non pas seulement la nouveauté des points-voyelles; mais encore leur inutilité et même leurs inconvénients pour l'étude de l'hébreu.

+ Prolegomena in scripturam sacram, Paris, 1746, in 4. Dans cet ouvrage, où il suit les traces de L. Cappel, il cherche d'abord à établir qu'il s'est glissé dans le texte original de l'Ancien Testament des fautes qui, sans atteindre les points de dogme et de morale, défigurent cependant les livres saints, y produisent des obscurités ou en affaiblissent l'énergie; il donne ensuite les règles d'après lesquelles on peut découvrir et corriger ces fautes qui sont dues principalement à la négligence des copistes.

+ Conférences de Metz, sans indication de lieu et de date. Houbigant y exposa d'une manière populaire les principes de critique développés dans l'ouvrage précédent.

+ Psalmi hebraici mendis quam plurimis expurgati (Leyde) 1748, in 16. Cet ouvrage est surtout remarquable en ce que l'auteur a inséré dans le texte même les corrections faites d'après les principes posés dans ses Prolegomena. C'était un essai de l'édition qu'il se proposait de publier de l'Ancien Testament dans le texte original.

+ Biblia hebraica cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta. Accedunt libri graeci qui deutero-canonici vocantur, in tres classes distributi, Paris, 1753 et 1754, 4 vol in f°.

Cet ouvrage, fruit d'un travail de 20 ans, fut publié aux frais de la Congrégation de l'Oratoire, à laquelle il coûta 40.000 francs. L'exécution typographique est soignée. Les caractères furent gravés exprès par Fournier le jeune. Il est imprimé en 2 colonnes, dont l'une contient le texte et l'autre la traduction. L'hébreu, qui n'a pas de points-voyelles, n'est que la reproduction de l'édition de Van der Hooght de 1705. Les corrections proposées par Houbigant, qui ne tient aucun compte du Kri et du Ktib des massorèthes, sont, soit à la marge, soit en forme de tables à la fin de chaque volume. Elles sont de 4 espèces différentes. Celles du Pentateuque sont prises en général du Code samaritain, auquel, avec le P. Morin, il donna une valeur exagérée; d'autres sont prises de divers manuscrits, qu'il ne décrit pas avec assez de précision et qui appartenaient soit à la Cong. de l'Oratoire, soit à la bibliothèque du roi à Paris; d'autres encore sont prises des anciennes versions; enfin un grand nombre sont purement conjecturales et dressées d'après les principes critiques exposés dans ses Prolegomena. Cette révision du texte de l'Ancien Testament n'a pas obtenu les suffrages des hommes compétents. On a reproché à Houbigant de ne s'être pas fait des idées justes de la valeur des documents dont il s'est servi, de n'avoir pas eu une connaissance assez profonde de la langue hébraïque et d'avoir procédé trop arbitrairement dans ses conjectures. On a fait remarquer qu'il avait laissé passer sans les relever des leçons suspectes ou décidément vicieuses, tandis qu'il remplace des leçons fort correctes par des conjectures qui ne sont pas même d'accord avec la grammaire. On peut voir, au reste, sur les mérites et les défauts de ce travail les écrits de Meyer et de Sebald Rau, dont nous donnons les titres parmi les ouvrages à consulter.

En outre du texte hébreu, des corrections proposées, de la version latine et des apocryphes grecs de l'A. Testament, ces 4 volumes renferment les Prolegomena imprimés déjà en 1746, des notes critiques destinées à justifier les variantes, soit dans le texte, soit dans la traduction et quelques introductions critiques ou préfaces, placées en tête de ses livres de la Bible et consacrées à en défendre l'authenticité et à en expliquer les principales difficultés.

de ceux d'Angleterre, d'Allemagne et des pays du Nord, eût été livrée à l'ennui presque inséparable de la surdité, si la piété la plus solide et l'étude la plus assidue n'en avaient rempli tous les moments.

Pour pouvoir converser avec les personnes qui allaient le visiter, le P. Houbigant avait imaginé une langue arbitraire et des signes de convention qui le dédommageaient en partie de sa surdité. On se faisait un plaisir dans son corps d'étudier cette langue artificielle afin de pouvoir l'entretenir, lui faire part des nouvelles. Chacun trouvait son compte dans ce commerce. Le Père Houbigant, par des réflexions courtes et lumineuses, dédommageait abondamment ceux dont la complaisance lui ménageait le seul plaisir et le seul délassement qui fût à sa portée. Un air de satisfaction le ranimait alors : son intelligence, prompte comme l'éclair devinait le mot dans les premières lettres et la phrase dans les premiers mots. Il semblait par sa sagacité prévenante vouloir abréger le travail de son interlocuteur. Une chute ayant affaibli, vers ses derniers temps, les organes de son cerveau, s'il témoignait, en certains moments, quelque inquiétude, on lui présentait un livre. La seule vue de ce tendre et fidèle consolateur de sa vieillesse et de sa surdité lui rendait la paix et si on ose le dire, toute sa raison.

Enfin, épuisé par le travail que lui avaient coûté les savantes productions de sa plume ; plus accablé encore par le poids d'un siècle presqu'entier qu'il avait vécu, ses forces l'abandonnèrent et il cessa de vivre le 31 octobre 1783, âgé de 97 ans.
« La Congrégation perdit en lui un membre dont les ouvrages sur le texte sacré l'ont rendu célèbre dans l'Europe savante ;
« le St Siège et le clergé de France lui ont donné des témoignages authentiques de leur estime. Sa mémoire sera toujours
« précieuse à l'Oratoire, qu'il n'a pas moins édifié pendant 80 ans par une piété éclairée et solide, qu'il l'a illustré par
« ses écrits dans lesquels une sage critique et un goût sûr se trouvent unis à une science profonde et à une vaste
« érudition. » (Nécrologe)

Tous ceux qui ont connu ce savant, conviennent qu'il réunissait toutes les qualités et les vertus qui rendent un homme cher à la religion et à la société. On distinguait surtout en lui un caractère bienfaisant, une âme ferme et vigoureuse et un fond de politesse et d'aménité que l'étude la plus sérieuse et la longueur de ses infirmités ne purent jamais faire disparaître. Quoique ses biens patrimoniaux fussent peu considérables, et qu'il n'eût pas encore été gratifié de la pension que le Clergé lui accorda, un an avant sa mort, son zèle pour l'instruction des pauvres l'avait porté depuis plusieurs années à consacrer une partie de son revenu à fonder une école dans un village près de Chantilly, où il avait une campagne. Voilà ce qui concerne la personne du Père Houbigant ; voici la notice de ses ouvrages :

{I <u>Racines hébraïques sans points voyelles, ou dictionnaire hébraïque où sont expliqués, suivant les anciens et les nouveaux interprètes, tous les mots hébreux et chaldaïques du texte original des livres saints</u>. Paris, 1732, in 8°

L'auteur, dit le Journal des savants de 1732, dans une préface assez étendue de cet ouvrage si court et si précieux, fait l'histoire des points et voyelles, prend la défense de Mr Masclef et y explique l'usage de ces nouvelles racines hébraïques.

Il a composé ce livre pour deux sortes de personnes, savoir les Masclefistes et ceux qui ne sont point encore affranchis des points voyelles et il donne aux uns et aux autres d'utiles avertissements. Après les racines viennent les particules qui remplissent la 2e partie de son ouvrage. Cette partie est de beaucoup plus ample qu'elle ne l'est dans les Buxdorf. La 3e partie comprend les étymologies grecques, latines, françaises, italiennes, espagnoles; c'est à dire les mots de ces langues dérivés de l'hébreu. L'auteur annonce à la fin de la préface qu'il publiera bientôt une bible hébraïque sans points, d'un beau caractère et moins chère que les bibles ponctuées.

(II Psalmorum versio vulgata et versio nova ad hebraïcam veritatem facta. Parisiis, 1746, in 12.

Le débit rapide de ce petit ouvrage, dont l'édition se trouva bientôt épuisée, annonça le succès de la nouvelle Bible. Il en a paru une 2e et une 3e édition in 12 et in 8. Le même ouvrage a été traduit en français par M. Gratien et publié à Lyon en 1767, in 4o.

(III. Prolegomena in scripturam sacram, autore Carolo Francisco Houbigant, Oratorii D.J. presbitero, Parisiis, 1747 in 4o

Le P. Houbigant, dit le Journal des savants de 1747, n'entreprend rien moins que de corriger le texte hébreu de la Bible et de donner une nouvelle interprétation à un grand nombre de passages qui n'ont jamais été bien entendus, parce qu'on n'en a point connu jusqu'ici la véritable leçon. Il justifie son entreprise par les raisons les plus solides; il prévient toutes les objections; il établit suivant les règles de la plus saine critique la nécessité de corriger le texte hébreu et il montre que rien n'était plus mal fondé que le respect qui a empêché les derniers éditeurs de le revoir et de le corriger. La préface est remplie de doctrine, de règles de critique et d'observations importantes. Après avoir fait la critique des manuscrits sur lesquels on a fait les éditions de la Bible hébraïque, il indique les sources où l'on peut trouver de grands secours pour donner une meilleure édition et il rend compte en les parcourant l'une après l'autre, de l'usage qu'il en a fait. On aura lieu dans cet ouvrage du Père Houbigant d'admirer la sagacité de son esprit et la justesse de sa critique et on reconnaîtra le service important que l'auteur rend à l'Eglise et à la littérature sacrée par l'excellente édition de sa Bible.

Tous les autres journaux applaudirent, dans le temps, à la profondeur de l'érudition, à la force du raisonnement et à la pureté du style de cet ouvrage. Le Père P....., cet homme aussi modeste que pieux, aussi impartial que savant, ne fut pas des derniers à rendre justice à l'auteur. On trouve dans le journal de Verdun du mois de mai 1747 une analyse et un jugement de ces Prolégomènes dont on sera content, si on se donne la peine de le consulter.

(IV. Conférences de Metz etc.. 1750 in 8 qui contient un dialogue entre un président, un Docteur de Sorbonne, un protestant et un juif. Dans cet ouvrage aussi agréable que savant, l'auteur, sans déroger au respect dû à la Vulgate, aux Sts Pères, aux interprètes et aux commentateurs, insiste sur la nécessité de la langue originale et sur celle de la critique et en indique tant dans les livres saints que dans les historiens profanes, les exemples les plus heureux et les plus frappants.

(V - Prolegomena in Scripturam sacram, pars secunda continens praefationes in varios Scripturae libros. Parisiis apud Briasson et Durand, 1753, in 4.

Cet ouvrage faisant partie du suivant, il n'en sera rien dit ici.

(VI - Biblia hebraïca cum notis criticis et versione latina ad notas criticas facta; accedunt libri graeci, qui deutero-canonici vocantur in tres classes distributi, auctore Carolo Francisco Houbigant, Oratorii D.J. sacerdote Lutetiae Parisiorum, apud Claudium Briasson et Laurentium Durand, 1753, 4 vol. in f°.

Cette édition est le chef-d'œuvre du P. Houbigant et lui assure dans la postérité un rang distingué parmi les hommes qui ont bien mérité de la religion. Elle lui attira des éloges multipliés, tant des théologiens catholiques que des hétérodoxes. Benoit XIV, rémunérateur si judicieux de la science et de la vertu, l'honora d'un bref et d'une médaille d'or en le remerciant du livre dont il lui avait fait présent. Le Pape lui en envoya une seconde; mais on sait à quelle occasion. L'ouvrage de ce savant oratorien méritant d'être connu en détail, on va joindre ici un mémoire publié à ce sujet dans le Journal de Verdun du mois de Mai 1754:

" La Bible du P. Houbigant me paraît mériter d'être entre les mains des savants par rapport aux choses qu'elle contient
" et d'occuper une place dans les cabinets des curieux à cause de la beauté de l'impression[1] et de la rareté des exemplaires dont le
" nombre est seulement de 300. Elle forme 4 vol. in f° qui contiennent des préfaces, le texte hébreu sans points et la version

(1) Les Pères de l'Oratoire qui ont fait tous les frais de l'édition, n'ont rien épargné pour la rendre parfaite. Ils ont choisi le plus beau papier et ont fait fondre des caractères neufs, qu'on peut comparer à ceux des plus belles éditions du Louvre. Celle-ci doit leur avoir coûté plus de 35.000 livres; ce qui fait regretter qu'ils n'aient pas fait tirer plus d'exemplaires d'un ouvrage qu'ils avaient intérêt de rendre commun.

" latine en caractères italiques sur deux colonnes. A la marge du 1 volume sont les variantes du précieux manuscrit samaritain
" que les Pères de l'Oratoire ont dans leur Bibliothèque. A la fin de chaque chapitre des notes critiques en caractères qu'on nomme cicero.
" Le P. Houbigant a mis les livres deutéro-canoniques dans la place qui leur convient; c'est à dire les historiques à la suite de
" ceux du premier canon; les agiographes après les agiographes et les prophétiques après les prophétiques. Les livres deutéro canoniques
" sont imprimés avec le même soin et la même élégance que les livres hébreux qui seuls sont compris dans le premier canon.
" Le Pentateuque occupe tout le premier volume. A la tête sont les prolégomènes dont tous les journaux parlèrent en 1747. Il suffit
" de dire en général que le P. Houbigant y pose les règles de critique très judicieuses qu'il a suivies pour purger le texte hébreu des fautes
" sans nombre échappées aux copistes et qu'il indique les sources dans lesquelles il puise ces règles. Il n'est pas possible d'entrer dans le
" détail des notes; c'est-à-dire qu'elles sont écrites en très beau latin ainsi que les préface et la version et que le P. Houbigant ne s'y
" borne pas à la seule critique du texte; mais qu'il y traite incidemment plusieurs points d'histoire et de chronologie, qui donnent
" du relief à l'ouvrage et délassent le lecteur de la sécheresse inséparable de la critique.
" Le 2e volume commence à Josué et contient tous les livres historiques. La préface roule sur les points difficiles de la
" chronologie sacrée que l'auteur paraît avoir approfondie. On l'y voit presque toujours aux mains avec deux grands chronologistes

" Usserius et le P. Petau, dont il combat les systèmes sur plusieurs points importants, tels que sont les âges auxquels " les patriarches avant le déluge commencèrent à engendrer ; l'âge de Tharé, père d'Abraham ; le temps qui s'est écoulé " depuis le départ des Israélites de la terre d'Egypte jusqu'à la construction du temple de Salomon ; la généalogie de David qui paraît " trop peu nombreuse dans le livre de Ruth ; enfin la chronologie des rois de Juda et d'Israël. Le P. Houbigant tâche de ramener " tout à un calcul fondé sur le texte même.

x " A la suite des livres des rois sont les livres deutéro-canoniques historiques de Tobie, Judith et des Macchabées. Il est " vraisemblable, dit Houbigant dans sa préface sur Tobie que ce livre ne fut pas mis dans le canon des Juifs parce que, quand ils " formèrent leur canon, au retour de la captivité, ce livre n'était pas connu de ceux qui revinrent de Babylone pour deux " raisons : 1° ce livre n'intéressait pas toute la nation, n'étant que l'histoire d'une seule famille. – 2° le jeune Tobie s'était " retiré à Ecbatane en Médie, loin de Babylone et par conséquent il était difficile d'en avoir des exemplaires dans cette dernière ville.

" Le mss. chaldaïque sur lequel S. Jérôme a fait sa version diffère en beaucoup d'endroits de celui qu'avait le traducteur grec. " Il est impossible de deviner lequel des deux mss était plus conforme à l'orthographe et Dom Calmet avance une chose qu'il ne peut " prouver quand il dit contre M. Huet et le docteur Prideaux que la version de S. Jérôme représente mieux l'original. Dom Calmet, " pour donner qq. couleur à son opinion, fait qq fois dire à la version grecque ce qu'elle ne dit point, comme le Père Houbigant le démontre.

" Prideaux convient que depuis le temps de St Polycarpe, les Juifs et les chrétiens regardent comme véritable l'histoire de " Tobie ; ce qui ne l'empêche pas de la dire pleine de fables. Le P. Houbigant prouve contre lui que le voyage de l'Ange sous une " figure humaine ne doit pas paraître plus fabuleuse que les autres apparitions d'anges aussi sous des figures humaines décrites dans " la Genèse ; que cet auteur accuse à faux de mensonge l'ange de Tobie ; que, dans ses autres critiques, il raisonne d'après des préjugés " sur la nature des démons que nous ne connaissons pas et qu'il avance beaucoup de choses qu'on peut nier sans qu'il lui soit possible " de le prouver. Cet endroit mérite d'être lu et plus encore ce qu'ajoute le P. Houbigant pour concilier la chronologie du livre de Tobie " avec celle des Assyriens et des Mèdes.

" L'auteur dans sa Préface du livre de Judith ramasse toutes ses forces pour débrouiller des points que les plus habiles chronologistes " ont laissés dans une grande incertitude. Il fixe le siège de Béthulie par Holopherne à la 10e année du règne de Manassès " et l'âge de Judith à 35 ans. Ces deux points posés, la chronologie du livre de Judith s'accorde parfaitement avec celle des livres des rois.

" Houbigant examine ensuite si cette chronologie peut s'accorder avec celles des rois d'Assyrie et de Médie. Celle des rois d'Assyrie " ne fait point de difficulté ; mais celle des rois des Mèdes est d'autant plus embarrassante que le calcul d'Hérodote, suivi par la plupart " des chronologistes, diffère dans l'espace de 154 ans, d'environ 50 ans de celui des livres des rois, Hérodote ne mettant que 105 ans. " Le P. Houbigant croit que cet historien, dans l'énumération des rois des Mèdes, met un second Cyaxare, fils d'Astyagès, célèbre dans " Xénophon. Ce dénouement jette beaucoup de jour dans la chronologie ; mais, comme il reste des difficultés, le P. Houbigant

" entreprend de les résoudre après avoir détaillé les raisons qui l'empêchent d'adopter les calculs des plus grands chronologistes.

" Il réfute d'abord le système de Dom Montfaucon qui contredit en plusieurs points le livre même de Judith.
" Puis il s'étend sur celui du savant M. Fréret qui ne paraît pas avoir fait assez de cas du livre de Judith. Il suit pied à
" pied toutes ses difficultés et les résoud de façon qu'on a lieu de croire que ce savant homme se serait rendu à l'évidence des
" preuves du nouveau chronologiste. Celui-ci fait voir que M. Fréret, le P. de Tournemine et d'autres ont tort de récuser l'autorité
" de Xénophon au sujet d'un second Cyaxare, roi des Mèdes ; qu'en s'en rapportant au seul Hérodote, ils embrouillent la
" chronologie de ce temps là et que même ils ne peuvent si bien se soutenir avec le seul Hérodote, qu'ils ne soient contraints
" de se contredire sur plusieurs points.

" Les difficultés qu'on peut faire contre la chronologie du P. Houbigant se réduisent à dire qu'elle ne cadre pas entièrement
" avec l'histoire profane. L'auteur répond que les historiens profanes ne sont point d'accord entr'eux ; que l'histoire sacrée doit être
" la base de la chronologie et qu'il suffit de la concilier avec les historiens profanes qui paraissent plus dignes de foi.

" Le 3e volume renferme les livres agyographes, à la tête desquels est celui des Psaumes. Le public a déjà jugé favorablement de la
" version de ce livre imprimé séparément dans un petit volume avec la Vulgate à côté. Cette édition épuisée en moins d'un an
" met dans la nécessité d'en faire une nouvelle, à laquelle on travaille et dont le format sera plus commode que celui de la 1 édition.
" L'auteur, dans sa préface, après avoir indiqué les sources de sa critique, dit les motifs qui l'ont déterminé à faire une nouvelle
" traduction des psaumes et à n'adopter aucune des versions faites en grand nombre de ce livre. Ces motifs sont en substance :
" que les traducteurs ayant négligé la critique du texte, ont fait des versions toutes différentes les unes des autres, barbares,
" inintelligibles et prodigieusement éloignées de la force lumineuse qui caractérise les livres saints ; que les versions françaises au
" contraire sont ordinairement claires et élégantes parce que les auteurs tombant dans un défaut opposé à celui des traducteurs
" latins, se donnent la liberté, sans avoir aucun principe de critique ; et même sans consulter l'hébreu, de retrancher du texte
" ou d'y ajouter des mots, des demi-phrases, des phrases entières ; liberté condamnable qu'on ne pardonnerait pas au
" traducteur d'un livre profane.

" A la suite des psaumes viennent les Proverbes, l'Ecclésiastique et le Cantique des Cantiques. Le P. Houbigant avertit qu'il a
" traduit ces livres un peu plus librement que les psaumes qui demandent une version plus littérale et dans laquelle on s'éloignât
" le moins possible de la simplicité de la Vulgate ; mais qu'en donnant à la version une expression et un tour latin il a soin de ne se
" point écarter de son original et du génie de la langue qu'il traduit. Il reproche avec raison à Chatillon et à Léon de Juda d'avoir
" affecté de faire parler Salomon dans un style cicéronien ; et l'on ne peut trop louer notre auteur de sa sobriété et de n'avoir
" employé que les ornements dont les livres saints sont susceptibles.

" Personne n'était plus en état, dit le P. Houbigant dans sa préface sur Job, d'aplanir les difficultés de ce livre, que

« M. Sculptens, savant hollandais et très habile dans l'arabe. Cependant sa version publiée depuis quelques années
« ne peut plaire, tant elle est barbare, obscure, inintelligible. C'est que cet auteur, ne voulant point qu'on corrige un
« texte plein de fautes, ne peut l'amener à un bon sens que par des explications forcées. Le P. Houbigant accorde à M. Sculptens
« qu'on trouve dans le livre de Job beaucoup de mots hébreux dont la vraie signification ne s'est conservée que dans la langue arabe;
« mais il en conclut que ce livre a plus besoin de critique qu'aucun autre de l'Écriture, parce que les copistes hébreux, n'entendant
« point l'arabe, y ont multiplié les fautes.

« Il rapporte sommairement ce que contient le livre de Job. Ses amis, dit-il, concluaient de ses malheurs que Dieu le
« punissait de quelque grand crime, parce qu'on n'avait encore jamais vu des innocents réduits dans une misère qui ressemblait
« beaucoup à une vengeance du ciel. Ce que dit le P. Houbigant est exactement vrai. Dieu dans les premiers temps, voulut apprendre
« aux hommes, par des effets sensibles, qu'il était le vengeur du crime et le rémunérateur de l'innocence. C'est pourquoi Job ne nie
« point que les grandes afflictions n'aient été jusqu'alors le partage des seuls méchants, quoiqu'il soutienne qu'il n'a pas mérité
« les peines qu'il endure.

« Les amis de Job croyaient faussement que Dieu était astreint à suivre la même conduite dans toute la suite des
« siècles et ne voyaient pas que cette conduite n'était plus nécessaire, surtout depuis la promesse faite à Abraham de conserver
« à ses descendants la terre de Canaan, s'ils obéissaient à sa loi, promesse dont l'exécution marquait suffisamment une
« Providence attentive à traiter les hommes selon leurs mérites.

« Job avait donc raison de soutenir à ses amis: 1° que tous les hommes étant sortis d'une source impure, les récompenses
« temporelles n'étaient pas dues aux plus justes; 2° que la punition sensible des méchants n'était plus nécessaire pour
« convaincre le genre humain de la justice de Dieu; 3° que, quoiqu'il ignorât les desseins de Dieu dans les maux dont il
« l'affligeait, il n'en était pas moins assuré qu'il n'avait commis aucun crime digne de sa colère. Cependant ses amis avaient
« sur lui cet avantage que les exemples du passé semblaient déposer en faveur de leur cause, et c'est pourquoi Job se plaint avec
« une espèce d'amertume de ne pouvoir prouver son innocence devant les hommes, comme il la prouvait devant Dieu.

« Ce simple exposé résoud les plus grandes difficultés du livre de Job, car 1° Job cherche à comprendre pourquoi Dieu l'accable,
« quoiqu'innocent, des maux réservés ordinairement aux coupables; 2° il ne se plaint pas de la grandeur de ses afflictions, ce
« qui serait une faiblesse; il assure seulement qu'il n'y a point de proportion entre sa misère et ses fautes; 3° tous ses discours
« sont sages et se réduisent à déclarer qu'il est assuré que, quelques soient les desseins de Dieu dans le traitement qu'il éprouve,
« Dieu lui-même sera son rédempteur.

« Dieu lui fit connaître par la parabole de Léviathan et de Behameth qu'il avait permis à Satan de le maltraiter.
« Dès qu'il a saisi le sens de la parabole, il déclare, non qu'il a mal parlé sur des choses qui passaient son intelligence

« Le P. Houbigant critique à cette occasion avec beaucoup de sagesse et de retenue quelques expressions de la Vulgate « qui semblent attribuer à Job des paroles indiscrètes et dignes d'être reprises, quoique Dieu lui-même témoigne qu'il n'a rien dit « que de bien. Il s'élève ensuite avec force contre Dom Calmet, qui ne craint pas d'avancer que Job use d'exagération « à la façon des orientaux et qu'on ne doit pas prendre ses discours à la lettre. Il est difficile de concevoir que Dom Calmet « ait pu penser ainsi sur un livre qu'on croit inspiré.

« Le Père Houbigant soutient enfin que ces paroles (L. XXXVIII, v. 2) « Quis est iste qui involvit sententias « sermonibus imperitis » ne s'adressent pas à Job mais à Elihu Je me suis étendu sur cet article pour donner une juste « idée du plan qui me paraît le seul propre à éclaircir un livre inexplicable jusqu'à nos jours.

« Les autres livres agiographiques sont : Esdras, Néhémie, Esther, Ruth et les Paralipomènes. Dans les notes et les préfaces, le « P. Houbigant ne croit pas devoir ménager les termes contre Leclerc, c'est-à-dire contre un auteur qui traite avec un « souverain mépris tous les interprètes anciens et modernes ; qui se croit seul en droit de décider et qui pourtant tombe « dans des bévues impardonables. Il lui reproche singulièrement la témérité de son commentaire sur le livre d'Esther, dans lequel « il attaque d'un bout à l'autre Esther, Mardochée et les Juifs qui suivaient leurs ordres et même l'historien sacré qu'il ose dire s'être « plus appliqué à embellir sa narration par des fables qu'à la vérité de l'histoire.

« Dans les préfaces sur les agiographes grecs, la Sagesse, l'Ecclésiastique et quelques chapitres d'Esther, le P. Houbigant fait « voir : 1° contre Dom Calmet que Salomon est auteur des 9 premiers chapitres de la Sagesse. — 2° contre divers écrivains, que « le livre de l'Ecclésiastique a été composé en hébreu par Jésus, fils de Syrach et traduit en grec par un autre Jésus, petit fils de « l'auteur — 3° contre Louis Cappel, que les fragments ou additions du livre d'Esther ne sont pas, comme le dit ce critique, des « fables ridicules inventées à plaisir. On sera surpris, en lisant cette dernière préface de voir ce que peuvent les préjugés sur les « meilleurs esprits. Louis Cappel était si prévenu qu'il croyait voir dans le grec du livre d'Esther des impertinences dont les yeux les « plus clairvoyants ne peuvent appercevoir le moindre vestige.

« Le 4e volume comprend les prophètes qu'on doit regarder comme la partie de l'ouvrage qui demande le plus de travail « La plupart de ceux qui lisent les commentateurs, dit le P. Houbigant, se persuadent que les écrits des prophètes sont inexpli= « =cables, parce que, sur les endroits difficiles, ils ne trouvent aucune lumière dans les commentaires. Cependant les prophètes ont « parlé pour être entendus, sans quoi leurs prophéties nous seraient inutiles.

« Pour parvenir à les entendre, il faut suivre une voie bien simple dont la plupart s'écartent, ou parce que les « difficultés les rebutent, ou parce qu'ils ont des préjugés. Les difficultés se trouvent ou dans les expressions et les pensées ou « dans la liaison du discours. Il faut pour surmonter les difficultés : 1° corriger les fautes des copistes — 2° entendre les